

# EVALUATION HCERES

VOLET ETABLISSEMENT

2025-2026  
(VAGUE A)

## RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION (RAE) DE L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2





# 27317

## ÉTUDIANTES / ÉTUDIANTS



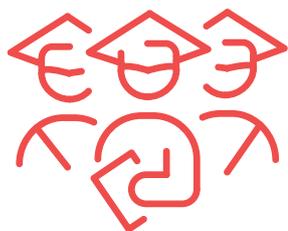
# 1980

PERSONNELS



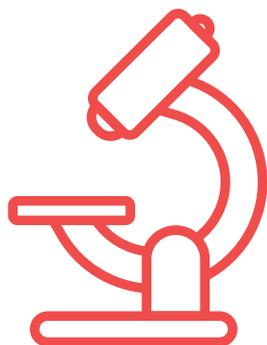
# 8428

BOURSIÈRES / BOURSIERS



# 759

DOCTORANTES / DOCTORANTS



# 33

LABORATOIRES DE RECHERCHE

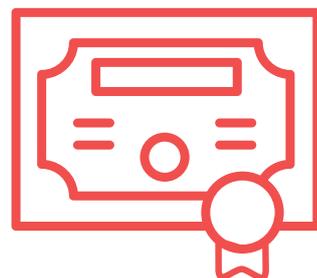
# 5

 SPÉCIALITÉS  
DE BUT\* 

# 20

 DU\*

# 17

 MENTIONS DE LP\*

# 23

 MENTIONS  
DE LICENCE

# 66

 MENTIONS  
DE MASTER

\* BUT : Bachelor universitaire de technologie / DU Diplôme universitaire / LP : Licence professionnelle



EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

17.5 M€



EN INVESTISSEMENT

15 M€



EN DÉPENSES DE PERSONNEL

140.8 M€

173.4 M€



DE DÉPENSES 2024



1.9 M€

CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS



10.6 M€

EN FINANCEMENT PARTENAIRES



19.4 M€

EN RECETTES PROPRES



133.3 M€

EN SUBVENTION POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC DE L'ÉTAT (SCSP)

165.2 M€



DE RECETTES 2024

## Sommaire

<b>SOMMAIRE</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>SWOT – ÉTABLISSEMENT</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : PILOTAGE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL</b>	<b>6</b>
<b>CONSTRUIRE UNE TRAJECTOIRE PROPRE DANS UN PAYSAGE INSTITUTIONNEL MOUVANT (REF. 1)</b>	<b>6</b>
<b>UNE TRAJECTOIRE INSTITUTIONNELLE REAJUSTEE : DE L'EPE A UN PROJET PARTAGE DE SITE (REF. 2)</b>	<b>7</b>
<b>UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE RICHE ET COHERENTE (REF. 3)</b>	<b>10</b>
RECHERCHE PARTAGEE, FORMATIONS CO-ACCREDITEES, PROJETS COMMUNS : UN ETABLISSEMENT PLEINEMENT INTEGRE DANS L'ECOSYSTEME ACADEMIQUE REGIONAL	10
DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX TOURNES VERS LA QUALITE PLUTOT QUE LA QUANTITE	11
L'ALLIANCE EUROPEENNE BAUHAUS4EU : UN PROJET TRANSFORMANT POUR L'ENSEMBLE DE L'ETABLISSEMENT	12
LA MULTIPLICATION DES PARTENARIATS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS : INSCRIRE L'UNIVERSITE AU CŒUR DE LA CITE	12
LA DIVERSIFICATION DES LIENS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE	13
DES PROJETS EN FAVEUR DE L'INSERTION DES ETUDIANTS	14
<b>L'ETABLISSEMENT A FAIT DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE UN ENJEU CENTRAL DE SA STRATEGIE POLITIQUE (REF. 4)</b>	<b>15</b>
UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE	15
UN PROCESSUS PARTICIPATIF	15
SUIVI DE LA REUSSITE ETUDIANTE ET ADAPTATION DE L'OFFRE DE FORMATION (ALTERNANCE ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE)	16
UNE DISSEMINATION DE LA SCIENCE RECONNUE NATIONALEMENT GRACE A SA BOUTIQUE DES SCIENCES	16
UNE UNIVERSITE ENGAGEE DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE ET DANS LA SENSIBILISATION A LA CRISE CLIMATIQUE	18
<b>LA GOUVERNANCE, LA COMMUNICATION ET LE SYSTEME D'INFORMATION : TROIS PILIERS DE L'ETABLISSEMENT (REF. 5)</b>	<b>20</b>
UNE STRATEGIE CENTREE SUR LE PARTAGE DES INFORMATIONS ET UNE MEILLEURE ORGANISATION DES DIRECTIONS	20
LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE	21
UN SYSTEME D'INFORMATION (SI) STRUCTURE ET REGULIEREMENT AMELIORE	22
<b>UNE POLITIQUE QUALITE MISE EN ŒUVRE DE MANIERE SUIVIE AU SEIN DES SERVICES ET COMPOSANTES (REF. 6)</b>	<b>23</b>
<b>VERS UNE GESTION BUDGETAIRE ET RH OPTIMISEE GRACE A DES OUTILS DE PILOTAGE ET DES PROCEDURES TOUJOURS PLUS POINTUS (REF. 7)</b>	<b>23</b>
UN PILOTAGE BUDGETAIRE ET DES RESSOURCES HUMAINES GERES LE PLUS FINEMENT POSSIBLE	23
UNE PROCEDURE BUDGETAIRE ET UN DIALOGUE DE GESTION STRUCTURES	25
<b>UNE POLITIQUE RH AMBITIEUSE : ENTRE ENGAGEMENTS FORTS ET DEFIS STRUCTURELS PERSISTANTS (REF. 8)</b>	<b>26</b>
<b>VERS UNE POLITIQUE IMMOBILIERE DURABLE : AMELIORER LES BATIMENTS EN INTEGRANT LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX (REF. 9)</b>	<b>27</b>

DES CAMPUS EN MUTATION : UNE STRATEGIE IMMOBILIERE AMBITIEUSE FACE AUX ENJEUX FONCTIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX _____	27
UNE PLANIFICATION IMMOBILIERE QUI REpond AUX BESOINS DES USAGERS _____	29
ENGAGE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE, L'ETABLISSEMENT DEPLOIE DES ACTIONS CONCRETES VIA SON PLAN AVENIRS _____	30
<b>« SWOT » DU CHAPITRE 1 – PILOTAGE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL _____</b>	<b>30</b>
<b>CHAPITRE 2 : POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE _____</b>	<b>31</b>
<b>UNE POLITIQUE DE RECHERCHE INNOVANTE, DYNAMIQUE ET OUVERTE SUR LE MONDE (REF. 10) _____</b>	<b>31</b>
UNE STRATEGIE SCIENTIFIQUE PORTEE PAR LA GOUVERNANCE, INCARNEE PAR LES LABORATOIRES ET OUVERTE SUR LE MONDE _____	31
UNE PRODUCTION SCIENTIFIQUE DYNAMIQUE _____	32
LA RECHERCHE A SU CREER DES PARTENARIATS DE QUALITE ET D'EXCELLENCE SUR ET AU-DELA _____	33
L'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE : UNE PRIORITE STRATEGIQUE APPUYEE SUR DES PROJETS ET DES COOPERATIONS DURABLES _____	34
SCIENCE OUVERTE ET INTEGRITE SCIENTIFIQUE POUR DES PRATIQUES DE RECHERCHE RESPONSABLES _____	36
<b>UN PILOTAGE STRATEGIQUE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES DISPOSITIFS D'APPUI POUR RENFORCER LA RECHERCHE (REF. 11) _____</b>	<b>38</b>
DES RECRUTEMENTS DE QUALITE ET UNE STRUCTURATION SOLIDE PERMETTENT DE DEVELOPPER LES RESSOURCES DE LA RECHERCHE _____	38
UN SOUTIEN A LA RECHERCHE TRANSPARENT ET INCITATIF, FONDE SUR DES CRITERES CLAIRS ET DES DISPOSITIFS ADAPTES _____	40
<b>LA MONTEE EN PUISSANCE DE LA POLITIQUE D'INNOVATION ET D'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE (REF. 12) _____</b>	<b>42</b>
INNOVATION, PARTENARIATS ET RECHERCHE PARTICIPATIVE : VALORISER LES APPORTS DES SHS A LA SOCIETE _____	42
LES POLES DE SPECIALITE ET LES CHAIRES : DES OUTILS D'AMPLIFICATION DES LIENS DE RECHERCHE PARTENARIALE _____	43
LA STRATEGIE SAPS : UN AXE PRIORITAIRE CORRELE A DES ACTIONS AMBITIEUSES _____	44
<b>LES ACTIVITES D'INNOVATION ET D'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE BENEFICIENT DE DISPOSITIFS DE VALORISATION ET DE COOPERATION PERFORMANTS (REF. 13) _____</b>	<b>45</b>
DES DISPOSITIFS DEDIES POUR ACCOMPAGNER LA VALORISATION, LE TRANSFERT ET LA DIFFUSION DES SAVOIRS _____	45
UN CADRE DE COOPERATION CLAIREMENT DEFINI POUR LA VALORISATION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE _____	46
STRUCTURER LA VALORISATION ET LA MEDIATION : ENTRE PROFESSIONNALISATION DES EQUIPES ET PROBLEME DE SOUTENABILITE _____	47
<b>« SWOT » DU CHAPITRE 2 – POLITIQUE DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DE L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIETE _____</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE 3 : POLITIQUE DE LA FORMATION, DE LA VIE ETUDIANTE ET DE LA VIE DE CAMPUS _____</b>	<b>49</b>
<b>L'ETABLISSEMENT PORTE UNE POLITIQUE ET UNE OFFRE DE FORMATION DE QUALITE, EN COHERENCE AVEC SON POSITIONNEMENT ET SA STRATEGIE (REF. 14) _____</b>	<b>49</b>
UNE OFFRE DE FORMATION CLARIFIEE ET ORIENTEE VERS LA PERSONNALISATION DES PARCOURS _____	49

LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION : UN ENJEU DECISIF QUI A FAIT L'OBJET DE NOMBREUX CADRAGES ET AJUSTEMENTS _____	51
L'INTERNATIONALISATION : UN AXE FORT DE LA POLITIQUE D'ETABLISSEMENT _____	52
LA POLITIQUE DE DOCUMENTATION : UNE STRATEGIE STRUCTUREE ET TRANSVERSALE _____	53
LE RENFORCEMENT DE LA PROFESSIONNALISATION : ALTERNANCE, PARTENARIATS ET FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE _____	53
<b>L'ETABLISSEMENT DEVELOPPE UN ENSEMBLE DE DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS AU SERVICE DE LA QUALITE PEDAGOGIQUE DE SON OFFRE DE FORMATION (REF. 15) _____</b>	<b>54</b>
LA MISE EN PLACE D'INSTANCES ET D'OUTILS PEDAGOGIQUES PERFORMANTS. _____	54
UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION PEDAGOGIQUE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES PRATIQUES ET DE L'OUVERTURE INTERNATIONALE _____	55
LE RENFORCEMENT DE L'INTERNATIONALISATION ET LA CONSOLIDATION DE LA PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS _____	57
LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE : ENTRE SUCCES CONFIRME ET PRESSION CONCURRENTIELLE _____	57
<b>DE L'ORIENTATION A L'INSERTION : UNE OFFRE DE FORMATION COHERENTE ET ATTRACTIVE (REF. 16) _____</b>	<b>58</b>
PILOTER L'OFFRE DE FORMATION PAR LES INDICATEURS : LA CONTRIBUTION DE L'OFIVE _____	59
<b>L'ETABLISSEMENT VEILLE A LA SOUTENABILITE DE SON OFFRE DE FORMATION EN ARTICULANT SA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES AVEC UNE DEMARCHE STRUCTUREE D'AMELIORATION CONTINUE (REF. 17) _____</b>	<b>60</b>
L'ACCREDITATION ET LE DIALOGUE DE GESTION : DES MOMENTS FORTS POUR DEFINIR LA POLITIQUE DE RESSOURCES ET D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION _____	60
LA MAITRISE DES COUTS DES FORMATIONS _____	61
STRUCTURER L'EVALUATION PEDAGOGIQUE POUR RENFORCER LA QUALITE DES FORMATIONS _____	61
<b>« SWOT » FORMATION _____</b>	<b>62</b>
<b>UNE POLITIQUE ETUDIANTE INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET AMBITIEUSE AU SERVICE DU BIEN-ETRE ET DE LA REUSSITE (REF. 18) _____</b>	<b>63</b>
UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET STRUCTURE DE LA VIE ETUDIANTE _____	63
ENGAGEMENT, INCLUSION ET PREVENTION : DES ACTIONS CONCRETES EN FAVEUR DE L'EPANOUISSEMENT DES ETUDIANTS _____	64
<b>« SWOT » VIE ETUDIANTE _____</b>	<b>66</b>
<b>CONCLUSION _____</b>	<b>67</b>
<b>ACRONYMES _____</b>	<b>70</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS _____</b>	<b>75</b>



# INTRODUCTION

La rédaction du **Rapport d'autoévaluation de l'établissement (RAE)**, coordonnée par une cheffe de projet dédié, a été portée par la Direction générale des services et par les membres de l'équipe présidentielle de l'Université Lumière Lyon 2 (ULL2). Elle s'est néanmoins **largement appuyée sur les données et les analyses produites par les directions centrales**. Elle a en outre fait l'objet d'échanges avec les directrices et directeurs d'UFR, d'instituts et d'unités de recherche – en particulier dans le cadre des réunions du conseil des directeurs de composantes – ainsi qu'avec les responsables administratifs et financiers des différentes structures. Enfin, le RAE a été soumis à discussion lors de séances du Conseil des directrices et directeurs de composante (CDC) du 27 mai et du Conseil d'administration du 13 juin 2025.

Cependant, **la grave crise politico-médiatique** qui a secoué l'université entre la fin du mois de mars et la fin mai 2025 - dont, à cette heure, il n'est pas encore possible de mesurer toutes les conséquences - **n'a pas permis aux vice-présidents et à la présidente de lui consacrer le temps nécessaire**. Il n'a en particulier pas été possible de constituer et de réunir des groupes de travail dédiés afin de déployer une démarche participative sur le modèle de celle expérimentée, par exemple, dans le cadre de la construction en cours du Plan Avenirs (RSE).

Néanmoins, en dépit de cette crise\* mais aussi **du temps dédié à la campagne électorale** (novembre 2024 - fin janvier 2025) puis à la **mise en place d'une nouvelle gouvernance** (février 2025) ainsi qu'à **un contexte budgétaire très tendu** qui a engendré un surcroît de travail et un découragement certain, **les équipes ne se sont pas démobilisées**. Alors que la réputation de l'ULL2 était durement mise à mal, à l'échelle locale comme à l'échelle nationale, dans certains médias, sur les réseaux sociaux et par certains politiques, la communauté universitaire a eu à cœur de répondre à des attaques iniques et haineuses **en rendant compte de façon précise de l'ensemble des activités** menées au cours du dernier contrat quinquennal. Plus généralement et sans manquer de pointer les faiblesses et de soulever les points critiques, elle a souhaité mettre en avant **l'engagement, le sérieux et le professionnalisme** avec lesquels elle a rempli ses missions (de formation, de recherche, de vie étudiante, de diffusion des savoirs, etc.) **mais aussi les progrès accomplis dans son organisation, ses process et dans son pilotage stratégique**.

\*Notons que celle-ci n'a pas affecté le fonctionnement quotidien de l'institution. On ne peut que souligner le contraste entre la violence de la tempête politico-médiatique et le déroulé normal de la vie de l'établissement alors que d'autres universités ont, dans le même temps, été fortement perturbées voire ont subi d'importantes dégradations.

## SWOT – Établissement

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Stabilité de la gouvernance qui garantit une vision stratégique cohérente</li><li>• Taille raisonnable de l'établissement et diversité sociologique et culturelle des étudiants et des personnels</li><li>• Attractivité de l'établissement pour les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs et techniques</li><li>• Identité de l'établissement bien établie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faible dotation par étudiant au regard des dotations perçues par d'autres universités</li><li>• Distance entre les deux campus principaux dont l'un éloigné du centre-ville</li><li>• Gros travaux de rénovation des deux campus qui ont perturbé le quotidien des usagers</li><li>• Concurrence de nombreux établissements privés</li><li>• Encadrement RH très insuffisant</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement et valeurs partagés par l'ensemble des acteurs</li> <li>• Qualité du dialogue social</li> <li>• Recherche et potentiel d'encadrement de la recherche de haut niveau</li> <li>• Fort soutien des organismes nationaux de recherche (ONR)</li> <li>• Bon taux de réussite aux appels à projets</li> <li>• Dialogue pluri- et interdisciplinaire bien ancré y compris à l'interface avec d'autres grands domaines scientifiques</li> <li>• Offre de formation riche et diversifiée</li> <li>• Forte progression de la formation continue et en alternance (création d'un CFA Lyon 2)</li> <li>• Attention portée à l'internationalisation des formations</li> <li>• Dynamisme de la politique de vie étudiante dans toutes ses dimensions</li> <li>• Qualité des liens avec les collectivités locales et les acteurs socio-économiques favorisant les projets collaboratifs dans le cadre du développement de la politique partenariale</li> <li>• Accent mis sur la dissémination des résultats de la recherche en direction de publics diversifiés</li> <li>• Qualité des relations avec le Rectorat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Image de l'établissement affectée par les mobilisations étudiantes périodiques (campagnes de tags, blocages et occupations)</li> <li>• Complexité de l'offre de formation</li> <li>• Nombre encore faible de projets européens</li> <li>• Difficulté à mesurer l'impact des SHS sur la recherche et l'innovation (métriques inadaptées)</li> <li>• Temps passé à répondre à des appels à manifestation d'intérêt ou à projets</li> <li>• Difficulté à répondre à la précarité et à la vulnérabilité d'un nombre croissant d'étudiants</li> <li>• Site insuffisamment structuré pour décrocher des financements dans le cadre de grands appels à projets</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de la nouvelle offre de formation</li> <li>• Renforcement de la visibilité et de l'attractivité internationales de l'établissement grâce à l'Alliance européenne BAUHAUS4EU</li> <li>• Création de la Fondation universitaire</li> <li>• Implication de l'établissement dans la structuration académique du site pilotée par la ComUE Lyon Saint-Étienne</li> <li>• Intérêt croissant pour l'apport des SHS dans la compréhension et la résolution des grands enjeux sociétaux</li> <li>• Reconfiguration du campus Porte des Alpes avec ouverture de logements étudiants et mise en service du Learning Centre La Ruche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension progressive des missions à remplir à moyens constants</li> <li>• Contraintes budgétaires fortes qui risquent d'impacter à court terme la qualité des services aux étudiants et de la recherche</li> <li>• Modèle économique très fragile qui compromet la poursuite de certains projets et missions</li> <li>• Fin des financements liés au label Science avec et pour la société (SAPS)</li> <li>• Risque de dégradation de la qualité de vie au travail (QVT)</li> <li>• Risque de retrait du CNRS de certaines unités mixtes de recherche (UMR)</li> <li>• Contexte national d'instabilité politique et de mauvais état des finances publiques</li> <li>• Multiplication des attaques contre la science et contre les universités, en particulier de SHS</li> </ul>

## Chapitre 1 : Pilotage stratégique et opérationnel

### Construire une trajectoire propre dans un paysage institutionnel mouvant (réf. 1)

L'ULL2 compte, au même titre que les universités de Paris 1 Panthéon Sorbonne, de Paris Nanterre, de Paris Sorbonne Nouvelle, de Bordeaux Montaigne, de Toulouse Jean-Jaurès, de Montpellier Paul Valéry ou de Rennes 2, parmi **les universités dites de sciences humaines et sociales (SHS) par opposition aux universités dites « pluridisciplinaires », aux universités de sciences et médecine** (comme Lyon 1) ou aux **universités centrées sur le droit et les sciences de gestion** (comme Lyon 3 ou Paris-Panthéon-Assas). Elle couvre un très large spectre de disciplines, non seulement les lettres et les langues, l'art, l'histoire, l'histoire de l'art, la géographie, l'urbanisme, la science politique, la sociologie ou l'anthropologie mais aussi le droit, les sciences économiques et de gestion, les sciences de l'éducation, les sciences de l'information et la communication ainsi que des disciplines à l'interface des sciences dites dures (informatique, mathématiques appliquées) ou des sciences de la vie (psychologie) dont certaines comportent une forte dimension expérimentale (économie comportementale, psychologie cognitive, archéologie et archéométrie, métrologie de terrain, etc.).

L'ULL2 est ancrée dans **un site riche en établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche** qui comprend quatre universités (dont l'université pluridisciplinaire Jean Monnet de Saint-Étienne) et de **nombreuses écoles** (ENS Lyon, IEP de Lyon, écoles d'art, école d'architecture, écoles d'ingénieurs, etc.). En dehors de l'Université catholique de Lyon, généraliste et avec laquelle il existe des liens multiples, **de nombreuses écoles privées prospèrent** également dans des domaines qui font **directement concurrence aux formations universitaires** (management, métiers de la communication, métiers du numérique, etc.).

Depuis l'abandon du projet de rapprochement institutionnel avec l'Université Jean Moulin Lyon 3, peu soutenu par le MESR, et l'échec de la constitution d'un Établissement Public Expérimental (EPE) Lyon 1-Lyon 2 (projet PLURIEL 2024), qui a occupé l'établissement dans la période 2022-2023, **l'ULL2 participe activement à la construction d'une trajectoire de site dans le cadre de la ComUE Lyon Saint-Étienne**, porte d'entrée de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) sur le site (Fig. 1). Après une succession de projets de rapprochements entre établissements qui ont échaudé les communautés, cette stratégie vise à : **restaurer des relations de confiance entre les établissements**, la ComUE constituant **un espace de dialogue et de coordination** ; déposer des **projets engageant tout ou partie des établissements du site** ; mutualiser certaines missions au profit de l'ensemble des établissements (Collège doctoral, Institut d'études avancées, Comité d'éthique de la recherche, Centre de santé mentale – le 102, Centre d'entrepreneuriat, Student Welcome Desk, etc.) ; enfin, depuis l'été 2024 et en lien avec les organismes nationaux de recherche et le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), mener au sein de la ComUE une réflexion qui doit déboucher sur **la création d'instituts thématiques pluridisciplinaires autour de défis sociétaux majeurs** (Tableau 1) et de réseaux de coordinations disciplinaires.

Santé unique et santé globale – Shape-Med@Lyon
Défis planétaires, territoires et transitions
Alimentation, gastronomie et nutrition
Décarbonation et économie circulaire
Intelligence artificielle et usages du numérique
Cultures, arts, création, médiation
Éducation, apprentissages, langages, cognition
Transformations du travail
Démocratie, action publique, inclusion, cohésion sociale

*Tableau 1 Les instituts thématiques transversaux de la ComUE*

Depuis la dernière évaluation par le HCERES, l'ULL2 a travaillé à **définir son identité**, à l'échelle du site mais aussi à l'échelle nationale et internationale. Sa signature, qui ne résume évidemment pas l'ensemble de ses activités, se décline en deux dimensions étroitement imbriquées : 1) en lien avec la Maison des sciences de l'Homme Lyon-Saint-Étienne, l'ULL2 fait figure de **leader en matière de recherche en Sciences humaines et sociales** sur le site, grâce à la diversité de ses disciplines et à la performance de ses unités de recherche et aussi **grâce à sa capacité à co-porter des projets pluri- ou interdisciplinaires à l'interface entre SHS, sciences de la vie et sciences dures** dont le projet ExcellencES Shape-Med@Lyon est la meilleure illustration. 2) L'ULL2 a **un rôle moteur**, sur le site et très au-delà, dans le **développement des « sciences avec et pour la société » (SAPS)**. Elle a obtenu le label SAPS en 2022, a monté et coordonné le projet Lysières2 et porte la Boutique des sciences, tous deux à l'échelle du site. Son engagement dans la dynamique SAPS l'a conduit, non seulement à créer une direction dédiée (2021), mais également à s'impliquer activement dans le réseau francophone REUNIS. Ses deux présidentes successives ont assumé par ailleurs le rôle de vice-présidente Science et société de la ComUE.

La volonté de l'établissement de s'inscrire dans son territoire s'est traduite au-delà de **la multiplication d'actions de diffusion et de médiation scientifiques**, par le développement de **nombreux projets de recherche partenariale ou participative**, en lien étroit avec les enjeux de société et les demandes qui lui sont adressées par ses partenaires (acteurs socio-économiques et culturels, collectivités territoriales, associations, institutions de santé, etc.). En tant qu'acteur majeur de la réflexion autour de la notion d'innovation sociale, l'établissement participe activement au PUI du site (IMPULSE) et **a noué des partenariats socio-économiques dans le cadre de sa fondation universitaire**, créée en 2024, mais aussi dans celui du développement de la formation tout au long de la vie, des formations en alternance et de la VAE. Enfin sa participation à la construction, avec neuf autres universités et écoles, de l'Alliance académique BAUHAUS4EU, dont il est membre fondateur, a été motivée non seulement **par son souci d'accroître sa visibilité internationale**, mais aussi par **sa détermination à travailler l'articulation université/territoire** afin de renforcer la confiance de la société dans la science.

Si la signature « recherche » et « SAPS » de l'ULL2 est désormais bien définie, elle reste **insuffisamment visible à l'extérieur**. À l'avenir, l'établissement devra **accorder plus d'attention à la façon dont il communique** sur ce qu'il fait et sur ce qui le différencie, dans son positionnement, des autres établissements du site. Mais il devra surtout **déterminer si**, compte tenu du contexte budgétaire, **il sera en mesure de poursuivre l'effort consenti en faveur des actions science et société** ou s'il ne sera pas **contraint de revoir ses ambitions à la baisse**.

### Une trajectoire institutionnelle réajustée : de l'EPE à un projet partagé de site (réf. 2)

Dans le contrat pluriannuel de site, qui couvre la période 2022-2026, **l'accent avait été mis sur le projet de constitution d'un établissement public expérimental** réunissant les universités Claude Bernard

Lyon 1 et Lumière Lyon 2 ainsi que l'école d'ingénieurs CPE (École supérieure de chimie, physique et électronique de Lyon). **Après l'échec de la candidature à l'IDEX, consécutive au refus de l'INSA et des conseils d'administration des universités de Saint-Étienne et de Lyon 3 d'approuver les statuts de « l'université cible »**, le projet PLURIEL 2024, formulé dans la réponse à la seconde vague de l'appel à projet Excellence, avait **pour objectif de créer une grande université pluridisciplinaire contribuant à la structuration et au rayonnement du site à l'échelle nationale et internationale** et à laquelle d'autres établissements de l'ESR présents sur le site auraient pu être associés (Figure 1). Ce projet, qui devait s'appuyer sur la forte complémentarité disciplinaire des trois établissements, **avait pour but d'intensifier les partenariats avec les ONR et le CHU pour produire une recherche intensive de haut niveau privilégiant l'interdisciplinarité, de diversifier les partenariats socio-économiques** afin de renforcer la démarche d'innovation, **de proposer aux étudiants de nouveaux parcours pluridisciplinaires** centrés sur de grands enjeux de société et de **décloisonner les activités de formation et de recherche** grâce à la création d'écoles graduées. C'est dans le cadre de cet AAP que le projet pluridisciplinaire Shape-Med@Lyon, co-porté par Lyon 1 et Lyon 2 et centré sur le concept One Health, a vu le jour et obtenu un financement de 28 millions sur dix ans.

Les présidences des universités Lyon 1 et Lyon 2 n'étant pas parvenues à se mettre d'accord sur un modèle partagé de gouvernance, le projet d'EPE, discuté à de multiples reprises au sein des instances de l'établissement, a été abandonné à l'automne 2023. **Cet abandon a fragilisé le projet Shape-Med@Lyon** en dépit de la tentative de l'Université Lyon 1 de constituer un EPE centré sur la santé avec CPE et le CHU, EPE qui n'a finalement pas été validé par le ministère. Cependant, en novembre 2024, constatant que les établissements du site s'étaient engagés à construire une stratégie académique commune dans le cadre de la ComUE - dont les statuts puis la présidence venaient d'être renouvelés, le SGPI a accepté de prolonger le financement du projet Shape-Med@Lyon, qui entretemps a pris une grande ampleur et a été évalué très positivement sur le plan scientifique. **Ce financement n'est plus conditionné à un rapprochement institutionnel entre établissements** - modèle rejeté par tous les candidats à la présidence des universités du site - **mais à la réalisation du projet de création d'instituts thématiques et de réseaux de coordination disciplinaires partagés** qui doivent permettre au site de déployer pleinement son potentiel scientifique et de répondre plus efficacement aux grands défis de société et à des appels à projet ambitieux.

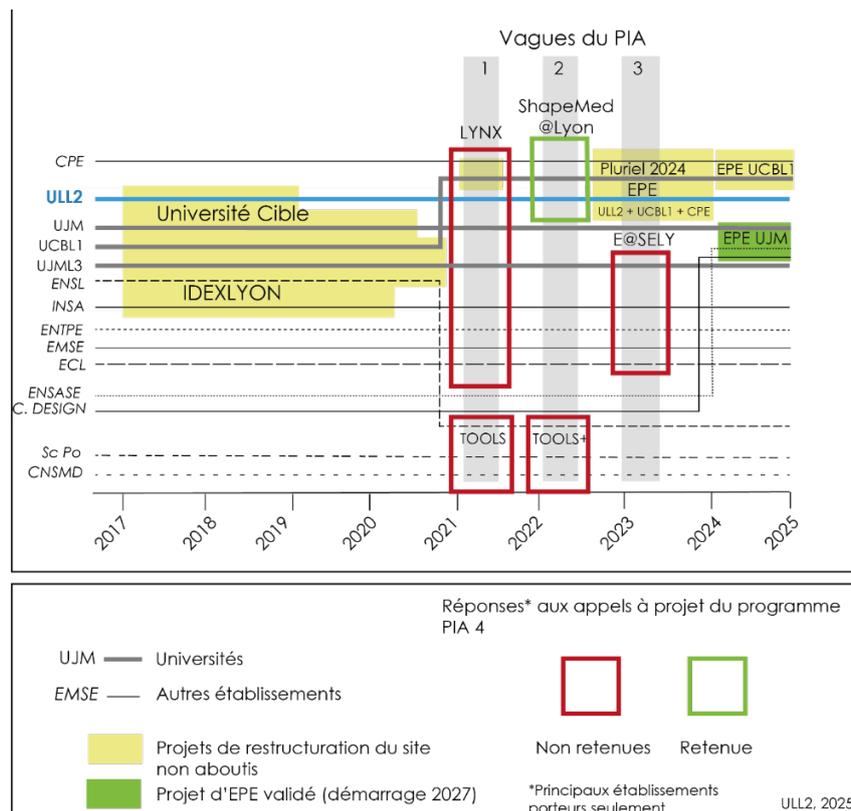


Figure 1 Projets de structuration institutionnelle du site Lyon –Saint-Étienne de 2017-2025

La figure 1 ne comprend pas les projets partagés qui n’avaient pas pour objet une restructuration institutionnelle (ASDSR, PUI, Atelier de la donnée, Lysières2, etc.). Seuls les principaux établissements porteurs sont pris en compte.

**L’ULL2 n’a donc pas suivi la trajectoire décrite dans le contrat d’établissement signé avec le MESR** pour la période 2022-2026 (axe 2 : créer une nouvelle université pluridisciplinaire de rang mondial). En s’appuyant sur les indicateurs suivis dans le Projet annuel de performance (PAP) et dans le Rapport annuel de performance (RAP), elle a néanmoins entrepris de redéfinir sa stratégie et ses priorités dans le Contrat d’objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2024-2026 en formulant six objectifs déclinés en 15 actions prioritaires en cours de déploiement :

Objectif 1	Renforcer l’attractivité des formations et favoriser l’insertion des étudiants
Objectif 2	Développer et structurer une activité scientifique au meilleur niveau international
Objectif 3	Sensibiliser et agir pour la transition écologique
Objectif 4	Structurer les actions en faveur des étudiants
Objectif 5	Renforcer les systèmes d’information pour améliorer le pilotage
Objectif 6	Développer les leviers de collaboration et de ressources avec un écosystème partenarial structuré

Tableau 2 Les objectifs du COMP 2024-2026

Ces objectifs stratégiques traduisent **des valeurs largement partagées par l’ensemble de la communauté**. L’ULL2 se veut **une université ouverte, émancipatrice, inclusive et ambitieuse, attentive au bien-être, aux conditions de travail et d’études et résolument engagée dans une démarche de transition écologique et de développement soutenable**.

## Une dynamique partenariale riche et cohérente (réf. 3)

Recherche partagée, formations co-accréditées, projets communs : un établissement pleinement intégré dans l'écosystème académique régional

Bien qu'elle ait été écartée du projet IDEX en 2019, l'ULL2 a toujours **entretenu des relations très étroites** avec les établissements du site et les organismes de recherche partenaires (trois instituts du CNRS, INSERM, INRAE) :

- D'une part dans le cadre de ses unités de recherche partagées (universités Lyon 1, Lyon 3, UJM et écoles ENS Lyon, IEP Lyon, INSA, ECL, ENTPE, VetAgroSup, Isara, ENSSIB, ENSAL, EMSE), certaines tutelles de ses UMR étant même extérieures au site (Avignon, UGA, UCA, EHES) ;
- D'autre part dans le cadre des écoles doctorales du site qui sont co-accréditées. Après l'échec de la création de l'EPE PLURIEL 2024, l'ULL2 inscrit désormais sa stratégie scientifique **dans la coordination territoriale du site universitaire Lyon-Saint-Étienne** (ComUE). Elle contribue activement à sa stratégie académique par la définition d'Instituts thématiques. L'existence d'objets fédérateurs comme la chaire partenariale TrAlim (ULL2 et Institut Lyfe– ex-Institut Paul Bocuse), créée en 2021, lui a permis **d'être désignée comme porteuse d'un Institut thématique « Alimentation, société, nutrition, santé »** en cours de préfiguration et impliquant les partenaires Université Claude Bernard (UCBL), VetAgroSup, l'Inrae, et le CHU.

**L'établissement s'est également solidement inscrit** dans des structures et des projets qui relèvent des PIA successifs, puis de France 2030 dans lesquels les enseignants-chercheurs de l'ULL2 travaillent en collaboration étroite avec des chercheurs d'autres établissements. L'ULL2 est en effet partie prenante de quatre LABEX très actifs (IMU, ASLAN, COMOD, CORTEX), d'un projet ExcellencES centré sur la problématique One Health (Shape-Med@Lyon), de deux EUR (H2O'Lyon et EID@Lyon) et de plusieurs PEPR (VDBI, Solu-Biod, One Water, SAMS, etc.), sans oublier la Maison des sciences de l'Homme Lyon-Saint-Étienne (MSH) devenue tout récemment la Maison des sciences sociales et des humanités Lyon-Saint-Étienne. Elle est également partenaire du projet IMPULSE retenu dans le cadre de l'AAP Pôles universitaires d'innovation (PUI) et du projet Ability (AAP ASDESR). L'ULL2 a participé à la réponse à l'appel d'offres pour un cluster sur l'intelligence artificielle nommé Ailys. Celui-ci n'a pas été retenu, mais les réflexions continuent entre établissements partenaires pour le faire aboutir, dont l'ULL2 qui y a mis des moyens.

**Dans le domaine de la formation**, l'ULL2 a monté des mentions co-accréditées avec d'autres universités et écoles du site, notamment avec l'ENS de Lyon, les Universités Lyon 1, Lyon 3 et Saint-Étienne, l'ENTPE, l'ENSSIB, etc. C'est le cas par exemple des formations en économie des transports co-portées avec l'ENTPE, ou encore du Double Master Humanités Numériques qui s'est consolidé depuis sa création en 2016 et fédère Lyon 2, Lyon 3, l'ENS Lyon et l'Enssib, la MSH venant en appui par ses infrastructures et ses services. **Ces co-accréditations ont donné des résultats très satisfaisants** dans certains cas, plus mitigés dans d'autres. Un accord inter établissement lie également Lyon 2, Lyon 3, et l'ENS Lyon dans le domaine de la documentation.

À l'échelle nationale, l'ULL2 est impliquée dans deux GIP (le GIP IFI – Institut Français d'Islamologie et le GIP CIERA – Centre d'études et de recherches sur l'Allemagne) ainsi que dans de très nombreux GIS thématiques qui mobilisent pour la plupart plusieurs unités de recherche et sont par conséquent un outil efficace au service du développement de la pluridisciplinarité, qui est un des axes majeurs de la politique scientifique de l'établissement (réf. 10). L'ULL2 a également construit, sur la thématique des mutations du travail, des liens étroits avec les universités de Lille, AMU, Paris Nanterre et Clermont Auvergne dans le cadre de l'AMI SHS. Ce projet intitulé MAnTra n'a pas été retenu mais **devrait**

**déboucher sur la construction d'un institut thématique autour du travail** dans le cadre de la ComUE. En revanche, l'ULL2 est partenaire du projet RELIGIS porté par l'Unistra, qui porte sur le fait religieux et la transformation des interactions entre fait religieux et sociétés dans le monde contemporain.

Il convient aussi de noter que la gouvernance de l'ULL2 a, depuis 2016, toujours été très impliquée dans la CPU, devenue France Université, ainsi que dans l'Alliance Athéna dédiée aux SHS et, plus récemment dans le réseau des MSH. Elle est également engagée dans l'AUREF, qu'elle a contribué à fonder en 2018. Les vice-présidents des équipes successives ont également participé aux réseaux de vice-présidents (VP) fonctionnant sur leur périmètre, y compris en y prenant des responsabilités parfois lourdes au sein du bureau.

### Des partenariats internationaux tournés vers la qualité plutôt que la quantité

La stratégie internationale de l'ULL2 déployée dans les cinq dernières années a eu pour **principal objectif de mettre en œuvre une politique affirmée de partenariats stratégiques** plutôt que de multiplier les partenariats d'envergure limitée (Figure 2). L'enjeu était de gagner en visibilité et en efficacité. Ainsi des partenariats multiformes (mobilité, diplomation, recherche) ont été noués ou renforcés **avec un nombre volontairement réduit d'universités**, en Europe (Alliance européenne) comme ailleurs (Université de Sao Paulo, Université normale de l'Est de la Chine, Université de Québec à Montréal, etc.). Presque tous ces choix partenariaux s'inscrivent dans des démarches collectives (l'USP et l'ECNU sont des partenaires très importants pour l'écosystème lyonnais). Un travail de longue haleine a consisté à concilier, en termes de cohérence et de synergie, la stratégie globale de l'établissement avec la stratégie de partenariats internationaux développée par les composantes de formation.

Depuis 2023-2024 (recrutements d'ingénieurs projets Europe et international dans le cadre du dispositif Ability-ASDES), le développement des partenariats internationaux de **l'établissement se conjugue avec une forte incitation à monter des projets européens et internationaux et à favoriser la mobilité doctorale** (dispositif Mobidoc mis en place en 2023) et celle des personnels (réf. 11). L'enjeu est aussi de mieux articuler les partenariats stratégiques de formation avec les activités internationales des unités de recherche.

L'insertion de l'ULL2 dans des réseaux internationaux se traduit également par l'organisation de **rencontres scientifiques internationales**, par une politique généreuse en matière de professeurs invités, par **le soutien aux séjours de recherche à l'étranger**, par **l'accroissement du nombre de thèses en cotutelle**, par la constitution de jurys de thèses et d'HDR internationaux, par des CDU fléchés à l'international, etc.

Au cours du contrat, l'établissement a en outre mis en place des outils de pilotage, en lien avec le CORI (Conseil d'orientation des relations internationales, instance statutaire dédiée) pour accompagner son objectif de renforcement d'un nombre limité de coopérations et pour évaluer leur efficacité en termes d'internationalisation. Ainsi, dès 2020, **un bilan complet des accords Erasmus+ a été réalisé**, composante par composante, en vue de la nouvelle programmation d'Erasmus+ sur la période 2021-2027. De même une évaluation des "accords Monde" permettant de prioriser les renouvellements et une auto-évaluation des accords diplômants ont été effectués. **L'établissement s'est par ailleurs doté de deux outils pour le suivi fin des accords sans diplomation (MoveON4) et pour le suivi des accords avec diplomation (AIRS).**

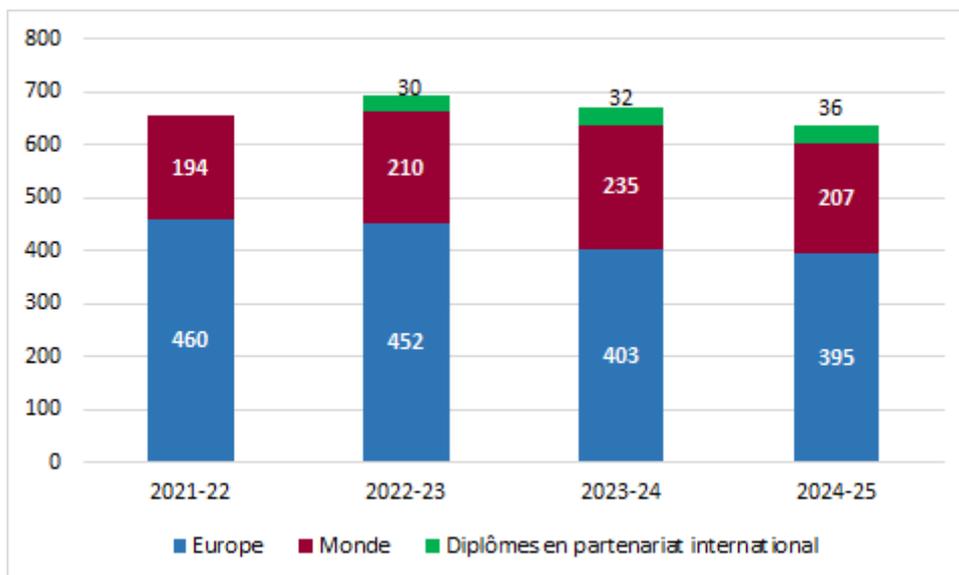


Figure 2 Nombre total d'accords internationaux (2021-2025)

### L'Alliance européenne BAUHAUS4EU : un projet transformant pour l'ensemble de l'établissement

Même si l'Alliance européenne BAUHAUS4EU (Annexe 1) n'a été inaugurée qu'en janvier 2025, le montage du projet a été entrepris très antérieurement. On peut d'ores et déjà **être confiant quant à sa nature véritablement structurante**, sans commune mesure avec l'ensemble des coopérations traditionnelles existantes. En effet, **ce projet a mobilisé** les directions centrales, les composantes de formation, les collègues BIATSS et EC, les étudiants et doctorants. Ce projet d'ampleur touche autant à l'innovation pédagogique qu'à la transformation des campus, à l'entrepreneuriat étudiant qu'à la formation des enseignants, parmi d'autres volets. Les premières actions de l'alliance (dépôt de deux projets européens, organisation de BIP et de mobilités STT, contrat doctoral dédié) ont d'ores et déjà un effet très positif sur notre écosystème partenarial local.

### La multiplication des partenariats économiques, sociaux et culturels : inscrire l'université au cœur de la cité

Si de très nombreuses collaborations avec le monde culturel et économique existaient déjà à l'échelle des composantes et des unités de recherche, l'objectif a été de développer des partenariats à l'échelle de l'institution, **en accord avec sa stratégie d'inscrire l'université au cœur de la cité**. L'enjeu a été d'accompagner, sur un mode transversal, **le monde socio-économique et culturel ainsi que les collectivités territoriales dans leur réflexion sur les grands enjeux de société** : le travail et son organisation, l'activité productive, les manières de consommer, la mobilité, les enjeux de santé, etc. Et donc de concrétiser et de mieux faire valoir l'apport des Sciences humaines et sociales dans l'analyse et les transformations de nos sociétés.

Les huit pôles de spécialités, créés en 2019, ont permis de développer **de nouveaux partenariats en matière de recherche collaborative et de projets entrepreneuriaux** mais aussi de formation initiale, d'apprentissage, de formation tout au long de la vie en vue de répondre aux besoins des partenaires socioéconomiques (Annexe 2).

L'ULL2 est particulièrement investie dans les formes, modalités et **processus de l'innovation sociale** et a développé une offre de Formation tout au long de la vie professionnalisante pour les étudiants

(travail sur les approches par compétences – APC) en vue de répondre aux besoins des partenaires socioéconomiques.

### La diversification des liens avec les acteurs du territoire

L'ULL2 est inscrite dans un écosystème dynamique d'acteurs locaux, en particulier culturels, socioéducatifs, de santé et associatifs. Elle a également noué des partenariats avec les collectivités territoriales en lien avec les schémas locaux et régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation tels que le **schéma de développement universitaire** porté par la Métropole de Lyon et par la ComUE. **La création de pôles de spécialité** a constitué une **porte d'entrée prioritaire** pour l'ensemble de ces acteurs. À titre d'exemple, la convention Matrimoine signée avec la Ville de Lyon a été initiée par le pôle Genre et le pôle Mémoires, patrimoines.

L'établissement s'est aussi beaucoup impliqué dans des projets structurants du territoire en co-déposant des projets impliquant la recherche, la formation et la vie étudiante. On peut citer le projet de la Cité éducative déposé avec la Ville de Bron en 2022 qui a donné lieu à un contrat doctoral et plusieurs projets pédagogiques, ou le projet NetZeroCities porté par la Ville de Lyon, l'ULL2 étant la seule université du consortium. L'ULL2 a également cocréé, avec la Ville de Lyon, une licence professionnelle Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle.

Au-delà du périmètre de la Métropole de Lyon, **l'établissement a développé des liens privilégiés avec d'autres territoires du département du Rhône** comme par exemple, la Communauté de communes Saône-Beaujolais. Elle est en effet, depuis 2021, l'université référente du Campus connecté de Belleville-en-Beaujolais. Ce partenariat s'est ensuite étoffé, la commune de Belleville ayant été impliquée dans le consortium des projets LYSIERES<sup>2</sup> (Annexe 3) et BAUHAUS4EU.

Les partenaires du territoire sont représentés dans différentes instances : au Conseil d'Administration (CA), au Conseil académique (CAC), au Conseil consultatif de la Formation Continue, au Conseil de perfectionnement du CFA, au Conseil de gestion de la Fondation ULL2 ou encore au Conseil scientifique du Musée des Moulages (MuMo) ainsi que dans les conseils de différentes composantes (IUT, Institut de psychologie, Institut de la communication, etc.). L'ULL2 est quant à elle présente dans des instances nombreuses et variées comme le Conseil scientifique du Musée des Confluences, le Conseil local de santé de la Ville de Lyon, le Conseil scientifique de la Fondation ARHM (hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu) ou encore le Conseil scientifique de la collection des Fontaines (Bibliothèque municipale).

En outre, plusieurs partenaires territoriaux sont associés officiellement à l'Alliance européenne BAUHAUS4EU. Par le biais du MuMo, de son Service culturel et de la Direction Sciences et société (DiSS), l'établissement est particulièrement actif dans les domaines de la culture et du patrimoine, et a mis en place une coordination interservices associant également le Service commun de la documentation, les Presses universitaires de Lyon (PUL) et la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM). **Cette politique est conforme à la convention cadre Campus, territoires de culture** signée en 2024 avec le MESR, France Université, le ministère de la Culture et le CROUS, qui invite à construire des politiques culturelles d'établissements dans une logique territoriale.

Si la structuration des partenariats a été un axe prioritaire depuis 2020, la taille de l'établissement, le nombre de ses formations, de ses spécialités et de ses composantes **constituent des obstacles au pilotage d'une stratégie partenariale plus offensive et opératoire**. Le montage de projets partenariaux apporte certes des ressources à l'établissement, mais sur des temps relativement courts, créant des effets d'accélération puis de freinage de certains dispositifs. C'est un point de vigilance dont l'établissement a conscience, tout comme la nécessité d'outiller le suivi de ses partenariats stratégiques et de leurs retombées. L'objectif 6 du COMP, qui prévoit la mise en place d'un outil de

pilotage de type Customer Relationship Management (CRM) et d'une stratégie de création d'un réseau Alumni, constitue une première réponse à ces difficultés.

### Des projets en faveur de l'insertion des étudiants

Le **rapprochement de l'université et des acteurs économiques constitue une avancée** importante du contrat écoulé. L'interconnaissance nécessaire pour établir un climat de confiance réciproque s'élabore progressivement. C'est le cas, par exemple, des liens développés depuis 2021 au sein du Cercle des partenaires économiques de l'université comprenant une dizaine de membres réunis plusieurs fois par an (2021 à 2023). Ces rencontres ont permis de mieux comprendre les attentes des entreprises et de faire connaître les SHS autrement : des sujets tels que le développement de l'alternance, l'entrepreneuriat, le mécénat, la recherche collaborative ou la construction d'un Learning Centre ont ainsi été discutés avec la Métropole de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie AuRA, l'Union régionale des filières du textile (UNITEX), le Groupe SEB, la Caisse d'épargne AuRA, Kéolis Autocars Planche, le Roseau (Economie sociale et solidaire), l'entreprise Léon Grosse (Bâtiment et travaux publics), VTF (tourisme), Vassel Graphique et Kéonys. **La création de la Fondation universitaire**, en septembre 2024, est un **jalon important de cette stratégie institutionnelle**.

Par ailleurs, depuis la dernière évaluation, **de nombreuses initiatives lancées en direction des partenaires économiques** contribuent à la formation et à l'insertion des étudiants. Le développement de la formation tout au long de la vie dans le cadre du Service Central de la Formation Continue (SCFC) depuis 2019, puis la création du Centre de formation en Alternance en 2023 (1 000 apprentis environ par an) **ont permis d'établir ou de renforcer des liens avec les entreprises accueillant des apprentis ainsi qu'avec les prescripteurs - en formation continue et en alternance (OPCO, Transition pro) - et les financeurs (France Travail)**. Le CFA ainsi que les composantes de formation sont de plus en plus investis dans des événements fédérateurs comme les salons métiers, les visites d'entreprises pour le suivi des alternants par les enseignants chercheurs, les journées métiers pour les alternants via le Lab alternance (depuis 2024) ou l'organisation par le CFA d'une soirée partenaires mobilisant jusqu'à 50 acteurs. En outre, l'université et son IUT participent, depuis 2021, à la commission Université-Entreprises du réseau Porte des Alpes entreprises (200 entreprises de l'Est lyonnais) et coorganisent avec celui-ci un événement annuel à destination des étudiants (deux éditions).

L'établissement a également fortement soutenu le rapprochement des formations en lettres et arts, moins naturellement tournées vers ce type de partenariats, avec les acteurs des industries culturelles et créatives (ICC). Ainsi, la création du master Métiers du livre (rentrée 2022), du master MaestrIA (rentrée 2025) ou encore la réponse à l'Appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir dédié aux enjeux éthiques de l'IA dans le secteur des ICC (projet InART déposé en 2025 après un travail préparatoire de deux ans) montre **la détermination de l'université à se saisir de la transformation des métiers dans des secteurs d'activité dans lesquels les étudiants peuvent s'insérer** (jeu vidéo, spectacle vivant, traduction, médias, etc.).

Enfin l'ULL2 est de plus en plus en lien avec les jeunes entrepreneurs et le monde des starts up grâce à l'animation de l'Incubateur Lumière cogéré avec **le Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne qui vise à sensibiliser, former et accompagner des étudiants entrepreneurs**. Dans ce cadre, l'ULL2 se distingue par l'incubation de projets marqués par un engagement environnemental et sociétal fort.

## L'établissement a fait du développement durable et de la responsabilité sociétale un enjeu central de sa stratégie politique (réf. 4)

### Un engagement fort en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale

Depuis 2019, l'établissement a formalisé son engagement environnemental et sociétal, celui-ci occupant désormais une place essentielle dans la stratégie de l'établissement.

Dotée d'un *Schéma directeur du Handicap* depuis 2015, l'ULL2 a instauré une *Mission Egalité entre les hommes et les femmes* en juillet 2019 et a adopté un *Plan d'action d'égalité professionnelle femmes-hommes 2021-2023*.

**La création, en 2021, d'une vice-présidence dédiée à la transition écologique** a conduit à la formalisation d'une feuille de route votée par le CA en septembre 2021 et actualisée en janvier 2023. Sur cette base consolidée, en octobre 2023, l'établissement a lancé son projet de **schéma directeur DD-RSE (Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale) 2024-2028** intitulé **Plan AVENIRS** (Actions Vers des ENGagements Innovants, Responsables et Soutenables – Annexe 4), en associant, à toutes les étapes de sa réalisation, ses communautés enseignante, étudiante et administrative, soit près de 300 personnes.

La première phase de diagnostic a montré que l'établissement pouvait déjà se prévaloir de nombreuses actions, projets et dispositifs en la matière (on en a dénombré 425). **Le plan d'actions a permis de prioriser les projets les plus urgents à mener dans les quatre ans à venir.** La mise en œuvre de ces projets a commencé au printemps 2025. Trois thématiques font encore l'objet d'un travail d'approfondissement mené par des groupes de travail mixtes (enseignants, étudiants, personnels BIATSS) : **le GT rythmes et temps, le GT mobilités et le GT alimentation.** Le Plan AVENIRS, par son ampleur et son ambition, sert de démonstrateur à d'autres schémas (numérique, vie étudiante, QVT). Il embrasse tous les aspects de la vie « de et à » l'université et impacte ses missions fondamentales (recherche, formation, vie étudiante).

L'établissement a poursuivi sa transition immobilière en renouvelant son Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI), en optimisant les surfaces après l'achèvement du plan Campus (septembre 2021) et en coordonnant la transformation du Campus Porte des Alpes (PDA) **autour de la construction du Learning Centre La Ruche et de plus de 750 logements étudiants selon les impératifs DDRSE.** Le Plan Guide 2025-2030 définit **une vision stratégique claire** pour l'évolution du campus PDA qui intègre une approche d'urbanisme et d'aménagement paysager. En modernisant les infrastructures et en intégrant des principes de durabilité et d'accessibilité, ce nouveau **Plan Guide vise à poursuivre la démarche d'amélioration continue de l'environnement des personnes qui vivent, étudient et travaillent** sur ce campus et contribuera donc à l'attractivité de l'établissement.

### Un processus participatif

La formalisation de la planification stratégique de l'établissement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale **s'est traduite par la construction d'indicateurs spécifiques** (PAP en 2024 pour la fixation des indicateurs et des cibles, RAP en 2025 sur la réalisation des objectifs 2024, COMP en 2024). Elle s'est distinguée par **son caractère très participatif** convoquant une triple expertise, scientifique, d'usage et technique, ainsi que par l'importance donnée à la dimension sociale prise en compte à égalité avec la dimension environnementale. **La mobilisation de la communauté universitaire** a donné lieu à un groupe de travail pluridisciplinaire dédié à la formation à la Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) qui s'est réuni dès 2022. La création d'un Pôle de spécialité dédié aux approches des transitions socio-écologiques en sciences sociales a pour objectif de mettre en visibilité les expertises existantes dans l'établissement.

En cohérence avec la stratégie de relations partenariales de l'établissement (objectif 6 du COMP) et sa signature « Université et société », **la planification stratégique DD-RSE est également ouverte sur l'extérieur**. Un groupe-miroir de partenaires de l'établissement s'est réuni pendant l'élaboration du Plan AVENIRS. De plus, les transitions socio-environnementales constituent un objectif majeur et transversal de la nouvelle Fondation universitaire créée en septembre 2024. Pour l'accompagner dans sa démarche, l'université participe activement à des réseaux locaux (ComUE : CoTech et Comité des VP) et nationaux (VP TREES).

Dans le cadre de l'Alliance européenne BAUHAUS4EU, l'Université contribue à plusieurs briques de travail dédiées à la transition socio-environnementale qui permettront de soutenir des projets de formation et des actions impliquant les étudiants et les personnels. **Une tâche en particulier consiste à comparer les stratégies DD-RSE des dix établissements membres en termes de campus vert et inclusif**, l'enjeu étant d'aboutir à la rédaction d'une feuille de route commune.

Suivi de la réussite étudiante et adaptation de l'offre de formation (alternance et formation tout au long de la vie)

**L'égalité des chances constitue un principe fondamental des actions de l'établissement**, en lien étroit avec les composantes de formation, l'enjeu étant de garantir à chaque étudiant, indépendamment de son origine géographique ou socio-économique, un accès aux mêmes opportunités d'apprentissage et de réussite. **Cinq indicateurs sont suivis régulièrement** dans le PAP/RAP :

- Indicateur 1 : Proportion de bacheliers professionnels et technologiques en L1 et DUT, en fin de licence (pro et générale) et en master
- Indicateur 2 : Part des étudiants boursiers en licence et master
- Indicateur 3 : Taux de réussite des étudiants boursiers
- Indicateur 4 : Soutien financier aux étudiants en difficulté (soutien financier ULL2)
- Indicateur 4bis : Soutien financier aux étudiants en difficulté (aides sociales CROUS / accompagnement social CROUS)

**L'analyse de ces chiffres conduit à des actions, dans la mesure des moyens de l'établissement** : CPP sur la réussite en L1 de langues (où les bacheliers professionnels et technologiques sont particulièrement nombreux) en 2024-2025 ; adaptation des montants des aides sociales allouées. S'agissant des formations continues et/ou en alternance, **les Conseils de perfectionnement des formations** ainsi que **le conseil consultatif FC** et **le CFA** sont des lieux d'échange avec les partenaires du monde socio-économique sur l'adaptation de notre offre de formation à leurs besoins (évolution des métiers et des compétences associées).

Une dissémination de la science reconnue nationalement grâce à sa Boutique des sciences

Depuis 2023, une rubrique spécifique Sciences et société a été intégrée au PAP, ce qui permet à l'établissement **de disposer d'outils de qualification et de quantification de sa politique de dissémination et de contribution au débat public**. Les actions menées, tant en matière de médiation scientifique, d'offre de cycles de conférences dans le cadre de l'université Tous Âges, ou encore de recherche participative, sont adossées aux enjeux sociétaux DD-RSE portés par les pôles de spécialité et les deux chaires de l'établissement (TRAlim et ESS). L'indicateur quantitatif de fréquentation des événements (plus de 3 000 visiteurs par an) est complété par un indicateur de mobilisation de la communauté universitaire et d'encouragement à des projets pédagogiques au service du territoire, engageant chercheurs, doctorants et étudiants (Figure 3).

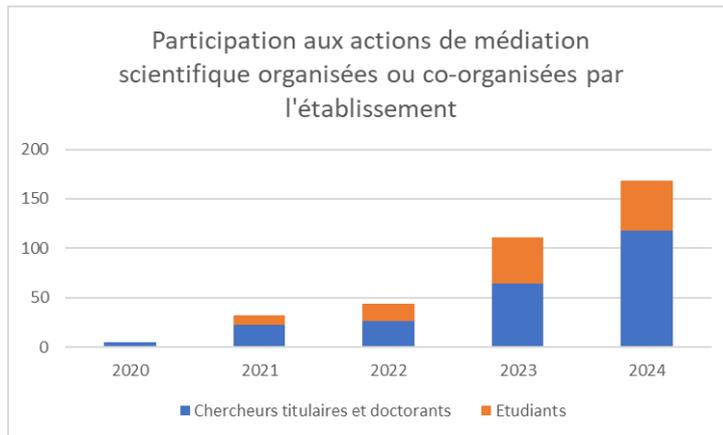


Figure 3 Une visibilité accrue aux actions de médiation scientifique

Grâce au service de la Boutique des sciences intégré à l'Université en 2021, **l'établissement porte une politique reconnue nationalement de dissémination de la science** par la recherche participative et citoyenne, avec une prévalence des thématiques environnement, solidarité, santé. Les acteurs de la société civile qui s'adressent à l'établissement sont issus du territoire métropolitain mais aussi des départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain. **Cet outil de recherche collaborative et d'innovation sociale au service de la collectivité** constitue un élément distinctif de l'établissement. Il a trouvé un certain équilibre entre le nombre de sollicitations émanant de la société civile et la capacité à y répondre de manière qualitative par des stages de master, des projets tutorés ou des projets de recherche (Figure 4).

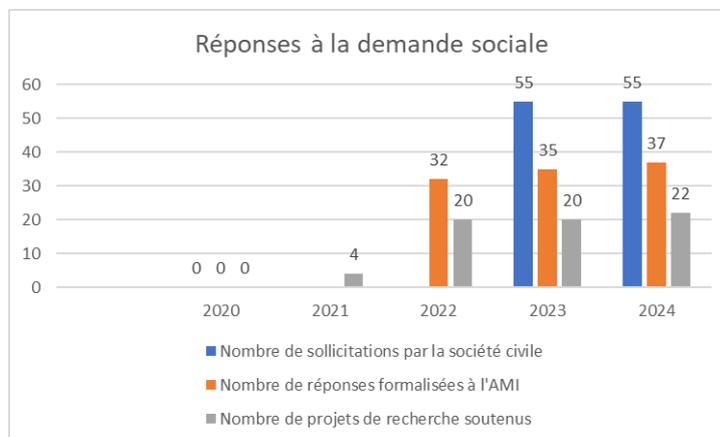


Figure 4 La médiation scientifique répond à la demande sociale

Enfin, l'établissement est **impliqué dans le débat public à travers des collaborations pédagogiques et de recherche**. Il participe, avec la Ville de Lyon, au projet européen NetZeroCities "Fabrique du climat" tiers-lieu phare pour la transition écologique. L'ULL2 soutient depuis 2023 et a adhéré en mars 2025 au réseau Lyon Agora 2030 qui regroupe plus de 130 acteurs publics et privés du territoire lyonnais et est animé par la Ville de Lyon. Il a signé une convention de coopération et d'engagement avec l'ULL2 articulant le plan AVENIRS au Plan Climat de la Ville.

### Une université engagée dans la rénovation énergétique et dans la sensibilisation à la crise climatique

Résolue à réduire son empreinte énergétique, l'ULL2 est engagée depuis plusieurs années dans la **rénovation énergétique de ses campus** : programmes immobiliers, évolution du mix énergétique avec raccordement au chauffage urbain, réduction des consommations, etc.

Depuis 2022 (données 2021), en évaluant son impact carbone tous les trois ans, l'établissement s'inscrit dans une démarche visant à atteindre la neutralité en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Alors qu'il faisait jusqu'ici appel à des prestataires, il s'est doté, en 2019, **d'un poste d'économiste des flux chargé de l'élaboration des bilans carbone ENERGIE** ainsi que du suivi des indicateurs énergétiques et de la mise en œuvre d'un plan d'action ; puis en avril 2024, **d'un poste de chargé de décarbonation** pour **soutenir les initiatives de l'économiste des flux et sensibiliser les usagers dans des ateliers** tels que l'Atelier 2T et l'atelier Fresque du climat, tout en élargissant le périmètre du bilan pour inclure la mobilité. Il faut noter que les unités de recherche, pour la plupart pluri-tutelles, ne s'inscrivent pas dans ce bilan global. L'établissement met à disposition de celles qui le demandent des données qui relèvent de la gestion centrale (bâtiments, fluides, missions). En 2023-2024, cinq UMR et une Fédération de recherche (FR) ont été accompagnées dans la réalisation de leur bilan carbone.

La performance environnementale de l'établissement est suivie par plusieurs indicateurs du PAP et du RAP, dont un commun au COMP (objectif 3). En 2023, les effets des travaux sur la production de chaleur (raccordement au chauffage urbain octobre 2022), de l'efficacité des équipements (robinets thermostatiques, pompes, éclairages), et du plan de sobriété énergétique (octobre 2022) ont permis **de dépasser les cibles annoncées** (Figure 5).

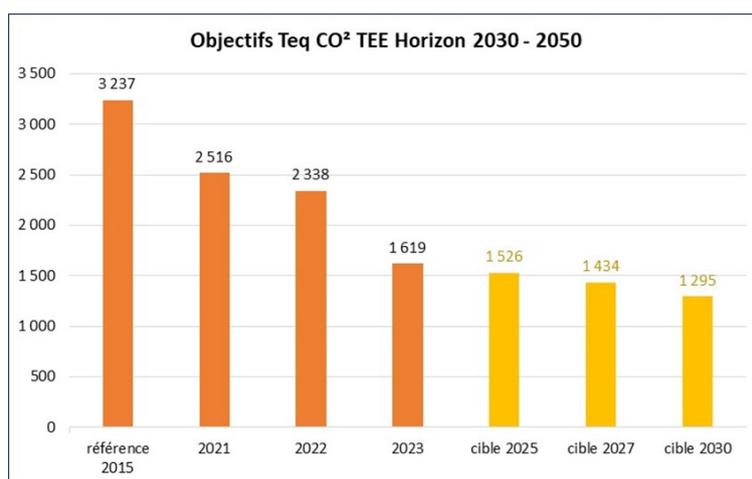


Figure 5 Les objectifs de réduction d'émission carbone à l'horizon 2030

L'année 2023 marque une réduction notable des gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence 2015. Cette performance sera encore augmentée par la mise en place de panneaux photovoltaïques sur La Ruche en 2026 et la poursuite de la politique de sobriété énergétique. La cible de réduction des GES 2030 est maintenue à -60%.

Plusieurs mesures visant à verdir la flotte automobile ont par ailleurs été engagées. En 2024, sur les 13 véhicules composant la flotte de l'établissement, sept étaient électriques. Par comparaison, en 2021, un seul des 11 véhicules de la flotte automobile était électrique (RAP 2024).

**La mise en place d'équipements favorisant la mobilité vélo est un objectif prioritaire de l'établissement.** En 2024, l'Université a rejoint la démarche « Employeur pro vélo » en vue d'en obtenir le label. L'opération Freevélo'v de location gratuite de vélos aux étudiants mis en place par la Métropole est un succès. L'installation de deux parkings vélo sécurisés sur le campus PDA a été réalisée début 2025 (Figure 6).

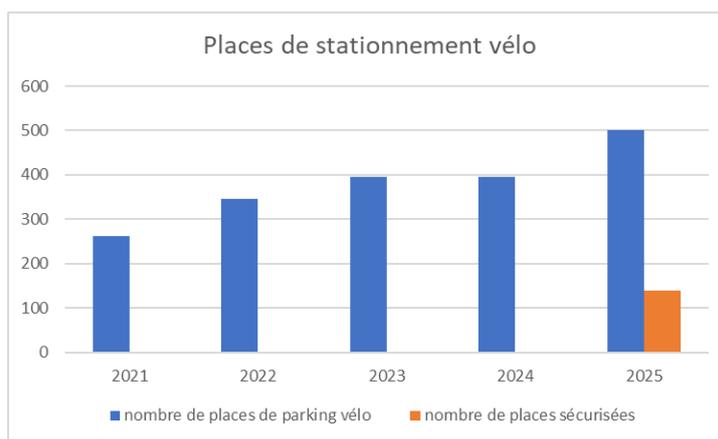


Figure 6 L'accroissement des infrastructures de stationnement vélo (2021-2025)

L'établissement s'est saisi du **Plan climat-diversité en cours de contrat en recensant et mobilisant les compétences existantes** dans l'université tout en **renforçant les collaborations pluridisciplinaires et extra-académiques avec le territoire** : sur le plan de la formation des étudiants, l'organisation de la certification fait l'objet de réflexions et de propositions au sein d'un groupe de travail actif depuis 2022, accompagné par un ETP à la direction de la formation, et d'un dialogue avec les composantes de l'établissement. Depuis 2023, plusieurs CPP ont été fléchés sur des projets visant à développer des actions de formation TEDS, inscrites dans le COMP et dans le plan Avenirs.

Au niveau licence, un recensement de plus de 170 enseignements portant sur des enjeux TEDS a été réalisé. **Un parcours spécifique a été intégré au niveau licence dans l'offre d'Enseignements d'ouverture (EO) et comprend un Mooc « Climat et transition ».** Celui-ci a été conçu par un groupe d'enseignants-chercheurs de l'Université de Lyon 1 et a été complété par des supports en ligne et des TD relevant des SHS conçus en 2023-24 par des enseignants-chercheurs de Lyon 2. Un programme à la carte d'EO TEDS a été proposé aux étudiants de Licence, avec des formats pédagogiques variés : CM en grand groupe, TD, en présentiel ou en distanciel, hybride ou asynchrone (12 EO TEDS en 2023, 19 à la rentrée 2025). Au niveau master, un module transversal (MOTIF) de 25h intitulé « *Crises écologiques, crises sociales ?* » est proposé aux étudiants de l'ensemble des masters depuis 2023. Le module « *design des politiques publiques* » incite les étudiants à proposer des solutions au territoire sur des questions telles que la précarité alimentaire en 2024 avec la Ville de Lyon. En outre, plusieurs formations de master forment directement à des métiers de la transition (gestion des risques, etc.).

**L'ULL2 soutient les projets et initiatives étudiants relevant de la TEDS qui allient des préoccupations environnementales à la qualité de vie étudiante** (alimentation, réduction des déchets, équipement numérique, etc.). Elle valorise aussi l'engagement étudiant relatif aux thématiques TEDS. Ces initiatives représentent cependant une part encore très minoritaire des projets (moins de 10% pour l'engagement étudiant, 3% pour les projets portés par les associations étudiantes et initiatives individuelles). Aussi l'établissement souhaite-il les encourager par des semaines nationales dédiées, la labellisation RESES (Réseau Etudiant pour une Société Ecologique et Solidaire) ou via **le budget**

**participatif.** Sur le plan de la recherche, les projets relevant des thématiques TEDS au sens large représentent, selon les années, entre un tiers et la moitié des projets déposés et obtenus.

## La gouvernance, la communication et le système d'information : trois piliers de l'établissement (réf. 5)

### Une stratégie centrée sur le partage des informations et une meilleure organisation des directions

La gouvernance de l'établissement repose sur l'articulation étroite entre :

- L'équipe présidentielle (formée de la présidente et de 12 Vice-présidents) et la Direction générale des services (DGS) qui se réunissent chaque lundi matin pendant trois heures,
- Le Conseil des directeurs de composantes (CDC) qui siège tous les mois et comprend les directions des 14 composantes et des 33 unités de recherche ;
- Les conseils centraux de l'université, dont :
  - Le Conseil d'administration (CA),
  - La Commission de la formation universitaire (CFVU) et la Commission de la Recherche (CR) qui siègent tous les mois,
  - Le Conseil académique (CAC) qui siège tous les deux mois,
  - Et le Conseil social d'administration (CSA) et la Formation spécialisée (FS) qui siègent chacun au moins quatre fois par an
  - Des instances non réglementaires telles que le Comité des relations internationales (CORI) ou la Commission numérique d'établissement (CNE).
  - Depuis janvier 2025, la présidente s'appuie également sur une directrice de cabinet, tournée vers l'extérieur et en lien permanent avec les VP et le DGS.

**Cette organisation a pour objectif de garantir la bonne circulation des informations** (chaque séance des instances commence par un point d'actualités) et la mise en discussion continue de la politique de l'établissement dans toutes ses dimensions. La réunion de ces instances de niveau politique se double d'une coordination administrative. Le DGS réunit les Directions centrales tous les mardis matin et un jeudi sur deux les Responsables administratifs et financiers (RAF) des composantes d'enseignement. Les directions des unités de recherche – qui assistent par ailleurs au CDC - et leurs gestionnaires sont réunis régulièrement sous l'égide du binôme politique et administratif dédié (Vice-présidente chargée de la recherche et Directrice de la recherche et des écoles doctorales). **Les directions centrales sont envisagées comme des directions supports** qui couvrent l'ensemble des activités de l'université, en soutien transversale aux autres services, aux composantes d'enseignement et aux unités de recherche.

L'année 2021 a été marquée par une réorganisation des directions centrales, afin de répondre aux besoins exprimés dans le projet d'établissement adopté en 2019 et aux orientations du nouveau mandat (2021-2025) qui mettaient l'accent sur les missions « vie étudiante » et « sciences et société ». Les principaux changements ont consisté à scinder la Direction de la formation et de la vie étudiante (DFVE) qui était très difficile à piloter au regard de l'accroissement de la mission vie étudiante. Deux directions ont donc été créées une Direction de la Formation (DF) et une Direction de la Vie étudiante et des campus (DVEC) comprenant le service de santé universitaire et le service culturel.

En outre, a été créée une Direction Sciences et sociétés (DiSS) qui comprend notamment le Service commun de formation continue (SCFC) initialement positionné à la Direction de la formation et de la vie étudiante. Par ailleurs, l'audiovisuel et le protocole ont été rattachés à la Direction de la communication devenue Direction de la communication et de l'évènementiel (DIRCOME) et le pôle archives à la Direction des Affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM).

**Cette réorganisation a permis de s'aligner sur l'évolution de la politique ministérielle** en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Elle a aussi permis **une meilleure identification des services** ressources et a clarifié la répartition des rôles et des missions en interne mais aussi vis-à-vis des partenaires extérieurs. Elle s'est aussi concrétisée par le recrutement de nouveaux directeurs et par une reconfiguration des périmètres des VP (vie étudiante, des campus et de la culture ; sciences et société).

Côté vie étudiante, **cette réorganisation a permis d'accroître la qualité de service aux usagers** (en particulier de la fonction Accueil/Renseignements) sur les deux campus en dépit de fortes contraintes bâtementaires sur le campus BDR et de fortes contraintes en matière de ressources humaines (RH). Cependant, elle a également rencontré des limites, accentuées par la crise sanitaire et les interférences avec le projet de rapprochement Lyon 1/Lyon 2. **Aussi certains process devront-ils être consolidés ou réinterrogés à l'avenir** car s'ils ont permis de travailler avec davantage de transversalité, l'objectif est encore loin d'être atteint.

De même, si certaines initiatives ont permis le travail en mode projet entre directions (préparation de la rentrée universitaire, coordination des actions culture / sciences et société ; sensibilisation des étudiants aux VSS et handicap, etc.), des progrès sont encore à faire. Le rattachement du SCFC à la DiSS a par ailleurs généré des effets négatifs sur la bonne articulation entre les services chargés de la formation initiale d'une part, de la formation continue d'autre part.

### La communication interne et externe

La communication est coordonnée par une Direction dédiée, reconfigurée en 2021. La DIRCOME a pour mission la communication institutionnelle, en interne (étudiants et personnels) et en externe. **Elle a pour objet de valoriser l'ensemble des activités de l'établissement, la gestion du protocole, l'appui aux événements internes et une prestation d'accueil pour des événements externes.** Elle s'appuie sur un réseau de communicants au sein de l'établissement, notamment dans les composantes et les unités de recherche.

La crise sanitaire a permis une prise en main rapide, par l'ensemble de la communauté, des nouveaux sites mis en ligne en février 2020 qui ont été les premiers vecteurs de communication pendant la période de confinement. Celle-ci a paradoxalement permis d'amplifier la communication via le site web de l'université et de valoriser les politiques en faveur de l'inclusion et de l'égalité, de la transition écologique, etc. De même, les outils numériques déployés dans ce contexte de crise (captation vidéo, visioconférence) **ont accéléré le recours à de nouveaux outils pédagogiques et de communication** désormais mobilisés de manière systématique, à l'image de la plateforme Moodle.

La charte graphique déployée en 2019 a également contribué à **une meilleure identification de l'université sur le web et à une appropriation de son identité** et de ses valeurs en interne mais aussi auprès des partenaires académiques et non académiques ainsi que du grand public.

En parallèle, le travail sur la gestion des réseaux sociaux s'est poursuivi, l'enjeu étant de cibler tel ou tel réseau selon le public à toucher. La polémique relative au réseau X a conduit l'établissement à privilégier l'utilisation de LinkedIn et à entamer une réflexion autour de nouvelles plateformes, en vue d'optimiser la communication de l'établissement sur le plan de la formation, de la recherche et du recrutement de ses personnels. Un nouveau marché permet par ailleurs de réaliser des campagnes sponsorisées pour valoriser les formations lors des périodes d'inscription via Mon master et Parcoursup.

La gestion des relations presse a également évolué, l'enjeu étant non seulement **de communiquer de façon agile en période de crise** mais aussi **de promouvoir une communication positive sur les activités de l'établissement.** Les échanges sont désormais beaucoup plus fluides avec la presse quotidienne

régionale mais aussi spécialisée. En 2024, ont ainsi été comptabilisées 761 retombées presse, réparties entre la presse régionale et nationale papier (205), télévisuelle (29), web (493) et radio (34).

Enfin sur l'événementiel, la DIRCOME s'est structurée afin de mieux gérer les demandes d'amphithéâtres (en particulier du grand amphithéâtre, des salons et de la salle de réception sur BDR et de l'amphi culturel sur PDA) et de salles à la fois pour les réservations externes et internes.

**Toutefois, même si elle s'est beaucoup modernisée**, la politique de la communication rencontre des limites. Il reste à harmoniser la ligne éditoriale entre la DIRCOME et les composantes, chacune d'entre elles étant reliée à des champs disciplinaires et professionnels très éclatés. Le réseau des communicants au sein des services et composantes, constitué de profils multiples (non professionnels de la communication) et de fractions d'ETP très variables (de 100 à 10 %) doit aussi être revisité. Enfin, alors que les besoins de communication (moyens et RH) sont en augmentation (en lien avec les APP) la situation budgétaire actuelle de l'établissement ne permet pas d'y répondre.

### Un Système d'information (SI) structuré et régulièrement amélioré

Pour définir un cadre stratégique clair pour ses systèmes d'information (SI), l'ULL2 a élaboré et voté, en 2021, un **Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique (SDSIN) 2021-2025** (Annexe 5). Le SDSIN s'appuie sur neuf axes stratégiques qui visent à **structurer et à orienter le développement numérique** de l'établissement. Il est suivi régulièrement et présenté chaque semestre, en réunion de gouvernance, en Commission numérique d'établissement (CNE), auprès des directeurs de services centraux et des RAF à partir d'indicateurs tels que le taux d'exécution budgétaire par programme, l'avancement des différents projets, le nombre de réunions annuelles des instances de gouvernance sur le numérique, la conformité à la Politique de sécurité des systèmes d'information de l'état (PSSIE), le nombre d'incidents de sécurité, le taux d'équipement et de rénovation des salles pédagogiques.

Dans le cadre du COMP 2024-2026, des objectifs numériques forts ont été définis, notamment au sein d'une action dédiée au « pilotage ». **Ces objectifs incluent l'amélioration de la sécurité des systèmes d'information, le renforcement des outils de pilotage, ainsi que l'élaboration d'un nouveau Schéma Directeur du Numérique pour la période 2026-2030.**

Le SI de l'établissement couvre correctement les besoins fonctionnels et métiers de l'établissement, grâce aux projets menés dans le programme 6 du SDSIN (simplification, pilotage, dématérialisation). Des outils ont été testés et déployés pour piloter le volet Ressources Humaines (OHRIS pour la gestion des temps, TIMI pour la gestion des Attestation de service fait AIRS pour un suivi simplifié et sécurisé des conventions et OSCAR pour le suivi financier des conventions de recherche). Notons que la mise en œuvre du SDSIN 2021-2025 a connu des retards dans le domaine de la gestion du patrimoine et de la gestion électronique des documents (GED) et que le périmètre Recherche devra être renforcé. Côté scolarité, l'ULL2 est engagé dans la vague 4 de PEGASE. D'autre part, elle prévoit la mise en œuvre et le déploiement d'un outil d'élaboration et de suivi de l'offre de formation (OF) afin d'optimiser le travail de préparation, de mise en place et de suivi de la nouvelle OF pour la rentrée 2027.

**La résilience et la sécurité de fonctionnement du système d'information** ont été travaillés dans le cadre du programme 9. La DSI a mis en place son plan de continuité d'activité (PCA) qui s'inscrit dans le PCA de l'établissement. Pour répondre aux enjeux de cybersécurité, l'ULL2 a par ailleurs constitué un comité de pilotage de la sécurité des systèmes d'information qui se réunit trimestriellement pour orienter les actions de sécurité.

Parallèlement, l'établissement a instauré une démarche d'homologation de sécurité avec l'appui d'un prestataire extérieur qui doit permettre un pilotage par les risques des actions liées à l'amélioration de la sécurité des SI, garantissant ainsi la conformité aux obligations réglementaires. Cette démarche

inclut **une évaluation systématique des risques, permettant d'identifier les vulnérabilités et d'évaluer l'impact des menaces.** De plus, **un tableau de bord des incidents de sécurité est communiqué** mensuellement par le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) qui assure une surveillance continue des menaces. Un programme spécifique SSI sera intégré au prochain SDSIN, renforçant ainsi l'engagement de l'établissement en matière de sécurité ; en outre **un Système Informatisé d'Aide à la Décision (SIAD)** permettra de produire des indicateurs clés et des données essentielles, facilitant ainsi la prise de décision stratégique et l'alignement avec les objectifs visés. Grâce à ces mesures, le SI déployé assure une protection adéquate des données sensibles et répond aux exigences réglementaires. Aujourd'hui, la gouvernance ne dispose pas d'un tableau de bord unique regroupant tous les indicateurs et les données de pilotage mais de plusieurs tableaux réalisés par différentes directions comme la DAF (suivi des données financières) ou par l'OFIVE.

Malgré ces acquis, la DSI souffre d'un fort turnover de ses équipes lié à une attractivité insuffisante des métiers du numérique, aggravée par l'impact négatif de l'IA. La recrudescence des cyberattaques sur les administrations accroît les risques, tandis que les difficultés budgétaires fragilisent le déploiement des projets futurs.

### Une politique qualité mise en œuvre de manière suivie au sein des services et composantes (réf. 6)

Sur la période 2020-2024, l'université **est montée en puissance sur les outils permettant de mesurer la qualité de son fonctionnement et des résultats obtenus.** Depuis 2022, les projets annuels de performance (PAP) ainsi que les rapports annuels de performance (RAP) sont construits et suivis par la Direction Générale des Services en collaboration avec les services contributeurs. Dans le cadre du Dialogue de performance 2023, l'établissement a en outre analysé l'état d'avancement du suivi des recommandations de l'évaluation HCERES 2022.

Chaque direction s'est par ailleurs dotée de services compétents comme le Service Pilotage des Outils de la Masse Salariale (POMS) à la DRHAS, le service de contrôle de gestion et de comptabilité analytique à la DAF ou l'Observatoire de la formation, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE) au sein de la DVEC. **Ces services fiabilisent les données et assistent la gouvernance dans la prise de décision** dans le domaine de la formation. Un projet de système d'information décisionnel a été présenté dans le cadre du COMP 2024-2026. Il sera complété par un outil de pilotage de l'offre de formation, indispensable pour mesurer la soutenabilité de celle-ci.

Même si **la démarche qualité n'a pas pris la forme d'un pilotage centralisé** faute de moyens RH, **les initiatives et les expérimentations développées** dans les services et composantes (pour certaines avant 2020) se développent dans les domaines de la scolarité et de la vie étudiante. En outre, le contrôle interne financier et comptable, le pilotage de la masse salariale, le suivi de la qualité de vie au travail via la mise en place d'un Baromètre QVT annuel ainsi que la dématérialisation des procédures financières et juridiques (dématérialisation des signatures, logiciel AIRS pour les conventions, etc.) se poursuivent.

### Vers une gestion budgétaire et RH optimisée grâce à des outils de pilotage et des procédures toujours plus pointus (réf. 7)

#### Un pilotage budgétaire et des ressources humaines gérés le plus finement possible

**La mobilisation de ressources complémentaires** à travers les réponses aux AAP et le développement de l'alternance **s'est accrue au cours du contrat écoulé.** Ainsi, l'établissement s'est doté d'un CFA interne et d'un Vice-président dédié permettant un développement conséquent de l'offre proposée,

non seulement à l'IUT, qui fonctionne entièrement en alternance, mais également à la FDJVD, à l'ICOM et à l'IETL, etc. Ce développement s'est appuyé **sur la construction d'un dispositif permettant de contrôler l'équilibre financier des FA en coût complet**. La définition de ces coûts s'est appuyée sur le travail déployé à la fois par le SCFC, le service POMS de la DRHAS et le service pilotage et contrôle financier de la DAF.

Côté FC, le soutien au développement d'une offre de formation déjà conséquente (avec un Vice-président dédié) s'est accompagné **du déploiement de nouvelles matrices financières** permettant d'apprécier les équilibres financiers des formations, à partir d'une prise en compte des coûts complets. Ces matrices ont conduit à réformer certaines offres, à augmenter les coûts d'autres et à en fermer quelques-unes.

Plus généralement, **les effectifs d'enseignants et d'enseignants-chercheurs** sont notoirement **insuffisants** au regard de l'offre globale de cours proposés. En 2023, Lyon 2 a **ainsi eu recours à près de 2 400 intervenants vacataires** pour suppléer les enseignants titulaires ou contractuels affectés dans l'établissement, **qui assurent en moyenne environ un tiers des heures de formation**. Pour soutenir les équipes pédagogiques et administratives, trois stratégies principales ont été mobilisées.

D'une part, **une politique de redéploiement des postes** entre composantes et disciplines sur la base du taux d'encadrement pédagogique. **Ce taux est calculé** chaque année au réel des personnels présents et sur la base de leur service statutaire par la DF et le service POMS de la DRHAS. **Il permet d'apprécier** - aux côtés d'autres variables comme les besoins de la recherche ou la proportion MCF/PR - **les demandes formulées par les composantes de formation au moment des dialogues de gestion** qui se tiennent en septembre/octobre. Les disciplines bénéficiant des taux d'encadrement les moins dégradés peuvent ainsi se voir privées d'un poste (ou de la masse salariale correspondante) au bénéfice d'une discipline plus en difficulté. Ces dernières années, ce sont les disciplines Droit et Psychologie et les disciplines Science politique, Science de l'éducation et Science de l'information qui ont été les plus soutenues.

D'autre part, l'établissement a déployé une politique visant à soutenir les équipes pédagogiques qui se sont engagées dans le déploiement d'une offre en FC et en Alternance, participant ainsi à l'augmentation des ressources propres qui représentaient 18,2% au compte financier 2024. Cette stratégie s'appuie notamment **sur le dispositif des excédents mobilisables** mis en place par le Vice-président à l'Alternance : dès lors qu'une formation dégage, en coût complet, des recettes supérieures aux dépenses qu'elle suscite, les équipes peuvent demander des renforts RH (MCF, ATER, PAST, IGE, gestionnaire de scolarité, etc.), des heures complémentaires pour compléter la formation ou des moyens supplémentaires pour des sorties de terrain par exemple.

Enfin, concernant les personnels BIATSS, **il a fallu agir contre le fort turnover et la dégradation de l'attractivité** dans le contexte inflationniste post-COVID, malgré un objectif initial de maintien des ETP, hors recettes spécifiques complémentaires. **Cette politique s'est déployée sur deux volets** : la création de concours pour limiter l'augmentation de la part des personnels contractuels (près de 39,9% en 2024) et le soutien aux rémunérations, des titulaires comme des contractuels, via une revalorisation du RIFSSEP et du salaire des contractuels, ciblée dans un premier temps sur les niveaux les plus faibles. **L'appui aux équipes en difficulté** s'est déployé via **la création de quelques postes au sein de l'équipe « EPR »** ainsi qu'une mobilisation plus volontariste du Complément indemnitaire annuel (CIA) au bénéfice des équipes impactées par une forte surcharge d'activité.

Ces démarches ont accompagné la stabilisation des budgets en fonctionnement pendant le temps du contrat, en particulier pour les unités de recherche et les composantes, à recettes équivalentes, en lien avec l'optimisation des prévisions de dépenses des directions centrales. **L'enjeu a été de dégager des marges budgétaires pour reconstituer le Fonds de roulement et la Trésorerie disponibles de**

l'université afin de financer la modernisation des équipements immobiliers (démolition/reconstruction de la bibliothèque du campus PDA) et des infrastructures numériques et informatiques (dans le cadre du SDSIN) notamment.

**Ces prévisions** ont néanmoins été **très négativement impactées** par le contexte inflationniste post-COVID, à la fois par la hausse non compensée du coût de l'électricité (+3,4 M€ entre 2021 et 2025), par la compensation très partielle des mesures RH décidées par l'État (+ 9,5 M€ entre 2022 et 2025) et par la hausse des coûts prévisionnels de construction de La Ruche (+8,5 millions d'euros). **Ce sont au total 21,4 M€ qui manquent aux réserves de l'établissement et qui mettent en péril son modèle économique.**

### Une procédure budgétaire et un dialogue de gestion structurés

**La procédure budgétaire est clairement structurée.** Le Document d'orientation budgétaire (DOB) est adopté en avril/mai sur la base d'une appréciation de l'équilibre budgétaire global à l'issue du Compte financier de l'année précédente, d'une cartographie des grandes activités et d'une analyse des facteurs exogènes ayant un impact sur cet équilibre global.

La fixation du cadre budgétaire est consolidée en juin avant les dialogues de gestion qui se tiennent de juillet à octobre pour déboucher sur le vote du budget initial en parallèle d'un budget rectificatif N-1 en décembre (conformément aux préconisations GBCP déprogrammation/reprogrammation).

La Direction des Affaires Financières (DAF) assure un suivi budgétaire mensuel. Des comptes rendus de gestion réguliers (CRG) sont établis depuis 2020. **L'objectif est la professionnalisation des acteurs de la chaîne budgétaire** qui permet à la DAF d'effectuer une analyse consolidée à destination de la gouvernance. Ces CRG permettent la mise à disposition, trois fois par an, de données permettant de procéder à une analyse budgétaire approfondie et d'adapter, de réorienter ou de sécuriser la trajectoire.

L'organisation **des dialogues de gestion ayant suscité beaucoup d'insatisfaction**, elle a été **refondue** à partir de l'année 2020-2021 en vue d'en optimiser le fonctionnement et de mieux adapter les types de discussions et les acteurs qui y prennent part.

Le nouveau modèle est le suivant :

- **Les enveloppes globales en fonctionnement, équipement, personnel, des unités de recherche** sont **arbitrées et transmises à la DRED**, qui procède à la répartition entre unités, selon un mode de répartition discuté et validé en Commission recherche, prenant en compte 17 critères. Dans le cadre de la campagne d'emploi, les unités de recherche font également remonter leurs demandes en moyens RH (BIATSS et EC) à la DRED. Les demandes BIATSS font l'objet d'échanges afin que le besoin soit bien compris, puis sont classées, argumentées et remontées à la DRHAS.
- **Les dotations en fonctionnement et en investissement des composantes** de formation (UFR et Instituts) ont **été stabilisées** au début du mandat précédent (2020) mais peuvent faire l'objet d'échanges entre les composantes et la DAF.
- Les questions et enjeux associés aux personnels BIATSS des UFR et Instituts sont évoqués lors d'échanges spécifiques entre la DRHAS et les directions de ces composantes.
- **Les demandes de dotation en fonctionnement et en investissement des directions centrales** sont centralisées par la DAF en juillet et font l'objet d'échanges jusqu'en octobre.
- En septembre, les directions d'UFR (RAF et directeurs) sont reçues par la présidente, le vice-président chargé des personnels et des ressources budgétaires ainsi que le DGS afin de faire un point sur les projets, opportunités ou difficultés rencontrés par la composante. Lors de

cette réunion sont abordés les sujets budgétaires qui n'auraient pas trouvé de réponse au stade précédent.

- Cette réunion se prolonge lors d'une deuxième séance à laquelle participent, outre la direction de composante, les responsables de formations ou de départements ainsi que les directions des unités de recherche **concernées par la campagne d'emploi EC**.
- À l'issue de ces dialogues, la gouvernance de l'établissement communique ses arbitrages en vue du BI de l'année suivante.

**Si ce modèle est apparu plus satisfaisant que l'ancien** - où tous les points étaient abordés en une seule réunion - il a rencontré des **difficultés liées aux manques d'échanges institutionnalisés** entre les composantes de formation et la DAF, du fait notamment de difficultés RH à la DAF. La redéfinition à venir des dotations en fonctionnement sera l'occasion d'une réorganisation de ces échanges. Les composantes de formation ont également manifesté une insatisfaction dans les retours tardifs et peu explicités de la DRHAS sur les demandes en personnels BIATSS. **La construction récente d'un indicateur de taux d'encadrement BIATSS** dans les composantes (le pendant du taux d'encadrement pédagogique) permettra **de fiabiliser ces échanges** à partir d'outils de pilotages mieux partagés.

### Une politique RH ambitieuse : entre engagements forts et défis structurels persistants (réf. 8)

La DRH est structurée autour des quatre fonctions suivantes : gestion des personnels (passage à la paye intégrée au 1er trimestre 2021), recrutement et développement des compétences, pilotage des outils et de la masse salariale et environnement de travail et action sociale.

En dehors du **rééquilibrage des taux d'encadrement pédagogique** entre disciplines et composantes de formation, la politique RH s'est attachée à **favoriser la qualité de vie au travail (QVT) et l'attractivité de l'établissement** afin de réduire le turnover des personnels BIATSS et déployer des actions visant à lutter contre les discriminations de genre et l'endorecrutement des enseignants-chercheurs.

Le baromètre QVT a permis de mieux cerner le ressenti des équipes tant pédagogiques qu'administratives. **Le développement progressif du télétravail, dans un cadre négocié** avec les organisations syndicales, est considéré comme une avancée importante notamment dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Des ajustements ont néanmoins été nécessaires pour s'assurer que les missions d'accueil des usagers soient garanties et pour prendre en compte l'agenda universitaire avec ses pics d'activité saisonniers.

La politique de formation du personnel est restée très dynamique et a permis de soutenir le développement des compétences. Elle **s'appuie sur des méthodes innovantes et des ressources internes de qualité** ainsi que sur des parcours dédiés régulièrement renouvelés (à destination des nouveaux enseignants, enseignants-chercheurs, ATER et vacataires) et un service spécifiquement dédié à l'accompagnement des enseignants (le SPS, Service de pédagogie du supérieur).

Au-delà des mesures de revalorisation issues de la LPR, une politique significative de soutien aux rémunérations des agents contractuels sur postes permanents, enseignants et BIATSS, a été menée dans les limites imposées par les contraintes budgétaires.

L'établissement s'est par ailleurs doté **d'un plan égalité** pluriannuel regroupant l'ensemble des objectifs visés. La politique d'égalité s'est notamment **concentrée sur la féminisation du corps des Professeurs des universités** pour laquelle le dispositif dit de repyramidage a constitué un levier privilégié. Ce taux de féminisation est ainsi passé de 36,8% en 2021 à 42,43% en 2024. L'établissement s'attache également à féminiser les postes d'encadrement BIATSS. Le plan d'action comporte des formations sur l'égalité professionnelle et les discriminations.

Chaque 8 mars, une conférence sur les questions d'égalité professionnelle est organisée pour les personnels. Des formations relatives aux discriminations et aux violences sexistes et sexuelles ont également été créées pour les EC nouvellement nommés. En outre, en 2024, un financement du MESR a permis **de monter une exposition sur les questions d'égalité professionnelle à l'université**. Grâce à

un autre financement du MESR, un module d'auto-formation de 45 minutes concernant les biais cognitifs dans le recrutement a été élaboré en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille à destination des membres des comités de sélection, et à terme des membres des comités de recrutement BIATSS.

**Ces efforts se heurtent cependant à une évolution démographique défavorable** ainsi qu'au fonctionnement autonome des COS qui empêchent la mise en œuvre d'une politique concertée et ralentissent la féminisation du corps des professeurs d'universités.

**Pour les BIATSS, l'environnement concurrentiel est défavorable**, l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur au regard des niveaux de rémunération des autres acteurs du secteur public étant faible, en particulier pour certaines compétences (informatiques, juridiques, financières). Enfin, selon le baromètre QVT, **l'accompagnement des parcours et des carrières est ressenti comme non satisfaisant et manquant de visibilité**. Il conviendra donc de renforcer les actions de communication et la visibilité des valeurs portées par la communauté universitaire pour renforcer son attractivité et de **poursuivre la sensibilisation et la formation des personnels** sur les thématiques portées par l'université : lutte contre toutes les discriminations, handicap, ouverture, responsabilité sociale, développement durable.

Vers une politique immobilière durable : améliorer les bâtiments en intégrant les enjeux environnementaux (réf. 9)

Des campus en mutation : une stratégie immobilière ambitieuse face aux enjeux fonctionnels et environnementaux

La stratégie immobilière de l'ULL2 s'articule autour **d'objectifs patrimoniaux et d'intervention clairement définis**. Elle vise à renforcer l'attractivité, la visibilité et la lisibilité de ses campus, tout en prenant en compte **les besoins fonctionnels des usagers** afin d'améliorer leur qualité de vie.

Pour soutenir la stratégie immobilière, un Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2024-2028 (Annexe 6) a été adopté par le Conseil d'administration en juillet 2024. Ce SPSI **donne un état des lieux exhaustif** du patrimoine immobilier, de son état et de son utilisation, et des projections à court, moyen et long terme. En outre, une réactualisation du Plan Guide du campus PDA (Annexe 7) est en cours de finalisation et sera adoptée durant l'année 2025. Ce document a pour objectif **de définir de grandes orientations quant à l'évolution des usages, de l'équilibre entre espaces bâtis et non bâtis, de la qualité écologique** ainsi que de l'insertion du campus dans son environnement urbain de proximité et à l'échelle métropolitaine.

Un fort investissement humain et financier a globalement permis de répondre à l'ambition du précédent SPSI même si la crise sanitaire a perturbé la dernière période (retard des travaux, disponibilité des moyens humains, etc.).

**La situation patrimoniale de l'établissement est restée stable, sans évolution significative**. Une attention particulière a été portée à l'anticipation des réductions de surface, notamment avec la destruction de l'ancienne bibliothèque (bâtiment J) sur le campus PDA, compensée par l'ouverture de la bibliothèque universitaire provisoire (BUP) dans le bâtiment S. Sur le même campus, un bâtiment modulaire de 1 400 m<sup>2</sup> (Bâtiment T) a été acheté et aménagé pour accueillir des salles pédagogiques et compenser la fermeture du bâtiment L en 2022 (Figure 7).

Service responsable de la production de l'indicateur : DIMMO			Code indicateur : PAP-IMM-01			
Utilisation de l'indicateur et par qui : Auto évaluation HCERES 2021 / RAP 2023 / PAP 2024 / PAP 2025						
Formule de calcul en précisant les champs des données utilisées : type de surface : surfaces de plancher (SDP)						
Dates d'observation : année universitaire		Fréquence production : annuelle		Source : Référentiel technique ESR 2023		
	Situation			Évolution 2019 > 2023 (m <sup>2</sup> )	Cible	Cible
	Surface SDP 2019 (m <sup>2</sup> )	Surface SDP 2022 (m <sup>2</sup> )	Surface SDP 2023 (m <sup>2</sup> )		Surface SDP 2025 (m <sup>2</sup> )	Surface SDP 2027 (m <sup>2</sup> )
Berges du Rhône	54 186	54 186	53 542	-644 m <sup>2</sup> modification de la convention MILC	53 574	53 574
Porte des Alpes	74 437	68 937	68 937	- 5 500 m <sup>2</sup> Bat S (BUP) : +1659 m <sup>2</sup> (2020) Bat J : -6 113 m <sup>2</sup> (2021) Bat H partiel : -1 406 m <sup>2</sup> (2021)	70 047	73 653
Autres sites	5 313	5 313	5313	0	4 592	4 592
<b>TOTAL</b>	<b>133 936</b>	<b>128 436</b>	<b>127 792</b>	<b>-6 144</b>	<b>128 213</b>	<b>131 819</b>

Figure 7 Évolution et objectifs des superficies des campus (2019-2023) (source PAP 2025)

Après l'achèvement du plan campus qui a concerné le seul campus des BDR, l'établissement a entrepris de rénover le campus PDA qui souffre de son éloignement du centre-ville et de l'état vétuste de certaines de ses infrastructures. **La construction du Learning Centre La Ruche va le transformer de manière significative.** Prévues pour être livrées au 1er trimestre 2026, cette opération représente un coût global estimé à 60 millions d'euros pour une surface de 13 000 m<sup>2</sup>. La première étape a consisté en la démolition de l'ancienne BU (Bâtiment J). À ce jour, le gros œuvre est achevé et la charpente est en place. Toutefois, **des retards liés au désamiantage et à une hausse générale des prix** ont conduit à une **augmentation du budget et à un décalage du calendrier initial.**

En complément de ce projet ambitieux, plusieurs programmes ont été initiés pour revitaliser le site, grâce à des partenariats forts avec les acteurs institutionnels locaux. **La construction de logements étudiants** par le CROUS (772 lits, ouverture prévue à la rentrée 2025), pourvus d'espaces de services et de commerces en rez-de-chaussée, **contribuera à renforcer l'attractivité du campus en offrant des solutions d'hébergement adaptées aux étudiants.** Parallèlement, et en lien avec la Métropole, des travaux de reconfiguration de l'Avenue de l'Europe ont été entrepris.

**Une desserte insuffisante du campus PDA ayant été identifiée** comme un facteur limitant son attractivité, **plusieurs dispositifs ont été déployés.** Afin de promouvoir les mobilités douces, l'établissement a construit deux abris vélo sécurisés de 88 places en lien avec la réalisation par la Métropole de Lyon d'une piste cyclable, la Voie Lyonnaise n°8. La structure qui gère les transports en commun lyonnais, le SYTRAL, a par ailleurs **renforcé la capacité de la desserte par les transports en commun** en procédant à l'allongement des quais et des rames du tramway T2 ce qui a permis, depuis avril 2025, d'augmenter la capacité de transport de 30 %.

Malgré tous ces points positifs, l'ULL2 est confrontée à plusieurs défis concernant son patrimoine immobilier. Tout d'abord, **une grande partie de ses infrastructures**, surtout à PDA, **nécessite des travaux importants de Gros Entretien Renouvellement (GER).** Le campus des BDR souffre quant à lui de contraintes foncières qui limitent le développement de nouvelles infrastructures. Par ailleurs, l'établissement dépend de financements extérieurs pour ses projets d'envergure, ce qui impose des

délais d'intervention serrés. La mise en place d'un Système d'Information Patrimonial (SI Patrimoine) est en cours, mais a pris du retard et l'absence d'un outil de gestion des demandes de maintenance pose problème au quotidien. Enfin, l'Université éprouve des **difficultés à recruter de nouvelles compétences, en partie en raison de salaires peu attractifs comme expliqué plus haut.**

Notons que la Direction de l'immobilier évalue annuellement, en lien avec l'Observatoire de la Formation, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Étudiante (OFIVE) et grâce à l'outil ADE (outil de planification de l'AMUE), le taux d'occupation des locaux de l'établissement. L'accessibilité de son patrimoine immobilier fait l'objet d'un indicateur dans le RAP sachant que l'ouverture de La Ruche, à la rentrée 2026, augmentera le pourcentage des bâtiments « réglementaires et fonctionnels » (Figure 8).

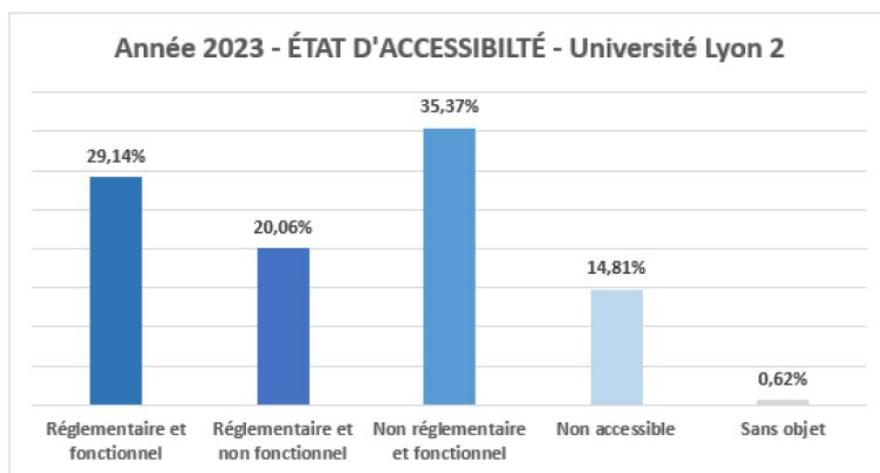


Figure 8 État d'accessibilité des locaux en 2023 (source PAP 2025)

#### Légende

- Réglementaire et Fonctionnel : Conforme à la réglementation et qualité d'usage satisfaisante ;
- Réglementaire et Non Fonctionnel : Conforme à la réglementation mais qualité d'usage perfectible
- Non Réglementaire et Fonctionnel\* : Non conforme à la réglementation mais peut répondre à l'usage ;
- Non accessible : Non accessible ;
- Sans objet : Non concerné par l'accessibilité au public.

\* Les bâtiments pour lesquels une partie significative des travaux d'accessibilité sont réalisés ont été classés dans cette catégorie.

## Une planification immobilière qui répond aux besoins des usagers

### La planification immobilière de l'ULL2 est étroitement articulée à sa stratégie globale et à son SPSI.

En 2017, afin d'être en mesure de déployer les initiatives ambitieuses comme le Plan Campus et le projet La Ruche, l'établissement a opéré **une réorganisation importante en regroupant** les directions de l'immobilier, de la logistique et de la sécurité. En intégrant les objectifs de performance énergétique et en visant l'amélioration des conditions d'étude, l'Université s'assure que la planification immobilière **répond bien aux besoins des usagers tout en respectant les engagements en matière de durabilité.** Certains projets soutenus par des financements externes (CPER, AAP) sont prioritaires. Cependant, le tarissement des financements extérieurs freine certains investissements tandis que le temps et l'énergie nécessaires pour soumettre les demandes de financement et les délais très contraints pour réaliser les travaux compliquent la planification des projets.

Dans l'immédiat, l'établissement **ne prévoit pas d'initier un processus de dévolution du patrimoine** mais envisage de garder cette option ouverte pour l'avenir.

## Engagé dans la transition écologique, l'établissement déploie des actions concrètes via son Plan AVENIRS

L'ULL2 a mis en place un plan de transition écologique, énergétique et environnementale à travers l'élaboration du **Plan AVENIRS 2025-2028** adopté par le CA en décembre 2024.

C'est un document stratégique, structuré autour de sept domaines (formation, recherche, temps et rythmes, mobilités, alimentation, décarbonation, écologisation des campus), qui priorise des actions pour **poursuivre ou concrétiser l'engagement de l'université en faveur d'une transition soutenable**.

Grâce à son diagnostic, le Plan AVENIRS a permis de recenser les nombreuses initiatives déjà mises en œuvre par l'université pour **favoriser la transition écologique**, tout en proposant de nouvelles actions. Son plan d'actions détaille ces propositions de manière opérationnelle et les intègre de façon cohérente dans les documents stratégiques et les indicateurs de l'établissement.

Le Plan AVENIRS **s'inscrit dans le cadre d'objectifs locaux, nationaux et internationaux**, tels que le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2022, ainsi que les 17 Objectifs du Développement Durable de l'ONU. **Il est également ancré dans le territoire**, l'ULL2 étant signataire de la Charte d'engagement en faveur de la responsabilité sociétale et environnementale de la ComUE Lyon Saint-Étienne et membre de l'Agora Lyon 2030.

L'établissement tient à **poursuivre les efforts déjà engagés en matière de transition écologique et de qualité énergétique de son patrimoine immobilier**, conformément aux engagements pris dans le contrat pluriannuel de site 2022-2026 et dans le COMP (axe 3). Cela se traduit par l'adoption d'un plan de sobriété, accompagné **d'importants travaux d'amélioration des performances énergétiques** grâce à différents appels à projets (GTC, LEDs, robinets thermostatiques, etc.).

D'autres initiatives ont été menées, **visant à réduire l'empreinte carbone des activités** à travers un bilan carbone, à optimiser la gestion des ressources énergétiques et à promouvoir l'utilisation de sources d'énergies renouvelables. En 2024, l'université a également mis en place le tri sélectif afin de réduire la production de déchets sur l'ensemble de ses sites. De plus, un raccordement au chauffage urbain a été réalisé en 2020 sur le campus BDR et en 2022 sur le campus PDA, dans le cadre du Plan de Relance. Enfin, l'établissement est fortement impliqué dans le programme Cube pour les bâtiments O et P sur le campus de PDA. Cette politique a pu être mise en œuvre grâce à la professionnalisation des équipes (réf. 4).

## « SWOT » du chapitre 1 – Pilotage stratégique et opérationnel

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>• Stabilité de la gouvernance qui garantit une vision stratégique cohérente</li><li>• Taille raisonnable de l'établissement</li><li>• Attractivité de l'établissement pour les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs</li><li>• Bon fonctionnement des instances</li><li>• Process performants et dispositifs efficaces pour soutenir les activités (SDSIN, SPSI, politique achat, etc.).</li><li>• Organisation centralisée qui favorise une gestion unifiée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moyens RH très insuffisants à tous les niveaux</li><li>• Complexité de la gestion administrative et financière</li><li>• Lenteur dans la prise de certaines décisions</li><li>• Désorganisation de la vie institutionnelle lors des mobilisations étudiantes</li><li>• Multiplication des ressources liées aux appels à projets qui ne permettent pas de développer des activités pérennes</li><li>• Multiplication des outils nécessitant des compétences spécifiques</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Richesse des interactions et des collaborations transversales entre acteurs de l'établissement</li> <li>• Engagement et valeurs partagés par l'ensemble des acteurs</li> <li>• Professionnalisme des fonctions supports</li> <li>• Ressources humaines de qualité, riches en compétences et savoir-faire.</li> <li>• Culture du service public centrée sur l'intérêt général et le service à la communauté</li> <li>• Fonctionnement participatif assurant une représentation équilibrée des parties prenantes.</li> <li>• Attention portée à l'accueil des nouveaux personnels et à l'organisation d'événements institutionnels conviviaux</li> <li>• Élaboration de plusieurs plans stratégiques et schémas directeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lourdeur croissante de la réglementation</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la transversalité des projets (Plan Avenirs, Alliance européenne BAUHAUS4EU)</li> <li>• Reconfiguration du campus PDA et ouverture de La Ruche</li> <li>• Implication de l'établissement dans la structuration académique du site pilotée par la ComUE Lyon Saint-Étienne</li> <li>• Remise à plat du financement des universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension des missions à remplir à moyens constants</li> <li>• Contraintes budgétaires qui risquent d'impacter à court terme la qualité des services aux étudiants et de la recherche</li> <li>• Marché de l'emploi tendu rendant difficile le recrutement de certaines compétences (salaires bas)</li> <li>• Modèle économique très fragile qui compromet la poursuite de certaines missions</li> <li>• Risque de détérioration du dialogue social en cas de dégradation de la QVT</li> <li>• Risque cyber croissant</li> </ul>

## Chapitre 2 : Politique de la recherche, de l'innovation et de l'inscription de la science dans la société

### Une politique de recherche innovante, dynamique et ouverte sur le monde (réf. 10)

Une stratégie scientifique portée par la gouvernance, incarnée par les laboratoires et ouverte sur le monde

La politique de la recherche de l'établissement repose sur une stratégie portée par la gouvernance et validée par la Commission recherche du conseil académique. Elle est incarnée par les structures de recherches dont l'ULL2 est établissement tutelle ou cotutelle. Cette politique générale de recherche vise à confirmer (1) que **l'ULL2 est l'établissement majeur du site Lyon Saint-Étienne** dans le domaine des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales (ALL-SHS), (2) que **sa recherche rayonne, grâce à des partenariats solides et structurants**, au niveau national et international, (3) qu'elle se **conforme aux exigences de l'intégrité scientifique et de la science ouverte**, et (4) qu'elle fait l'objet

de **transferts et d'engagements intenses en direction des partenaires socio-économiques du territoire et la société** dans son ensemble. La politique de recherche est incarnée par les unités (UR) de recherche dont le programme scientifique est validé à chaque évaluation quinquennale par la commission recherche.

L'ULL2 couvre un **large panel disciplinaire**, constitué de la quasi-totalité des disciplines des ALL-SHS, mais aussi de l'informatique, des mathématiques appliquées, de disciplines proches de la santé, ce qui lui permet de répondre, dans une logique de pluralité scientifique, à de nombreux défis sociétaux. Ces disciplines se déploient dans 33 unités de recherche, dont 19 sont des UMR partagées avec le CNRS, l'INSERM et l'INRAE et dans sept écoles doctorales. **Les recherches menées dans les laboratoires alimentent les huit pôles de spécialité**, identifiés dans l'établissement comme des regroupements thématiques couvrant à la fois la formation et la recherche.

La politique de la recherche **est présentée et discutée** au sein de divers collectifs. La commission de la recherche (CR) se réunit entre huit et dix fois par an. C'est une instance dans laquelle sont présentées les principales orientations et actions impliquant la recherche, validées des décisions relatives à la gouvernance des unités, aux directions de thèse et aux soutenances d'HDR et approuvées les procédures mises en place par la Direction de la recherche et des études doctorales (DRED).

En outre, le CDC réunissant chaque mois les directions d'UR et d'UFR/Instituts, et, depuis fin 2024, les réunions des directions d'UR, sont autant d'occasions de partager et d'informer sur la recherche via les laboratoires.

**Les autres moments forts de la vie de l'établissement** dédiés à la recherche sont : (1) à l'automne, la journée d'information sur le doctorat (et son financement), (2) au printemps, la cérémonie de remise du diplôme de doctorat aux lauréats de l'année écoulée ainsi que la remise des prix de thèse de l'année N-1, (3) au printemps également, le séminaire recherche « hors les murs » qui réunit pendant toute une journée les élus de la commission de la recherche et les directions de laboratoires et d'écoles doctorales, pour réfléchir et dialoguer ensemble sur les grands enjeux de la recherche. Enfin, tous les membres des laboratoires reçoivent par courriel une lettre d'information exclusivement dédiée à la recherche, préparée par la DRED (la *Dredline*, environ 20 éditions par an).

**Le site internet de l'université est aussi un outil de partage des actualités de la recherche, à l'intérieur comme à l'extérieur.**

### Une production scientifique dynamique

**La production scientifique de l'établissement peut être évaluée** à l'aune de différents indicateurs : les productions référencées dans HAL qui comprend les thèses mais plus rarement les Habilitations à diriger des recherches (HDR) soutenues dans l'établissement.

Au total, selon le portail ULL2 de HAL<sup>1</sup>, 34 898 produits de la recherche sont issus de la période de référence, soit une moyenne de 6 000 par an. Cette période comprend la pandémie du Covid19 et le trou d'air qu'elle a provoqué en 2020. Cette année-là, les communications en colloque et congrès ont connu un coup d'arrêt qui provoque une cassure remarquable (Figure 9) : leur volume a baissé de moitié entre 2019 et 2020 pour reprendre à partir de 2021.

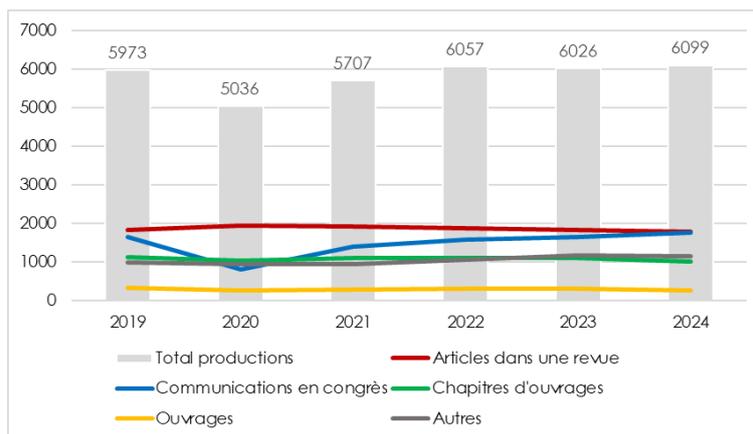


Figure 9 Les productions scientifiques de 2019 à 2024 (source HAL)

Les productions enregistrées dans HAL reflètent une bibliodiversité liée au panel des disciplines couvert par les laboratoires et aux types de publications qui leur sont associées (Figure 10). La part des articles dans le total des productions reste stable sur la période (autour de 30 %). Les communications suivent (26 %) puis les chapitres d’ouvrages (18 %). On trouve aussi 608 articles issus de blogs scientifiques, 548 posters, 94 productions vidéo, 82 logiciels, etc. Il est difficile d’évaluer l’impact des publications avec des outils comme le Web of sciences (WOS), car celui-ci est peu adapté aux productions issues des domaines disciplinaires couverts par l’établissement.

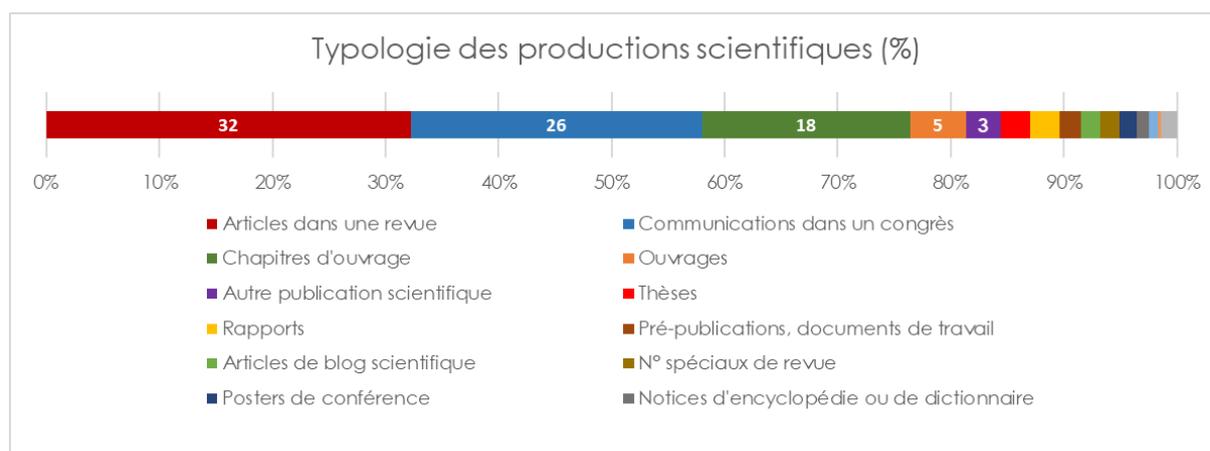


Figure 10 La bibliodiversité des productions scientifiques (source HAL, consulté le 19 avril 2025)

Sur la période de référence, 782 thèses ont été soutenues soit une moyenne de 130 par an. Durant le contrat écoulé, le nombre des inscriptions en thèse et des soutenances a reculé, tendance que l’on observe également à l’échelle nationale.

Tous les laboratoires font valoir de multiples formes de reconnaissance notamment de nombreux prix de thèses mais aussi d’autres distinctions (comme huit médailles décernées aux UMR dont ULL2 est tutelle, dont trois “cristal” reconnaissant la valeur du travail mené en appui à la recherche).

La recherche a su créer des partenariats de qualité et d’excellence sur et au-delà

**L’ULL2 développe son activité de recherche en partenariat avec plusieurs organismes nationaux de recherche** : le CNRS, qui est cotutelle de 17 structures (16 laboratoires et la Maison des Sciences de l’Homme de Lyon Saint-Étienne), à travers principalement CNRS-SHS, mais aussi CNRS Écologie

Environnement et CNRS Sciences informatiques. On compte dans les laboratoires dont l'ULL2 est (co)tutelle 665 EC et 156 chercheurs permanents, dont 130 chercheurs CNRS. Les autres sont principalement rattachés à des écoles d'ingénieur (INSA, Centrale, ENTPE, etc.), à l'INSERM et à l'INRAE. À cela s'ajoutent 123 personnels CNRS d'appui à la recherche (tous statuts et BAP confondus), ce qui représente la moitié de l'ensemble des personnels d'appui à la recherche (PAR). Le 1er avril 2023, l'ULL2 est devenue tutelle de l'UR Radiations en partenariat avec l'INSERM et, au 1er janvier 2024, le Laboratoire d'Études Rurales est devenu unité sous contrat de l'INRAE. **À travers ses laboratoires multi-tutelles, l'ULL2 est donc partenaire des trois autres universités du site, de quatre universités hors site et de huit écoles.** L'établissement héberge par ailleurs la MSH Lyon-Saint-Étienne ainsi que la Maison de l'Orient et de la Méditerranée. Elle est aussi membre d'autres structures fédératives à forte visibilité, comme BioEEnviS (eau, biodiversité, ville, santé) et la Fédération Informatique de Lyon (FIL).

Dans un contexte institutionnel complexe et mouvementé (réf. 1), **l'ULL2 a été moteur dans le montage de projets de recherche fédérateurs.** Ainsi le projet ShapeMed@Lyon lancé en 2022 et co-porté avec Lyon 1 dans le cadre du PIA 4 ExcellencES constitue un succès tangible dans le domaine de la santé globale, avec 11 partenaires du site. De même, l'établissement a contribué, avec dix partenaires du site, au montage de la cellule Ability (ASDES) dont les activités ont démarré en 2023, ce qui a permis de renforcer le pôle ingénierie de projets de la DRED (réf. 11). L'ULL2 a aussi été partie prenante de l'Atelier de la donnée qui, avec dix autres établissements, a été labellisé en 2024 sous le nom de Datalyste. Elle s'est enfin engagée dans le Pôle Universitaire d'Innovation IMPULSE rassemblant 19 établissements (réf. 13). **Les succès remportés à ces grands appels à projets depuis 2022 montrent que les vicissitudes décrites dans la référence 1 du rapport n'ont pas affecté la capacité de l'établissement à participer à des projets stratégiques partagés sur le site.**

Toujours sur le site, de nombreux laboratoires de l'ULL2 sont affiliés à des Labex, principalement : ASLAN (études avancées sur la complexité du langage), COMOD (Constitution de la modernité : raison, politique, religion), CORTEX (Construction, cognitive function and repair of the cortex), IMU (Intelligences des mondes urbain). Deux laboratoires participent en outre à l'École Universitaire de Recherche H2O'Lyon fondée en 2017. Enfin de nombreux laboratoires ont été associés aux activités de l'École Urbaine de Lyon, un « Institut convergence » créé en 2017 et prématurément stoppé en 2022.

**Les laboratoires de l'ULL2 émergent par ailleurs à des réseaux nationaux constitués autour d'objets thématiques ou méthodologiques** en lien avec ses priorités de recherche : l'Institut Français d'Islamologie, le GIP Ciera (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne), le GIS Institut des Amériques, le GIS Institut du Genre, le GIS IXXI (Institut Rhône-Alpin des systèmes complexes), le GIS Gestes (Groupe d'études sur le travail et la santé au travail), le GIS Réseau national des MSH, etc. En plus des collaborations scientifiques, ces structures procurent des ressources importantes aux laboratoires (mobilités de recherche, contrats doctoraux, prix de thèse, etc.). Enfin, l'établissement est l'un des membres fondateurs du consortium de l'infrastructure numérique EquipEx Biblissima<sup>4</sup> (fondée en 2012 et reconduite sous le nom de Biblissima+ en 2021). Plusieurs laboratoires de l'ULL2 sont également impliqués dans la TGIR Huma-Num.

**L'Internationalisation de la recherche : une priorité stratégique appuyée sur des projets et des coopérations durables**

**La recherche développée à l'ULL2 a toujours été fortement internationalisée,** grâce aux multiples partenariats entretenus par les unités de recherche, parfois articulés aux formations, et aux terrains et objets de recherche de certaines équipes ou d'individus.

**L'établissement est porteur de plusieurs projets financés sur fonds européens** (projets FEADER, projet INTERREG "Alpine space" avec six pays). Au total, **55 projets européens ont été déposés avec l'ULL2** comme établissement coordinateur sur la période de référence, dont 7 ont été acceptés. L'internationalisation de la recherche passe également par des ANR co-financées par des pays tiers (ANR DFG), par des programmes Campus France (huit projets Hubert Curien ont été portés par des collègues de Lyon 2 dans le contrat écoulé), des programmes de l'École Française d'Athènes, de l'Institut des Amériques, de La Casa de Velazquez, etc. Les UMR ont par ailleurs répondu avec succès à des dispositifs internationaux du CNRS (4 IRP dont 1 co-dirigé par un EC de l'ULL2, 1 LIA) et ont noué des liens avec les UMIFRE du CNRS. **Les laboratoires dont l'ULL2 est tutelle sont également impliqués au titre de partenaires dans des programmes européens.**

**Les partenariats internationaux sont majoritairement européens.** 17% des productions scientifiques ont été réalisées en collaboration avec des auteurs internationaux de 2019 à 2024. Parmi ceux-ci, les deux tiers sont européens, et 17 % viennent du continent américain. Les trois pays d'où sont issus le plus de co-auteurs sont la Suisse (17%), l'Italie (9%) et les USA (7,5 %). Les thèses en cotutelle comptent pour 8 à 9 % des thèses en cours. Leur répartition confirme le tropisme européen et les liens privilégiés avec le Canada et le Brésil (aucune avec les États-Unis). Les échanges sont équilibrés en volume, avec autant de cotutelles « entrantes » que « sortantes », avec des écarts selon les pays (Figure 11). **La construction de l'Alliance Européenne BAUHAUS4EU est une suite logique de l'eupéanisation marquée de nos partenariats.** 37 thèses en cotutelle sont en cours avec les pays partenaires de BAUHAUS4EU, dont huit avec l'Allemagne et 22 avec l'Italie. Cet indicateur montre que la convergence entre la recherche menée dans l'établissement et l'Alliance se fera naturellement.

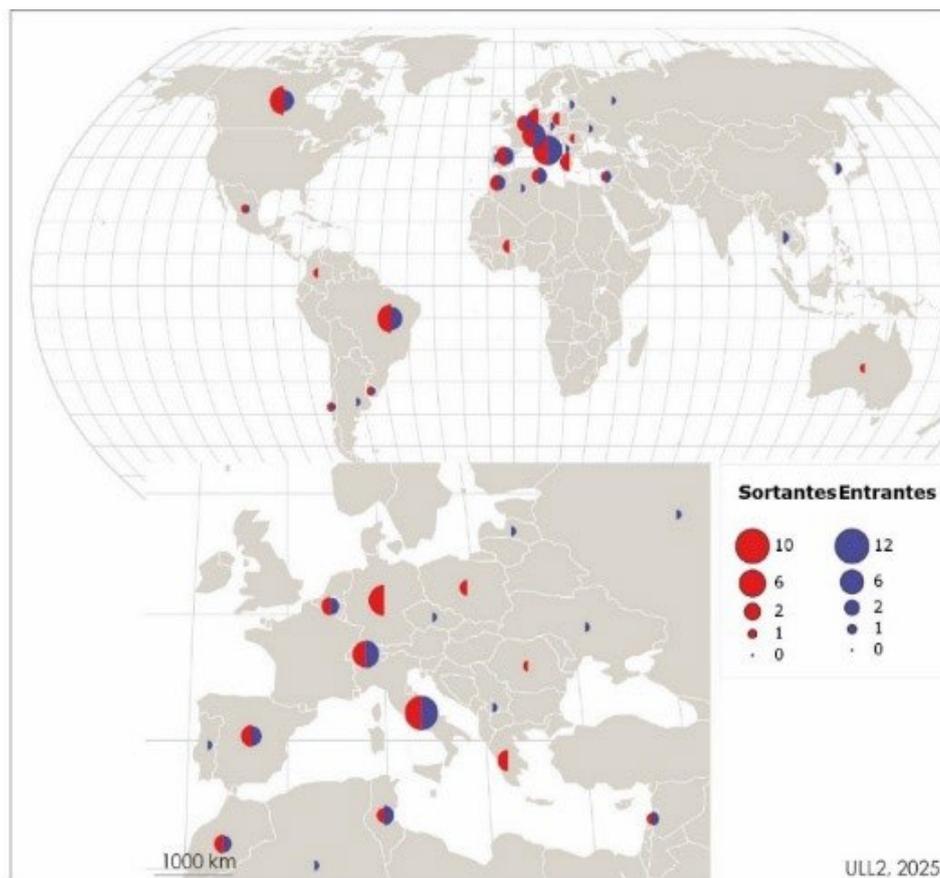


Figure 11 Les thèses en cotutelle (2019-2024)

## Science ouverte et intégrité scientifique pour des pratiques de recherche responsables

Afin de garantir la fiabilité et l'accessibilité des résultats de la recherche d'une part, et d'autre part de restaurer la confiance entre science la société, mise à mal par la crise sanitaire, l'ULL2 s'est résolument engagée dans le développement de la **science ouverte**.

Après le lancement du portail institutionnel HAL en 2018, l'établissement a créé, en 2021, un **baromètre de la science ouverte** qui permet de suivre le taux d'accès ouvert des productions dans les laboratoires. Le taux global d'ouverture des publications de l'université est de 36 % sur la période 2019-24. Le taux d'accès ouvert dépend fortement des supports : les ouvrages sont les moins accessibles (31% seulement en 2023) car soumis à une forte pression des éditeurs, à la différence des articles qui évoluent dans un tout autre système éditorial et dont les trois quarts sont ouverts en 2023 (Figure 12). On observe que l'année du Covid a constitué un moment de grâce puisque des plateformes ont ouvert exceptionnellement l'accès à de nombreux ouvrages, ce qui a fait long feu. **Le taux d'ouverture global des productions baisse**, notamment en 2024 (Figure 13) car cette année 2024 (et surtout la fin de celle-ci) est marquée par un saut quantitatif remarquable dans le dépôt dans HAL, en vue de la préparation de l'évaluation par le HCERES. Nous faisons l'hypothèse que les collègues déposeront les fichiers associés dans un second temps. Le taux d'ouverture des thèses en revanche reste à un niveau très élevé malgré la baisse de 2024. Comme indiqué supra, les articles bénéficient du plus fort taux d'accès ouvert, même comparés aux autres publications auxquelles a été associé un DOI (Figure 13).

### Université Lumière Lyon 2 (ULL2) : Évolution du taux d'accès ouvert des publications de l'ULL2, avec un DOI Crossref, par type de publication

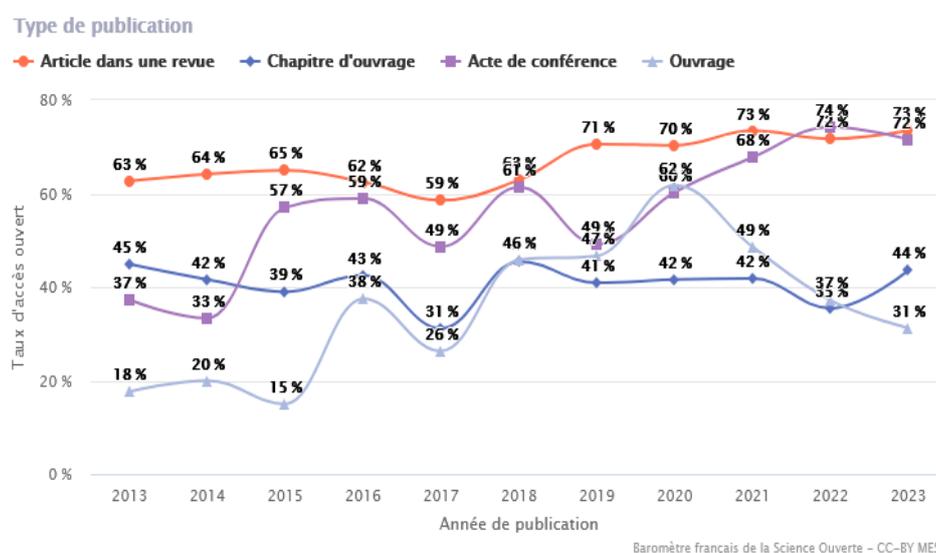


Figure 12 La progression de l'ouverture de la recherche par types de produits de 2013 à 2024

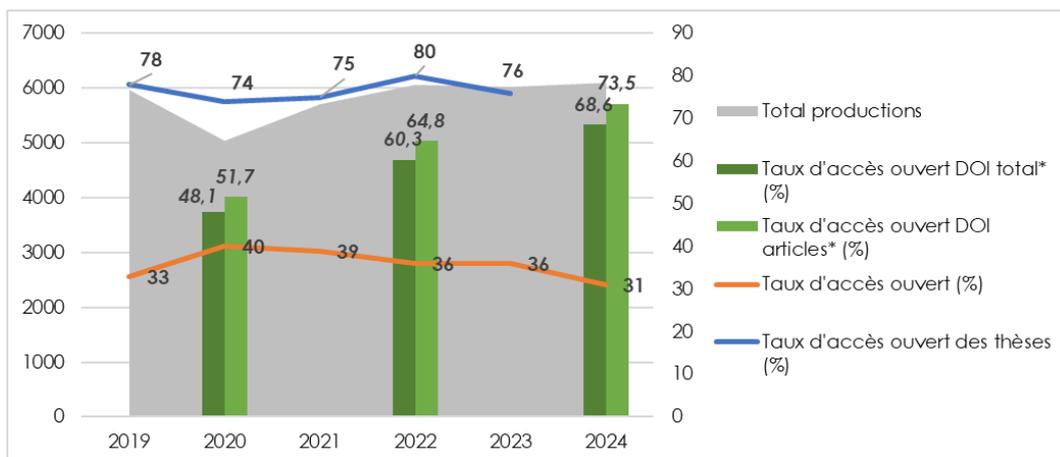


Figure 13 Les taux d'accès ouvert des productions scientifiques (source HAL et baromètre de la science ouverte)

Le taux d'accès ouvert DOI (Digital Object Identifier) représente le taux d'accès ouvert des publications ayant un DOI Crossref. Lecture : 68,6 % des productions et 73,5 % des articles recensés en 2023 avec un DOI Crossref étaient en accès ouvert en 2024.

**Un travail de fond** mené par la Direction de la recherche et des écoles doctorales, le Service commun de documentation et un groupe de travail dédié a permis **de faire émerger la première Feuille de route science ouverte** votée en CA en mai 2022 puis révisée de janvier à avril 2025. Un module de formation doctorale dédié à la science ouverte a été créé en octobre 2023.

L'ULL2 s'est également impliquée dans la plateforme Prairial (pôle éditorial de soutien aux revues SHS publiées en accès ouvert sur le site de Lyon Saint-Étienne) et a intégré le réseau Mir@bel de mise à disposition de données sur les revues scientifiques.

Elle a aussi joué un rôle moteur dans la réflexion sur le cycle de vie des données et s'est fortement investie dans l'Atelier de la donnée du site Lyon Saint-Étienne, labellisé en 2025 sous le nom de DATAlySTE. Notons qu'en 2019, l'établissement a recruté un IGE dédié à l'accompagnement des porteurs de projet dans la rédaction de leur plan de gestion des données et en 2023, deux ETP sur 12 mois pour aider les membres des laboratoires à déposer leurs publications sur HAL et à créer leur numéro ORCID.

L'engagement de l'ULL2 **se matérialise aussi par un soutien financier à diverses initiatives en faveur de la science ouverte** : le Directory Open Access Journal, le réseau Mir@bel, SPARC Europe, Prairial, HAL. En 2022, ont également été signés le plan d'action en faveur de l'édition diamant ainsi que la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA). Enfin, l'établissement participe à trois groupes de travail de la Coalition pour l'Avancement de l'Évaluation de la Recherche (CoARA).

La question de **l'intégrité scientifique (IS)** est par ailleurs devenue partie **intégrante de la politique de la recherche**. En août 2020, l'ULL2 a nommé une référente Intégrité Scientifique (RIS), qui a constitué un comité *ad hoc* comprenant des EC et des doctorants. Une demi-journée de sensibilisation et de mise en pratique de l'IS a été organisée lors de la journée recherche hors les murs de 2022. La RIS a aussi **mené des actions de diffusion d'une culture de l'IS** en intervenant dans les laboratoires, dans les écoles doctorales et lors des formations science ouverte organisées par le SCD, afin de contribuer à la construction collective de normes partagées et de prévenir les manquements à l'IS. Elle a bien sûr instruit les cas de manquement à l'IS qui lui sont remontés, en lien avec l'Office français de l'IS, la plateforme Responsabilité sociale et environnementale, éthique de la recherche, intégrité scientifique (RESETIS) de l'Université de Lyon et la Direction des affaires juridiques de l'établissement.

## Un pilotage stratégique des ressources humaines et des dispositifs d'appui pour renforcer la recherche (réf. 11)

Des recrutements de qualité et une structuration solide permettent de développer les ressources de la recherche

**L'ambition d'être un établissement de pointe en matière de recherche en ALL-SHS** s'incarne par des **recrutements de qualité** (voir réf. 8). Dans les laboratoires dont l'ULL2 est (co)tutelle, les personnels de l'ULL2 comptent pour 38 % des EC et C titulaires (et 42% des EC seulement) recensé soit 614 au 31 décembre 2024 ; parmi eux, 280 sont titulaires de l'HDR, soit 45 % des EC de l'établissement.

Le soutien à la recherche s'incarne également dans **la volonté d'augmenter la part des thèses financées**. L'ULL2 encourage les encadrants à trouver des financements pour leurs doctorants sans toutefois interdire d'inscrire une thèse sans contrat doctoral (tableau 1). En 2024-2025, 55% des thèses sont financées par un contrat doctoral ou une convention CIFRE. Dans certains domaines (en psychologie, en droit, en science de l'éducation, etc.), **une activité salariée en lien avec la thèse peut tenir lieu de financement**, (environ 40 % des inscrits).

	CD ministériels	Contrats doctoraux spécifiques normaliens	CD ministériels établissement et CDSN	CD sur projet de recherche	CD Handicap	CIFRE*	Total CD	Total nouvelles inscriptions	Part des thèses financées (%)
2019-20	31	9	40	7	1	7	55	171	32
2020-21	31	9	40	4	1	17	62	164	38
2021-22	33	8	41	8	1	16	66	166	40
2022-23	35	2	37	9	2	8	56	176	32
2023-24	35	10	45	8	2	10	65	138	47
2024-25	nd	nd	53	8	1	13	75	137	55
<b>total</b>			<b>256</b>	<b>44</b>	<b>8</b>	<b>71</b>	<b>379</b>	<b>952</b>	<b>40</b>

Tableau 3 Les thèses financées par des contrats doctoraux et des conventions CIFRE

Dans les laboratoires dont ULL2 est (co)tutelle, au 31 décembre 2024, on comptait 1726 thèses en cours, tous établissements confondus, soit une moyenne de 2,8 thèses encadrées par titulaire d'une HDR. **Les laboratoires sont pour la plupart multi-tutelles**, et dans un certain nombre d'entre eux le personnel (en particulier issu du CNRS) n'a pas de charge d'enseignement statutaire, ce qui lui permet **d'être pleinement engagé dans des actions de recherche**. En ce qui concerne l'ULL2, il est impossible d'établir quels recrutements effectués dans les dernières années sont les plus significatifs. On peut toutefois s'entendre sur le fait que les recrutements faits sur les **chaires de professeurs juniors (CPJ)** ont eu pour objectif de consolider les ambitions scientifiques de l'établissement. L'ULL2 en a fait cinq, de 2022 à 2024. Ce dispositif a renforcé la féminisation du corps des professeurs (trois sur cinq). Par ailleurs, 100 % des titulaires d'une CPJ ont eu un parcours international pendant et/ou après leur thèse : ils et elles démontrent **l'attractivité scientifique de l'établissement**, dans des **domaines représentatifs de sa recherche : histoire, psychologie, archéologie (2) et économie expérimentale**.

**Deux enveloppes sont affectées au soutien financier de la politique de la recherche** : les dotations aux laboratoires (autour de 1,3 million € par an) qui représentent 85 % de ce qui est versé aux unités de recherche, et des financements internes (Figure 14).

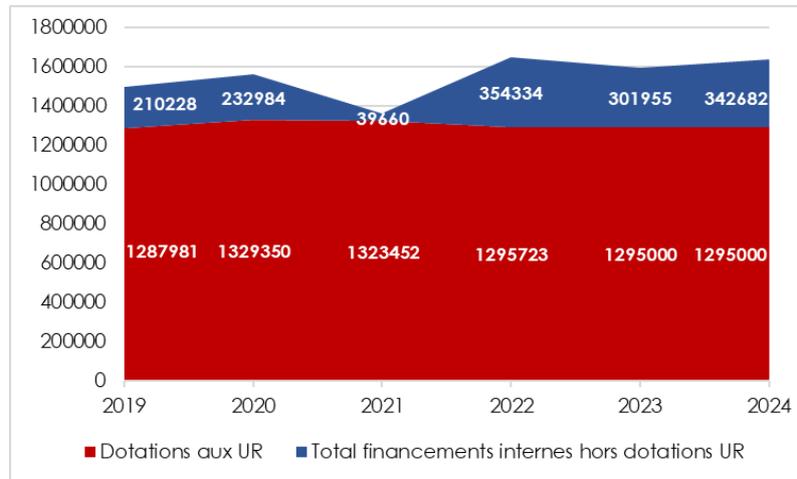


Figure 14 Dotations aux laboratoires et financements internes

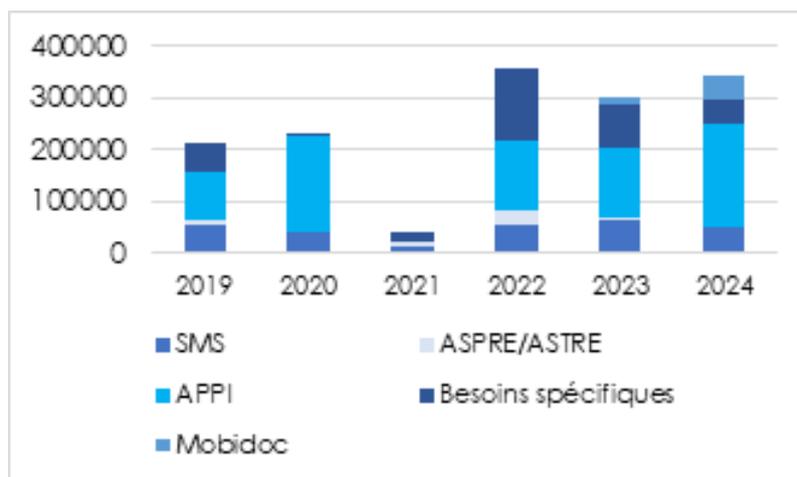


Figure 15 Détail des financements internes

Les unités de recherche bénéficient de financements internes supplémentaires grâce à plusieurs dispositifs : le dispositif SMS (soutien aux manifestations scientifiques), le dispositif Aspre (devenu Astre) de soutien au dépôt de projets et l'Appel à projets pluridisciplinaires interne (APPI). Elles peuvent également obtenir des moyens spécifiques sur projet (arbitrés en fin d'année). Une partie de ces dispositifs n'a pas fait l'objet d'appel pendant la pandémie (Figure 15).

25% (soit 802 500 euros) de la somme obtenue dans le cadre du COMP (2024-2026) a par ailleurs été fléchée sur des opérations de recherche (Figure 16).

Actions fléchées	Montants (€)
Equipement plateforme OMEAA	280000
Co-financement de contrats doctoraux	182000
50% d'un CDD pour un Institut Thématique de site	56250
Recrutement d'un chargé de projet HRS4R CDD 2 an	85000
Dispositif d'amorçage au dépôt de projets européens	199250
Total	802500

Figure 16 Actions fléchées Recherche du COMP

Un soutien à la recherche transparent et incitatif, fondé sur des critères clairs et des dispositifs adaptés

L'allocation des moyens aux unités de recherche est calculée, depuis 2018, à partir d'un modèle élaboré par un groupe de travail incluant des DU et des membres de la commission recherche. **La dotation de chaque unité est calibrée de manière transparente en fonction** (1) de caractéristiques structurelles des UR comptant pour 75% (nombre d'EC, de doctorants inscrits à ULL2, de chercheurs CNRS hébergés, etc.) et (2) d'indicateurs d'activité pondérés, incluant le nombre et le montant des projets de recherche gérés dans l'établissement, le nombre de soutenances de thèses et d'HDR, le nombre de prix et autres distinctions obtenus, etc. comptant pour 25% (Figure 17). La dotation est recalculée chaque année.

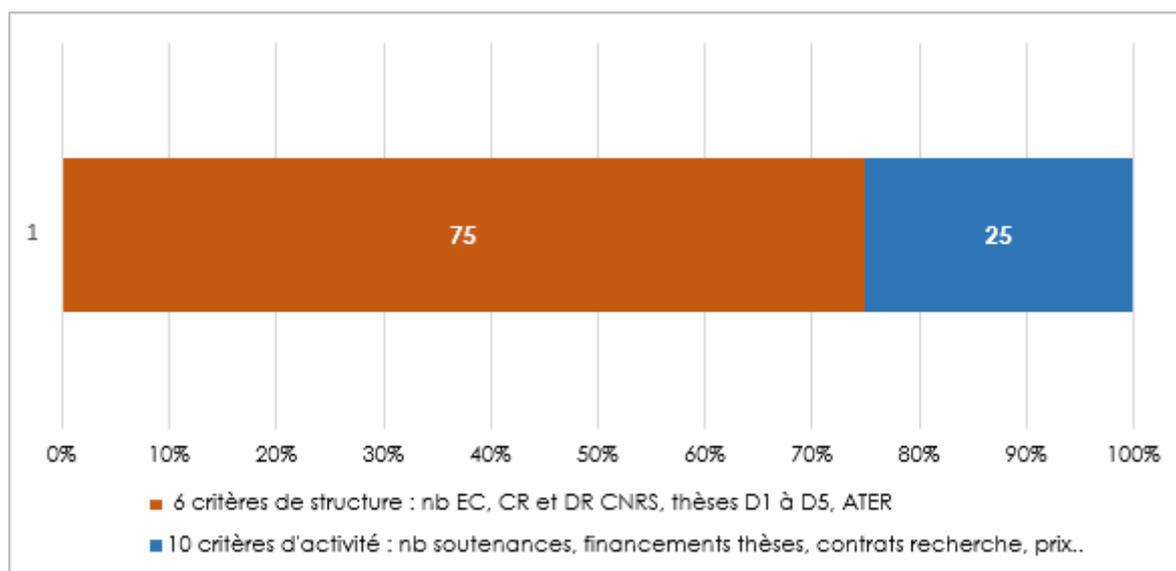


Figure 17 Les critères de dotation des laboratoires

Le dispositif **ASTRE/ASPRE** a pour objet **de soutenir les collègues désireux** de déposer un projet dont l'ULL2 est **coordinatrice ou partenaire** (et tutelle gestionnaire), qu'il s'agisse d'un AAP ANR ou européen, à hauteur de 10 000 € qui permettent par exemple d'organiser des réunions de consortium ou de financer de la traduction. Ce programme a bénéficié à neuf collègues durant le mandat écoulé (pour des dépôts à l'ANR, à l'ERC, Horizon, MSCA). Seul un projet collaboratif coordonné par l'ULL2 a été obtenu dans ce cadre.

**Ce dispositif a évolué** vers une nouvelle formule nommée **RISE** grâce au financement obtenu dans le cadre du dispositif Ability (ASDESR) et à une enveloppe de 200 000 euros obtenue dans le cadre du COMP à laquelle la DRED a ajouté 50 000 euros qui ont permis de recruter deux personnels dédiés à

l'appui au montage de projets européens. Inauguré en 2024, le **dispositif RISE** s'est focalisé sur les candidatures à l'ERC. Chaque candidature retenue donne accès à une enveloppe de 50 000 euros, utilisable, sous certaines conditions, sous forme de réduction de service d'enseignement. Il est trop tôt pour en mesurer les effets, mais **la communauté ULL2 a manifesté un vif intérêt pour cette initiative**. Le recrutement, en 2025, d'un personnel dédié au renouvellement du label HRS4R doit permettre de garantir l'accès aux financements européens. Indépendamment du dispositif ASTRE, les laboratoires ont par ailleurs répondu avec enthousiasme aux AAP de l'ANR pendant le contrat écoulé, avec des taux de réussite élevés variant entre 31 et 50 % (Figure 18, qui ne comprend que les ANR dont une partie au moins est gérée à ULL2).

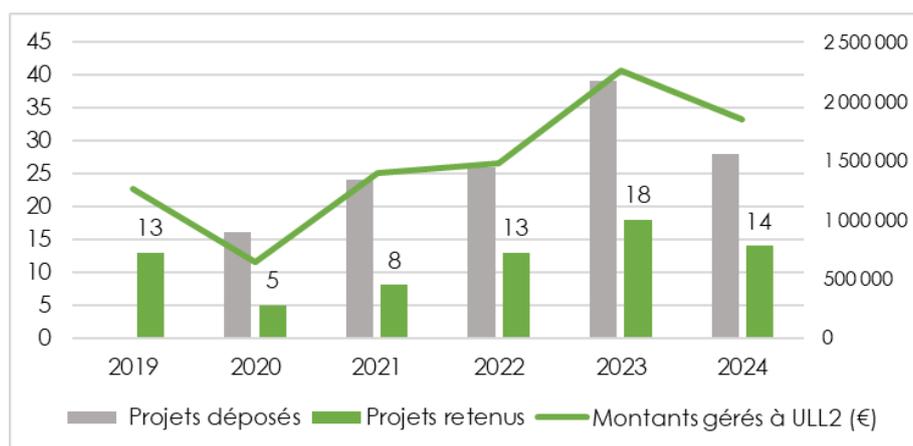


Figure 18 Les projets financés par l'ANR et gérés à l'ULL2

Durant le contrat écoulé, des projets européens obtenus en 2018 se sont déployés. On peut citer Alpine Social Innovation Strategy, porté par la Chaire d'Economie Sociale et Solidaire, qui a impliqué les laboratoires COACTIS et LER et a été financé par le FEDER (Interreg). Cinq collègues ont déposé sans succès un projet d'ERC, et deux ont obtenu un projet MSCA durant la période 2019-2024 (Tableau 4).

	Nombre de projets déposés	Nombre de projets obtenus	Taux de succès (%)	Crédits gérés ULL2 (€)	Type et nom du projet 1 (labo)	Type et nom du projet 2 (labo)
2019	10	2	20	546 556	H2020 - QUALITOP (GRePS/RADIATIONS)	H2020 - DIH4CPS (DISP)
2020	9	0	0	0		
2021	6	2	33	293 885	MSCA-NOMAD-Outcome (CMW)	Erasmus + Art Beyond Gaze (GRePS)
2022	18	1	6	324 583	H2020 - ANCHISE (HISOMA)	
2023	12	2	17	128 800	MSCA- HARMONICAI (DISP)	DIGILARE (CERCRID)
2024	12	2	17	190 750	Horizon Europe - Ruralitic (LER)	Instrument NetZeroCities (fonds non gérés par ULL2)

Tableau 4 les contrats européens en gestion par l'ULL2

Le **dispositif SMS** consiste à co-financer **les manifestations scientifiques organisées par les laboratoires**. Un jury *ad hoc* se réunit deux fois par an afin de sélectionner les projets soutenus, ainsi que la hauteur du soutien (qui ne peut dépasser 25% du coût total), en fonction de la pertinence scientifique de celui-ci, de la représentation de l'établissement dans l'événement, etc.

L'appel à projets pluridisciplinaire **APPI**, créé en 2019, vise à favoriser l'émergence de projets de recherche originaux et/ou innovants qui, à terme, pourront déboucher sur un dépôt de projet plus ambitieux (Région, ANR, Europe, etc.). Ces projets, **préférentiellement pluridisciplinaires**, impliquent de faire travailler ensemble des EC et C d'au moins deux unités de recherche, dont au moins une a pour tutelle l'ULL2. Les projets peuvent également s'appuyer sur d'autres collaborations scientifiques avec mise en commun de moyens humains et financiers ou impliquer des acteurs du monde socio-économique et culturel. Les dépenses, qui peuvent être étalées sur deux ans, doivent tenir dans une fourchette comprise entre 5 000 et 20 000 euros (seuil porté à 25 000 euros en 2024). Les projets sont expertisés par une commission composée, outre de la Vice-présidente chargée de la Recherche, de membres élus de la CR et de représentants des laboratoires dont l'ULL2 est (co)tutelle. Chaque projet doit être coordonné par un EC ou C de l'établissement, qui doit avoir publié les notices de ses publications et déposé le texte intégral d'un nombre significatif d'entre elles dans l'archive ouverte HAL. Il doit **disposer d'un numéro ORCID, en conformité avec la politique de science ouverte**. Un nombre croissant de projets a été déposé dans le contrat écoulé avec un creux en 2021, l'appel n'ayant pas été lancé pour cause de pandémie (Figure 19).

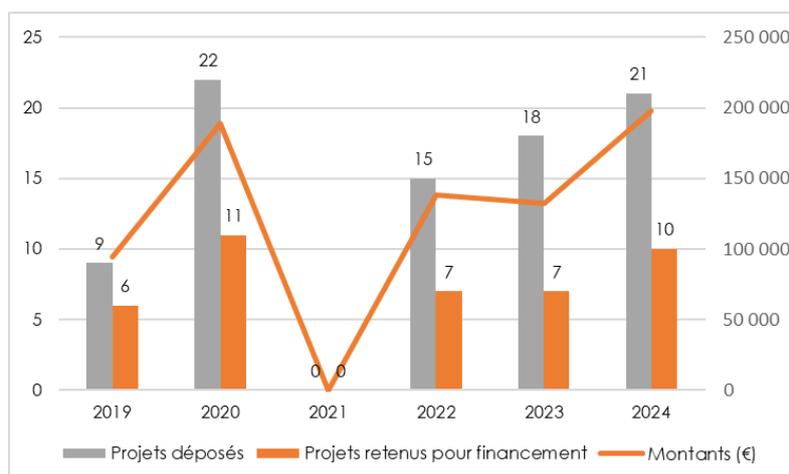


Figure 19 Dispositif APPI

## La montée en puissance de la politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société (réf. 12)

### Innovation, partenariats et recherche participative : valoriser les apports des SHS à la société

L'enjeu de la politique de l'ULL2 en matière d'innovation a consisté à **mettre en valeur et à faire admettre l'apport spécifique des SHS au sein des dispositifs dédiés**. L'établissement a décidé de confier cette mission à des personnels de la DRED ainsi qu'à un EC chargé de mission (voir réf. 13). Sur le site Lyon Saint-Étienne, l'ULL2 participe aux comités de pilotage et aux comités exécutifs des deux structures dédiées à l'innovation et à la valorisation : le pôle universitaire d'innovation IMPULSE (PUI) et la SATT Pulsalys. Ces structures sont encore peu investies par les EC des laboratoires en SHS. Toutefois, plusieurs projets issus de laboratoires de l'établissement ont reçu le soutien de la SATT Pulsalys durant le mandat écoulé :

- NOMAD : application qui optimise l'organisation du transport des personnes en situation de handicap dans le secteur médico-social (DISP - Décision & Information pour les Systèmes de Production) ;
- MANES : médiation et accessibilité numérique pour les étudiants sourds qui a été lauréat de l'AAP « Tech 4 Inclusion » (ECP - Éducation, Cultures et Politiques) ;
- La start-up « FABERA », éditeur de logiciel de chiffrage et de gestion commerciale (LIRIS - Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information) ;
- Enfin Human Optimization Program (HOP), une solution pour optimiser l'intuition et le potentiel humain grâce aux sciences cognitives et aux neurosciences, et l'application Mentaïa qui guide les sportifs de tous niveaux à travers des exercices ludiques et des défis (EMC - Étude des Mécanismes Cognitifs).

La plupart des UR auxquelles l'ULL2 est associée réalisent des recherches en prise directe avec des partenaires socio-économiques, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations, d'établissements de santé, d'institutions culturelles, d'entreprises, etc. On peut citer les projets suivants : l'Observatoire du bien-être à l'école (DIPHE - Développement, Individu, Processus, Handicap, Éducation) ; **13 contrats industriels signés par le DISP avec diverses entreprises** ; le projet VALOriser la Recherche - Formation en Alphabétisation des adultes (ICAR) ; l'ANR ARCO (Assistance à la Recherche de victimes dans les COurs d'eau), réalisée en partenariat avec les sapeurs-pompiers pour anticiper les noyades dans les rivières urbaines (EVS) ; le projet BPI France « Innover en alimentation végétale » Alinoveg en partenariat avec six partenaires, dont l'entreprise agro-alimentaire Roquette (COACTIS et LER) ; des outils numériques pour favoriser l'apprentissage scolaire, comme LudiMoodle (ECP) ; sans oublier de nombreux projets menés en lien avec des associations s'occupant du handicap visuel (DIPHE).

En outre, 13 Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) sont signées en moyenne chaque année (réf. 11, tableau n°1) ; dans certains laboratoires, les thèses CIFRE représentent jusqu'à 50 % des thèses (*Laboratoire aménagement économie transports - LAET*).

L'établissement a par ailleurs fait **de la recherche participative et citoyenne un enjeu stratégique de sa politique SAPS** et a développé **une expertise en matière de co-construction et de transfert de l'innovation sociale auprès d'acteurs non-académiques**. Ainsi, depuis son intégration dans l'établissement, le dispositif Boutique des sciences maintient son niveau d'activité, que ce soit par le nombre de sollicitations reçues ou par le nombre d'étudiants et de chercheurs qui contribuent à sa dynamique. Notons que les stages étudiants tutorés ne sont plus les seules formes de réponses proposées par la Boutique des sciences ; des missions d'expertise remplies par des doctorants ont été créées en 2024 ainsi que **des missions de tiers-veilleur qui accompagnent les projets de recherche participative** de plus grande ampleur (par exemple dans le cadre des quatre projets concernés par les AAP ANR SAPS 1, 2 et 3 : REPAé (ECP) ; RURAL (Radiations) ; DPTDS2026 (CERCRID) ; Vigi-AURA (CMW).

Les pôles de spécialité et les chaires : des outils d'amplification des liens de recherche partenariale

L'établissement a **amplifié et consolidé ses liens partenariaux** avec trois types d'acteurs notamment à travers **la création de huit pôles de spécialité et de deux chaires** (voir également références 3 et 4).

1/ **les collectivités territoriales** avec lesquelles ont été engagées **des coopérations pédagogiques et de recherche** : citons la convention "Matrimoine" avec la Ville de Lyon signée en 2024 (Pôle mémoires et patrimoines) ; le partenariat "Précarité alimentaire" Ville de Lyon (Chaire Transitions alimentaires - TrAlim) ; la convention-cadre avec la Ville de Villeurbanne (en cours) ; la convention de partenariat avec la Cité éducative de Bron qui a permis de financer un contrat de thèse en sciences de l'éducation ;

le développement de projets de médiation scientifique avec Belleville-en-Beaujolais et sa communauté de communes.

2/ les acteurs associatifs et la société civile : on citera les projets développés et les livrables produits par la Boutique des sciences (15 projets par an, plus de 50 sollicitations) et des projets de recherche participative. Ainsi, l'ANR a financé le projet RURAL (Représentations sur le mieux-être en milieu agricole), suite à plusieurs projets de master coconstruits avec le collectif Solidarité Paysans. Ces projets complexes associent les services de la DRED et de la DiSS.

3/ les acteurs économiques, notamment du secteur de l'Economie sociale et solidaire, représentés au sein de la chaire ESS. La chaire partenariale TrAlim, portée avec l'Institut Lyfe (ex Paul Bocuse), a porté un projet structurant avec les industriels de l'agro-alimentaire sur les enjeux de végétalisation de l'assiette (Alinoveg). Ce projet exemplaire, financé par BPI France, implique plusieurs disciplines (sociologie, gestion et psychologie sociale, géographie) et laboratoires (CMW, Coactis, GREPS, LER) et a permis de financer plusieurs contrats doctoraux et un post-doctorat.

### La stratégie SAPS : un axe prioritaire corrélé à des actions ambitieuses

L'université a fait de l'inscription de la science dans la société un axe prioritaire de sa stratégie depuis 2019 (projet d'établissement). Les SAPS constituent une des signatures de l'établissement, réaffirmée en 2024 dans le cadre du COMP (objectif 6). Un plan stratégique a été voté par le CA en janvier 2022 (Annexe 8) et fait l'objet d'un bilan annuel. En 2021, une nouvelle vice-présidence et une direction centrale "Sciences et société" ont été créées (Figure 20).

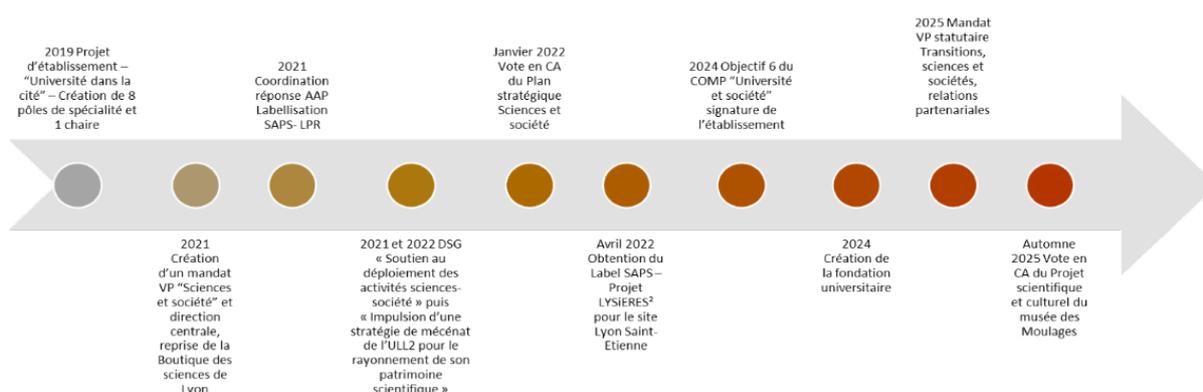


Figure 20 Plan stratégique voté par le CA en janvier 2022

Des projets inscrits dans ce plan ont été financés à plusieurs reprises dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (DSG), entre 2020 et 2022. Dès 2021, l'université s'est positionnée comme chef de file sur le site universitaire en coordonnant en vague 1 (financement probatoire) un projet de labellisation SAPS (projet LYSIERES<sup>2</sup>) dont elle a été lauréate en vague 2 (2022) avec un consortium formé par l'UCBL, la ComUE-PopSciences et la CCSTI La Rotonde – EMSE. En lien étroit avec son écosystème institutionnel mais également non-académique (musées, archives, acteurs culturels, Planétarium, etc.), l'établissement a structuré une offre de services « sciences et société » intégrée, tant en matière de médiation scientifique, de valorisation du patrimoine scientifique, de recherche participative, que d'offre de conférences grand public et de formations pluridisciplinaires sur des enjeux sociétaux.

Le plan d'actions a été prioritairement adossé aux pôles de spécialité et aux chaires mais de manière non exclusive comme en témoignent : depuis 2023, la production d'un cycle de formation à la

demande de l'Administration pénitentiaire de Bourg-en-Bresse destinée aux détenus du Quartier prévention radicalisation ; la création de formats de médiation *ad hoc* pour les projets ANR : planches de bande dessinée, en partenariat avec les Echappées inattendues du CNRS et consolidation de collaborations avec un collectif d'illustrateurs, l'Épicerie séquentielle depuis 2023 ; ou encore l'accompagnement des chercheurs en délégation à l'Institut universitaire de France (IUF) sur une chaire de médiation scientifique (montage d'une exposition en 2024).

Depuis 2023, le **pilotage de la stratégie transversale sciences et société** s'appuie sur les indicateurs d'une rubrique PAP/RAP dédiée qui confirme que **cette politique est désormais consolidée et a atteint une maturité** dont rendent compte la stabilisation de certains indicateurs depuis 2023 (RAP 2024). Depuis 2022, le développement d'une programmation coordonnée interservices (au sein de la DiSS, avec les PUL, le service culturel et la vie étudiante, la MOM, le SCD) répond mieux à la demande du public et à celle des acteurs non-académiques (JACES, Fête de la science, etc.).

Grâce à son implication dans les réseaux nationaux et internationaux (BDS francophone, REUNIS, réseau Tiers-Veilleur) et aux différentes contributions à des événements scientifiques (six interventions dans des événements scientifiques nationaux et/ou internationaux) autour des enjeux de médiation et d'accompagnement de la recherche participative, la Boutique des sciences est désormais reconnue à l'échelle nationale et internationale. Par ailleurs, **la politique des publics a pu être amplifiée et mieux coordonnée**. Elle constitue une base prometteuse pour les prochaines étapes, avec des limites bien identifiées : chaque année, l'université touche, par les événements qu'elle organise sur ses campus ou hors-les-murs, un peu plus de 3 000 personnes et le MuMo accueille 6 000 visiteurs individuels et plus de 130 groupes scolaires. **Cette fréquentation a atteint son plafond** au regard **de la fragilité du modèle économique de la Direction Sciences et Société**.

**Les activités d'innovation et d'inscription de la science dans la société bénéficient de dispositifs de valorisation et de coopération performants (réf. 13)**

**Des dispositifs dédiés pour accompagner la valorisation, le transfert et la diffusion des savoirs**

L'engagement de l'université dans la valorisation de la recherche s'inscrit dans **une stratégie qui vise à renforcer son impact sociétal ainsi qu'à développer des projets de recherche partenariale**. À travers cette démarche, l'université cherche à **établir des liens solides** entre la recherche académique et le monde socio-économique en favorisant **une politique de dépôt de projets innovants**, et à créer des **partenariats de recherche impliquant une diversité d'acteurs** (autres institutions de recherche, entreprises, associations, établissements publics, institutions culturelles et académiques, collectifs citoyens).

À cette fin, l'ULL2 mobilise des ressources humaines spécifiquement affectées à ces missions. Au sein de la DRED, plusieurs personnels sont dédiés au montage de projets de recherche, à la contractualisation des collaborations de recherche et à la valorisation des résultats de la recherche (Annexe 9).

Trois chargées de projets **apportent aux enseignants-chercheurs un appui au montage administratif, financier et scientifique** de leur candidature à des appels à projets de recherche (régionaux, nationaux, européens, internationaux) ; une chargée de contrats de recherche gère les **aspects contractuels des partenariats de recherche et contribue à la mise en place des collaborations entre l'université et les partenaires**. La gestion des contrats vise à structurer et sécuriser les partenariats par la protection de la propriété intellectuelle, essentielle **pour encadrer le transfert des résultats de la recherche vers le monde socioéconomique** ; une chargée de valorisation de la recherche a pour rôle d'identifier et mettre en lumière les résultats scientifiques. Elle assure le suivi des projets de valorisation en

participant aux comités dédiés à l'échelle du site (comité projets, comité PI). En lien avec les acteurs de l'écosystème de la valorisation (SATT, PUI), elle participe au **transfert des résultats** vers le monde socioéconomique : création de partenariats avec des entreprises, protection des résultats (enveloppe Soleau, brevets, licences), transfert de technologies, création de start-up.

Pour encourager la démarche de valorisation, l'université déploie **des actions de sensibilisation et de formation destinées aux chercheurs et aux étudiants**. Ces actions mobilisent les acteurs de l'écosystème de la valorisation et de l'innovation à l'échelle du site : la SATT Pulsalys, le PUI Impulse, le Centre d'entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne et l'incubateur Lumière, ainsi que les directions de la valorisation et des partenariats des autres établissements du site Lyon Saint-Étienne.

En complément de sa stratégie de valorisation des résultats de la recherche et d'innovation sociale, l'université met en œuvre plusieurs actions visant à **promouvoir les résultats de la recherche et de ses laboratoires**, notamment : l'amélioration de la visibilité des travaux de recherche en SHS par le biais d'actions de communication ciblées, grâce à la chargée de communication recherche ; **les Presses Universitaires de Lyon (PUL) diffusent auprès d'un large public** des ouvrages de référence dans les domaines ALL et SHS. Ceux-ci ne sont pas seulement issus des laboratoires de l'établissement mais contribuent à rendre visibles les résultats de la recherche en SHS. Environ 15 titres sont publiés sur papier chaque année (98 de 2019 à 2024) auxquels s'ajoutent environ 25 titres numériques (avec un total de 299 sur la période, grâce à l'édition exceptionnelle de 179 titres en 2019 au moment du lancement de ce mode de diffusion). Les PUL, qui disposent d'un nouveau local, plus visible, dont une librairie inaugurée en avril 2023, organisent également de nombreux événements pour accompagner la sortie de leurs ouvrages, le plus souvent hors les murs (librairies, salons, festivals, etc.).

La politique de ressources de la recherche repose sur plusieurs leviers complémentaires : **le prélèvement de frais de gestion sur les appels à projets** ; des réponses à des appels à **projets ponctuels** (ENGAGEgreen Erasmus+, Fabrique du climat) ou **plus structurants**. La majorité des actions menées fonctionnent sur le principe de gratuité à l'exception des cycles de conférences de l'Université Tous Ages (UTA). Une tarification spécifique pour le MuMo permet la location de ses locaux pour des événements de prestige, sur la période estivale. Cependant l'université souhaite maintenir **la gratuité de son accès et de son offre, véritable lien avec la cité**, mais œuvre à la rédaction d'un Projet scientifique et culturel (PSC) en vue de candidater au label Musée de France. Ce projet est soutenu par le MESR et l'AAP « Valorisation des collections » qui a financé un poste de chargé des publics en 2024 (organigramme de la DiSS).

Jalon important, **la Fondation universitaire créée en septembre 2024** vient compléter les dispositifs de **coopération de l'université avec son territoire sur un volet nouveau**. Conçue comme une passerelle, elle a vocation à accompagner des projets en lien avec des acteurs publics et privés.

### Un cadre de coopération clairement défini pour la valorisation des résultats de la recherche

Une convention de site 2021-2026 a été signée par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site Lyon Saint-Étienne. Cette convention établit **le cadre de coopération entre les établissements, notamment dans le domaine de la valorisation des résultats des unités de recherche**. Elle définit plus spécifiquement **les dispositions en matière de protection de ces résultats, de leur valorisation et de la répartition des revenus** générés en cas d'exploitation industrielle et commerciale. Comme indiqué supra, les conventions de collaboration signées avec les partenaires socio-économiques (et les partenaires scientifiques extérieurs au site) font l'objet d'un examen par le juriste de la DRED, si besoin avec l'appui des services juridiques de l'université.

## Structurer la valorisation et la médiation : entre professionnalisation des équipes et problème de soutenabilité

A ce jour, le service ingénierie de projets assure le suivi d'environ 85 projets de valorisation en lien avec la SATT Pulsalys. Ces projets, qui se situent à différentes échelles de maturation, sont principalement **des projets de transfert technologique** (logiciel, application informatique, briques informatiques, savoir-faire, ex-programme d'entraînement) et, dans une moindre mesure, de création de start-up (3).

Environ 40 PME sont en interaction de recherche avec l'ULL2 chaque année. En 2023 et 2024, 24 contrats de recherche ont été signés avec des entreprises. Fin 2024, l'ULL2 est copropriétaire de huit brevets actifs et 35 enveloppes Soleau ont été déposées sur la période. 81 contrats de collaboration de recherche signés dans le cadre d'une CIFRE sont en cours en 2024.

La dissémination des recherches produites à l'ULL2 auprès du grand public passe également par des publications dédiées : d'une part, depuis 2021, quatre numéros thématiques de la revue éditée par ULL2 *RchRch* ont été publiés :

- N°1, janvier 2021, Quels défis pour notre alimentation ?
- N°2, été 2021, Vérités, opinions, expressions
- N°3, hiver 2022, Représentations et expériences de la vieillesse
- N°4, été 2022, Humanités Numériques

Un cinquième numéro est en cours de finalisation après une longue période d'interruption liée à des difficultés RH.

D'autre part, ULL2 adhère au média *The Conversation* **en vue de soutenir la dissémination des publications des EC vers le grand public et les médias**. Depuis 2019, 116 articles ont été publiés par 86 auteurs, totalisant 1 718 660 vues. Les thématiques les plus souvent abordées concernent l'environnement, l'économie et l'entreprise, l'éducation et la jeunesse, la politique et la société, ainsi que la culture.

L'établissement a doté sa politique sciences et société **de moyens dédiés à la dissémination de la culture scientifique et à la médiation des savoirs** : sur le plan des ressources humaines, 12 ETP se répartissent à la DiSS (Annexe 10) entre les dispositifs de la Boutique des sciences (3 ETP), du MuMo (2 ETP), de l'UTA (2 ETP), de la médiation scientifique (1 ETP), et des fonctions support (4 ETP dédiés à l'administratif et au financier, à la communication et à la logistique). Parmi ceux-ci, 6 ETP sont des contrats à durée déterminée, plusieurs ETP ayant été recrutés, à partir de 2022, dans le cadre du projet LYSIERES<sup>2</sup> (Label SAPS), du projet ENGAGEGreen et du projet Fabrique du Climat et dans le cadre du COMP. Le dépôt de plusieurs projets successifs dans le cadre des DSG (2019 à 2022) a également permis **d'accompagner le déploiement de la politique SAPS** de l'université. La diffusion de la culture scientifique est appuyée **par une coordination interservices** portée par la DiSS (avec le service commun de la documentation, le service culturel, Presses Universitaires de Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée) qui permet **de mutualiser la programmation** en prenant appui sur des temps forts et des événements nationaux.

L'établissement a cherché à consolider une équipe professionnelle et un budget récurrent assurant la continuité des actions SAPS, quelle que soit la durée des financements sur projet. Afin de mobiliser la communauté universitaire, les pôles de spécialité et chaires ont été dotés de 16h de décharge pour la coordination scientifique par des enseignants-chercheurs, d'un appui RH au sein de la DiSS et d'un petit budget de fonctionnement, les pôles et chaires bénéficiant également de personnels d'appui à la DiSS et dans d'autres directions. Cependant, la fin du projet LYSIERES<sup>2</sup>, qui interviendra en septembre 2025, affectera forcément le niveau d'activité engagé (110 000€/an finançant de la masse salariale

essentiellement) même si différentes pistes sont en cours d'exploration **comme le prélèvement de frais de gestion sur certains projets** (par exemple, les projets ANR fléchés sur la recherche participative) ou **le développement de ressources propres à travers la location événementielle du musée et une offre payante de conférences grand public** (UTA) pour couvrir le coût des heures assurées par les enseignants-chercheurs. Une stratégie de mécénat initiée en 2023 (soutenue par le DSG en 2022) a permis la restauration d'un objet phare de la collection du MuMo (La Porte du Paradis inaugurée en avril 2025) ainsi que la préfiguration de la fondation universitaire. Mais **le recours au mécénat ne pourra en aucun cas constituer une réponse suffisante au sous-financement de la politique de médiation scientifique et de dissémination des savoirs.**

## « SWOT » du chapitre 2 – Politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expertise de recherche reconnue des laboratoires de l'ULL2</li> <li>• Potentiel d'encadrement de la recherche de haut niveau</li> <li>• Investissement conséquent et durable de l'ULL2 dans la recherche</li> <li>• Politique recherche et SAPS affichée et incarnée dans des structures opérationnelles</li> <li>• Capacité des SHS de l'ULL2 à dialoguer en interdisciplinarité sur le site</li> <li>• Rayonnement de la Boutique des Sciences (échelles locale et nationale)</li> <li>• Fort ancrage territorial et collaborations actives avec des acteurs locaux, publics et privés</li> <li>• Réseau étendu de partenariats académiques</li> <li>• Existence de structures et de dispositifs dédiés au montage, à l'accompagnement et à la valorisation des projets</li> <li>• Intégration réussie dans l'écosystème de la valorisation à l'échelle du site</li> <li>• Engagement fort en faveur de la diffusion des connaissances scientifiques auprès du grand public et de la construction de projets avec la société</li> <li>• Renforcement des actions de communication pour améliorer la visibilité des projets de recherche et leur impact sur la société</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concurrence accrue entre les activités de formation et de recherche</li> <li>• Difficulté à valoriser les recherches en SHS auprès des acteurs économiques</li> <li>• Difficulté des dispositifs de valorisation à intégrer les démarches et problématiques SHS</li> <li>• Peu d'ouverture de certaines unités de recherche aux enjeux de valorisation économique et à ceux de la propriété intellectuelle</li> <li>• Ressources financières et humaines insuffisantes pour soutenir les projets de valorisation et de dissémination (SAPS)</li> <li>• Difficulté à mesurer l'impact de la recherche en SHS (métriques inadaptées aux SHS)</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active de l'établissement à la structuration académique du site Lyon Saint-Étienne</li> <li>• Evolution de la programmation ANR davantage tournée vers les Humanités</li> <li>• Intérêt croissant pour les SHS dans la résolution d'enjeux sociétaux (transition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des budgets publics alloués à la recherche</li> <li>• Manque de visibilité sur les grands programmes nationaux (AMI SHS n°2, après LABEX, AAP SAPS)</li> <li>• Fin du label SAPS LYSIERES (septembre 2025)</li> <li>• Perte d'attractivité des carrières scientifiques</li> </ul>

<p>écologique, inclusion sociale, travail, démocratie ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration systématique de la dimension SAPS dans les projets européens (EngageGreen, BAUHAUS4EU)</li> <li>• Montée en puissance des questionnements issus des SHS dans les dispositifs de valorisation</li> <li>• Intérêt croissant des enseignants-chercheurs pour le transfert de leurs résultats en dehors du monde académique</li> <li>• Construction d'actions de sensibilisation des chercheurs à la valorisation de leurs résultats, à la propriété intellectuelle et à l'innovation sociale</li> <li>• Relations fluides et dynamique de travail avec les acteurs de l'écosystème de la valorisation : ex, association de l'ULL2 aux réflexions sur la feuille de route de Pulsalys, réflexion sur la création d'un groupe de travail sur la valorisation en SHS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de confiance dans la science</li> <li>• Retrait du CNRS de certaines UMR</li> <li>• Faible intégration des SHS dans les dispositifs nationaux de valorisation et d'innovation</li> <li>• Faible nombre d'appels à projets dédiés à l'innovation sociale et territoriale</li> <li>• Tendance à faire appel aux SHS comme « caution »</li> <li>• Manque de soutien à l'échelle régionale pour les domaines ALL SHS</li> <li>• Primat du transfert technologique et de la valorisation des actifs matériels de PI au détriment d'autres formes de valorisation plus adaptées aux SHS et de l'innovation sociale</li> <li>• Méconnaissance des retombées de la recherche en SHS par certains acteurs économiques</li> <li>• Manque de temps des enseignants-chercheurs pour se consacrer à la recherche</li> <li>• Vulnérabilité à moyen terme de l'instabilité des financements</li> </ul>
---	---

## Chapitre 3 : Politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

L'établissement porte une politique et une offre de formation de qualité, en cohérence avec son positionnement et sa stratégie (réf. 14)

Forte de la diversité de ses disciplines, l'ULL2 propose **une offre de formation particulièrement riche** autour de quatre domaines : Art-Lettres-Langues, Droit-Économie-Gestion, Sciences humaines et sociales, Sciences-Technologies-Santé. Cette offre se décline en 23 mentions de licence, 17 mentions de licence professionnelle et 66 mentions de master débouchant sur plus de 200 parcours. S'y ajoutent 5 mentions de BUT issues des anciens DUT. **L'offre de formation s'est développée et diversifiée pour répondre à de forts besoins** tout en s'adossant à des orientations stratégiques bien identifiées. Tirant les leçons des accréditations précédentes, elle a connu des **évolutions significatives dans sa caractérisation, renforçant ses points forts mais introduisant des éléments de fragilité** qui font l'objet d'une vigilance particulière.

Une offre de formation clarifiée et orientée vers la personnalisation des parcours

L'offre de formation 2022-2026 s'est construite sur la base des accréditations précédentes tout en engageant des redéploiements pour mieux répondre aux besoins. Elle a **notamment tenté de rendre plus lisible une organisation pédagogique complexe** qui avait pris la forme de **portails pluridisciplinaires en licence** et de mieux **assurer la progressivité du parcours des étudiants**. Elle a cependant été **confrontée à la disparité des composantes de l'établissement**, en termes d'effectifs prévisionnels et de cultures disciplinaires, qui a compliqué l'organisation et la répartition des moyens pédagogiques. Si bien qu'il existe **un écart persistant (en heures) entre les maquettes pédagogiques des différentes composantes**.

L'offre actuelle de formation a par ailleurs connu des ajustements à la faveur de l'obtention de ressources temporaires via des appels à projets comme le projet Cursus + porté dès 2018 par la ComUE Université de Lyon dans le cadre du PIA et via le COMP. Elle a également **dû composer avec divers aléas et contraintes dont la baisse des effectifs** dans certaines filières, **la contraction des moyens budgétaires et la disparition de financements sur projets**. Elle a au demeurant été affectée par le projets institutionnel de rapprochement avec l'UCLB qui a mobilisé les directions et les personnels.

L'offre de formation actuelle devait répondre à plusieurs principes structurants qui ont donné lieu à des choix développés à l'échelle de l'établissement mais aussi à des initiatives portées par des équipes pédagogiques.

Le premier principe était **la personnalisation des parcours de formation** qui s'est traduite par le passage des licences organisées en portails à **un système de majeure-mineure** permettant aux étudiants de se familiariser avec deux disciplines à leur arrivée dans l'enseignement supérieur puis, dès le second semestre, de poursuivre leur parcours soit en majeure soit en mineure, ou encore de conserver la bi-disciplinarité. **Cette personnalisation des parcours a été rendue possible par la mise en place d'enseignements d'ouverture (EO)** que les étudiants non-inscrits dans un parcours bi-disciplinaire peuvent choisir au second semestre dans une discipline différente de celle de leur licence, ainsi que par la pratique du sport, d'une deuxième langue vivante ou d'une initiation à l'entrepreneuriat. La personnalisation des parcours se retrouve en master avec la multiplication des parcours au sein des mentions, la généralisation des stages et des cours à option **qui permettent à chacun de construire son projet personnel de formation**. Ce choix s'est fait **au prix d'une complexification de l'offre de formation** qui se ramifie en de multiples possibles : **le nombre de combinaisons de disciplines en licence est très élevé au risque d'une perte de lisibilité**. Il s'est également traduit par **un alourdissement conséquent de la gestion administrative**, les EO pouvant, par exemple, être gérés par une composante différente de celle dans laquelle est inscrit l'étudiant.

Le second principe était **la professionnalisation qui a abouti à une généralisation des stages** dans les formations proposées et à l'introduction de modules de préprofessionnalisation dès la licence. Il s'est également traduit par une dynamique d'ouverture de licences professionnelles et par **un soutien sans précédent au développement des formations en alternance qui sont passées de 35 à 52 entre 2020 et 2024**. Deux licences professionnelles sont par ailleurs passées à trois années (licence activités juridiques en 2022, licence mode en 2024), avec ouverture du recrutement sur Parcoursup. Une Vice-présidence de l'alternance, en sus d'un Vice-président en charge de la formation continue, a été créée, l'enjeu étant de réfléchir à **la soutenabilité financière de ce type de formations** mais aussi de les **articuler aux formations initiales**.

Le troisième principe reposait sur l'articulation forte de la formation et de la recherche. Il s'est concrétisé par **la promotion de pratiques pédagogiques** aussi diverses que les stages de terrain, **l'intégration d'étudiants de master dans des programmes de recherche** ou encore le soutien à la mobilité des doctorants à travers le dispositif Mobidoc qui a permis, en 2024, de financer le séjour à l'étranger de 20 doctorants. Tutelle de 33 unités de recherche, l'établissement peut s'appuyer sur d'importantes ressources scientifiques. Il a souhaité donner une visibilité à ces ressources en mettant en place huit pôles de spécialité réunissant, à l'échelle de l'établissement, des chercheurs issus de plusieurs disciplines pour développer des activités collectives (notamment avec et à destination des doctorants) mais aussi des actions de formation. C'est dans cette perspective que s'inscrit la création, en 2022, des MOTIFS (Modules de formation pluridisciplinaires). Reliés à un pôle de spécialité, ces modules s'adressent aux étudiants de master. Qu'ils soient inscrits dans les maquettes de certains masters ou facultatifs, ils constituent **une opportunité pour des étudiants** issus de différentes formations de travailler, **sur un mode innovant, sur une thématique transversale**. Cet adossement

fort de l'offre de formation à la recherche n'a pas été sans rencontrer de fortes contraintes de calendrier limitant la disponibilité des étudiants.

Le quatrième principe reposait sur l'ouverture de l'offre de formation. **Une ouverture à l'international** tout d'abord, à travers la possibilité offerte aux étudiants de licence, **par le dispositif MINERVE**, de suivre sur place des enseignements dans leur discipline dans une langue étrangère (allemand, espagnol, italien), **de faire des séjours à l'étranger grâce aux nombreux partenariats internationaux** noués depuis de longues années, de s'inscrire dans un Programme court international mis en œuvre conjointement avec des universités étrangères, ou encore par le biais des plus de trente diplômes en partenariat international que compte l'établissement. Cette inscription de la formation dans la stratégie d'internationalisation de l'établissement s'est concrétisée récemment par le lancement, **en janvier 2025, de l'alliance européenne BAUHAUS4EU**, lauréate de l'appel Erasmus+2024, qui compte 10 universités et 67 membres associés. Cette alliance en construction offrira de **nouvelles opportunités de mobilités, de diplomations et d'échanges de pratiques**. La politique d'internationalisation se traduit également par l'accueil de très nombreux étudiants étrangers bénéficiant du label « *Bienvenue en France* ». **Les formations proposées sont également ouvertes sur la société** comme en témoigne la Boutique des sciences (réf. 4) ou l'incubateur Lumière qui accompagne les étudiants dans leurs projets entrepreneuriaux (réf. 3).

**L'ensemble des actions et dispositifs** portés par l'ULL2, en cohérence avec son projet d'établissement, a fortement **dynamisé l'offre de formation**. **La diversification des mentions et des parcours ouverts dans le cadre de l'accréditation actuelle** témoigne d'une volonté institutionnelle forte **de prendre en compte la variété des publics et des attentes**. Cette ambition a cependant soulevé **plusieurs problèmes** : la flexibilité des parcours de formation a  **affecté la lisibilité** de l'offre de formation ; la nécessaire **coordination entre composantes** qu'implique l'individualisation des parcours **a posé de grandes difficultés de gestion** ; enfin **la diversification des parcours a été un frein** à une **programmation fine** des dépenses et à **l'application stricte des notes de cadrage internes** à l'établissement.

Le pilotage de l'offre de formation : un enjeu décisif qui a fait l'objet de nombreux cadrages et ajustements

Par son ambition et sa diversité, **le pilotage de l'offre de formation a constitué un enjeu décisif**. Il s'est traduit par de très fréquentes réunions et par la création de ressources mises à disposition des équipes pédagogiques et administratives. Il a ainsi **donné lieu à la diffusion de nombreuses notes de cadrage** et à l'édition, par la Direction de la formation (DF), d'un « *Guide de la scolarité* » destiné à l'ensemble du personnel, présentant les procédures, services et échéances de la scolarité.

**La mise en œuvre et le suivi de l'offre de formation** ont été effectués  **dans le cadre d'une réunion hebdomadaire** d'un Comité de pilotage réunissant la VP Formation et les directeurs de services de la DF. A ce comité **se sont ajoutées progressivement** d'autres instances d'échanges : une réunion bimensuelle réunissant la DGS, la DF et les RAF des différentes composantes ; une réunion bimensuelle entre DF, responsables et gestionnaires de scolarité. Parallèlement, des réunions plus restreintes ont été régulièrement organisées entre les services de la formation et les autres directions en particulier la DRI, le SCFC et la DSI.

Enfin, le pilotage a été possible **grâce à l'établissement d'un calendrier perpétuel de gestion** qui a nécessité de mobiliser des données disparates. **Une application ad hoc a permis de fluidifier la saisie des modalités de contrôle de connaissances et des compétences (MCCC) et leur ajustement annuel**. En revanche, **l'adaptation continue de l'offre de formation** pour répondre aux demandes justifiées de modifications de maquette s'est avérée **particulièrement lourde pour la DF**. Aussi s'est-elle

rapprochée d'autres universités pour expérimenter, prochainement, un nouveau logiciel de gestion des formations.

### L'internationalisation : un axe fort de la politique d'établissement

**L'internationalisation** constitue, depuis longtemps, **un axe fort de la politique d'établissement**. **L'objectif est d'offrir une expérience internationale à l'ensemble des étudiants**, soit directement **par des mobilités à l'étranger**, soit par **l'intégration d'une dimension internationale** dans leur parcours de formation. Les dispositifs existants sont à la fois bien ancrés et originaux comme le programme Minerve, les programmes courts internationaux (PCI), les mobilités d'étude et de stage, les diplômes en partenariat international (DPI), l'accueil de nombreux enseignants internationaux, ou encore le programme d'accueil, d'inclusion et d'intégration des étudiants internationaux (Alter-Ego). Cette politique d'internationalisation s'appuie par ailleurs sur un **Centre de langues** qui dispense les cours obligatoires de langues aux étudiants de licence tout en offrant l'accès à plusieurs certifications (CLES). Le Certificat International Lumière (CIL), mis en place en 2022, encourage les étudiants à développer leurs compétences à l'international en choisissant une LV2, un enseignement d'ouverture en lien avec l'internationalisation ou en faisant des stages ou des séjours à l'étranger.

**Le dynamisme de la politique d'internationalisation** s'est concrétisé par **une augmentation des mobilités**. Ce ne sont pas moins de 564 mobilités d'étude et 322 mobilités de stage qui ont été enregistrées pour l'année 2023-2024. De même, 110 étudiants ont effectué, durant cette même année, une mobilité dans le cadre de diplômes en partenariat international. Le nombre d'étudiants inscrits dans le programme MINERVE a fluctué, passant de 1000 à plus de 550 en 2023-2024. **Cette baisse reflète une organisation complexe** (avec des enseignements positionnés les samedis par exemple), le problème posé par le choix initial de privilégier des langues autres que l'anglais et **la difficulté à mettre en œuvre un accompagnement individualisé** des étudiants du fait d'un personnel en nombre restreint.

L'articulation de l'offre de formation à la recherche est une priorité forte du présent contrat. Elle est favorisée par le rattachement des enseignants-chercheurs à 33 unités de recherche qui sont porteuses de **ressources précieuses pour familiariser les étudiants aux enjeux de la recherche scientifique**. Elle se traduit, par exemple, par la participation de nombreux étudiants à des séminaires, voire par l'intégration de certains dans des programmes de recherche. De même, **plusieurs formations**, tels que les masters de science politique ou de géographie, **ont développé des stages de terrain**. Une journée est organisée annuellement par le service des études doctorales à destination de tous les étudiants inscrits en master pour les accompagner dans la préparation de leur projet doctoral. C'est l'occasion de les informer sur les modalités d'une telle démarche, mais aussi d'impulser des échanges entre étudiants en master et en doctorat.

Membre du Collège doctoral de la ComUE, **l'ULL2 accorde une grande attention à la formation et à l'accompagnement des doctorants**, lesquels sont fréquemment co-auteurs des publications des EC, porteurs de laboratoires juniors, organisateurs de doctorales, etc. La formation doctorale est assurée par sept écoles doctorales, dont trois sont gérées par l'ULL2 : Sciences sociales, Lettres-Langues-Linguistique-Arts, Éducation-Psychologie-Information-Communication et par la ComUE qui propose un catalogue de formations transversales. L'ULL2 entend offrir un **environnement propice à l'excellence scientifique et à l'insertion professionnelle des doctorants**. C'est dans cette perspective **qu'elle encourage et accompagne les partenariats avec des institutions publiques et privées** (par l'intermédiaire de dispositifs CIFRE notamment) grâce à un personnel dédié à la DRED, même si l'obtention d'un financement ne constitue pas une exigence absolue pour l'inscription en thèse. Aujourd'hui 40% des thèses inscrites à Lyon 2 bénéficient d'un contrat doctoral ou d'une CIFRE, cette donnée étant très variable d'une discipline et d'une unité de recherche à l'autre.

**L'ULL2 soutient également activement l'internationalisation de ses doctorants**, notamment à travers des doctorats en cotutelle (qui représentent environ 8 à 9 % du total des thèses en cours), des collaborations internationales et la mise en place du dispositif de soutien financier à la mobilité (Mobidoc).

Enfin, **le pilotage de cette politique** a été facilitée par le déploiement, en 2023, **de la plateforme ADUM ainsi que par la structuration du service des études doctorales au sein de la DRED.**

### La politique de documentation : une stratégie structurée et transversale

La politique de documentation s'est structurée autour d'un **double objectif** : d'une part **le renforcement des actions transversales** du Service commun de documentation (SCD) à l'échelle de l'Université et son implication dans un réseau national et d'autre part **l'adossement à la formation et la recherche.**

Le SCD a été clairement positionné au sein de l'établissement qui l'a sollicité pour participer, par exemple, aux différents schémas directeurs (SPAN, SDVEC, DDRSE, etc.), aux réunions trimestrielles organisées sous l'égide de la Direction Science et Société, et pour piloter la feuille de route de la science ouverte en lien avec la Vice-présidente Recherche. Un échange est organisé chaque mois entre la Vice-présidence recherche et le service Soutien à la recherche du SCD. Le SCD a été amené, par ailleurs, à répondre régulièrement à des appels à projets aux côtés d'autres services et équipes pédagogiques.

**Le renforcement de cette intégration du SCD dans l'établissement** a permis d'**ajuster** au plus près la **politique de documentation avec les besoins scientifiques et pédagogiques.** En témoigne l'augmentation sensible du nombre d'unités de la collection numérique vues ou téléchargées entre 2022 et 2024 (de 3 479 583 unités à 4 329 095).

Parallèlement, le SCD est **pleinement associé à la politique de formation** à travers les dispositifs Methodoc (méthodologie de la recherche documentaire) et Decodoc (droits d'auteur, plagiat et désinformation) proposés aux étudiants en licence. Il intervient également, sur demande, au niveau master, en proposant principalement une formation à Zotero. Il propose enfin des modules spécifiques pour les doctorants (Isidoc't).

### Le renforcement de la professionnalisation : alternance, partenariats et formation tout au long de la vie

L'offre de formation s'est structurée en phase avec les débouchés professionnels et **a pris en compte les besoins de réorientation des étudiants.** En outre, la dimension professionnalisante des licences et masters a été renforcée grâce à la généralisation des UE de préprofessionnalisation qui concerne toutes les licences générales, la généralisation des stages et des césures, le développement des formations en alternance (avec la création d'un CFA) et, plus largement, d'une démarche de Formation tout au long de la vie (FLT) et de Validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi les recettes de la formation continue ont-elles doublé depuis le début de l'accréditation (référence 15). L'ULL2 s'est par ailleurs investie dans les Appels à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir (CMA) avec un projet régional centré sur les Industries culturelles et créatives et un projet national centré sur l'IA (projet In'Art).

**L'impulsion de cette politique** de professionnalisation des formations **a été renforcée par la création d'une vice-présidence dédiée à l'alternance**, en plus de celle relative à la formation continue, ainsi que par le recrutement d'un ingénieur intégré au sein du SPS (Service de pédagogie du supérieur) dont

une des missions est de travailler à la **généralisation de la démarche d'Approche par compétences (APC)** encore inégalement appropriée par les différentes mentions de formation.

Cette dynamique de professionnalisation des formations est allée de pair avec une extension des partenariats. Si certains d'entre eux sont désormais anciens (comme à l'UFR de Sciences économiques et de gestion autour des banques et autour des transports, ou à l'IUT autour de la logistique au service des entreprises, etc.), d'autres ont été noués plus récemment et se sont consolidés (autour de l'urbanisme, du développement social et territorial, de la gestion de données, etc.). Quant à l'apprentissage, développé de longue date à l'IUT, il s'est diffusé dans de nouvelles composantes qui ont fait l'expérience, non sans difficulté parfois, de la gestion des relations avec des partenaires.

**L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation (réf. 15)**

Pour l'actuelle accréditation, la gouvernance de l'établissement a voulu construire une offre de formation fondée sur : **un cadrage global sous la forme de production de notes** (sur la structure et les moyens affectés) et **un principe d'autonomie des équipes pédagogiques** dans la définition des pratiques pédagogique.

De façon transversale, **les équipes pédagogiques ont été encouragées à définir les objectifs de formation en termes de compétences** et ont été **accompagnées dans la rédaction de tels référentiels**. Elles ont, par ailleurs, été invitées à se lancer **dans la modélisation de leurs MCCC dans une application offrant une grande transparence**.

**La mise en place d'instances et d'outils pédagogiques performants.**

À l'échelle de l'établissement, et au regard de la diversité et du nombre des formations proposées, **le suivi de l'organisation pédagogique a constitué un enjeu décisif**. Il a donné lieu à une attention particulière qui a permis d'identifier des leviers d'évolution en vue de la prochaine accréditation.

Le suivi s'est déployé à plusieurs niveaux. Le vote en instances (conseils de composante puis CFVU) a constitué un premier circuit pour traiter les demandes relatives à l'organisation pédagogique. Parallèlement, le Conseil des directeurs de composantes, réuni mensuellement par la présidence, a représenté une autre instance de discussion des évolutions de l'offre pédagogique. L'établissement s'est, par ailleurs, engagé dans la mise en place des conseils de perfectionnement. Dans cette perspective, une Charte des conseils de perfectionnement a été intégrée au Règlement général des études. Le Service de pédagogie du supérieur a, de son côté, développé des outils pour accompagner les équipes pédagogiques dans la création et l'animation de ces conseils de perfectionnement.

À ces instances réglementaires s'est ajouté un Comité de pilotage de suivi de l'accréditation qui s'est réuni à un rythme hebdomadaire autour du Vice-Président CFVU, du VP accréditation, de la VP Orientation, réussite étudiante et insertion professionnelle, de la Directrice de la Direction de formation, et des directeurs des services de scolarité et d'accompagnement des métiers de la scolarité. Cette instance s'est avérée précieuse pour traiter au fil de l'eau **les demandes d'ajustement de l'organisation pédagogique** (liste des enseignements d'ouverture, conventions, ouverture de groupes de Td, etc.). En outre un travail substantiel pour harmoniser les conventions avec les partenaires académiques et institutionnels a été effectué grâce à l'intégration de deux juristes au sein de la Direction de la formation. **Les référentiels de compétences** ont, de leur côté, **fait l'objet d'un important travail de définition et d'expérimentation dans la perspective d'une généralisation**, à l'échelle de l'établissement, de l'approche par compétences. Des notes de cadrage ont par ailleurs permis de cadrer les demandes de modifications des maquettes issues des équipes pédagogiques. Dans cette perspective, trois critères stricts ont été fixés pour restreindre ces demandes (modification

liée à une évolution réglementaire comme pour les BUT par exemple, à un partenariat académique, ou en relation avec le COMP). Le même cadrage s'est progressivement mis en place pour le suivi des MCCC, grâce au déploiement d'une application sur le Moodle de l'établissement. Le contrôle continu intégral, adapté dans certaines formations, donne lieu à des comptes rendus d'expérimentation en CFVU.

Enfin, et dans la perspective de la prochaine accréditation, **un travail interne d'évaluation de l'organisation pédagogique a été impulsé** : tout d'abord, par **l'organisation de séminaires au sein de la Direction de la formation et de la Direction générale** ; ensuite, avec la mise en place d'une permanence coordonnée par un COtech associant la VP Orientation, réussite étudiante et insertion professionnelle et le VP Accréditation et des représentants des services concernés, tous les jeudis de 12h00 à 14h00 depuis janvier 2025, l'enjeu étant de répondre au fil de l'eau aux questions des responsables pédagogiques et administratifs ; enfin, le Vice-Président de l'offre de formation (en responsabilité depuis le 16 février 2025) a organisé un cycle de rencontres avec chaque direction de composante pour échanger sur la qualité et les défis de l'organisation pédagogique.

Le déploiement de l'offre de formation est allé de pair avec une réflexion sur les pratiques pédagogiques, rendue nécessaire par le contexte (sanitaire et social). Le choix des pratiques pédagogiques reste, certes, du ressort des équipes d'enseignants-chercheurs, dans le respect des orientations définies au niveau des mentions et des parcours. Mais, **le développement et la diversification des pratiques pédagogiques** donnent également lieu à **une série d'initiatives institutionnelles**, engageant le SPS rattaché à la Direction de la formation : formations et temps d'échanges (journées d'études et de partage de pratiques, webinaires) ; publication de retours d'expérience (capsules vidéo sur l'Intranet et lettre de diffusion interne) ; accompagnement des enseignements avec et sans le numérique.

**L'établissement n'a pas fait le choix de s'engager dans une stratégie de développement massif de l'enseignement à distance ou appuyé sur le numérique.** Il a néanmoins diffusé une note de cadrage de l'enseignement à distance et a investi dans des outils numériques mobilisables pour la formation et l'accompagnement des enseignants. Parallèlement, une politique de rénovation des espaces pédagogiques a été mise en œuvre.

**Les formations en alternance** développent, pour leur part, des pratiques pédagogiques concertées avec les partenaires. Elles **mettent l'accent sur l'apprentissage de compétences pratiques**. Les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) peuvent être déployées (comme dans le cas des formations portées par l'IUT) pour établir un lien explicite avec les entreprises. Elles font écho aux dispositifs d'études de cas ou aux projets collectifs (parfois en réponse à une commande) mis en place dans de nombreuses formations initiales.

Une dynamique d'innovation pédagogique au service de la transformation des pratiques et de l'ouverture internationale

**Cette politique d'innovation n'a pas donné lieu à la définition et au suivi d'indicateurs spécifiques.** Les moyens mobilisés **peuvent cependant être objectivés**. Sur le plan organisationnel, le Service de pédagogie du supérieur **a bénéficié d'un renforcement de ses effectifs** (de 4 à 5 agents) à la faveur de différents projets (Hybrid-IT : Hybridation des formations du 1er cycle, le projet coordonné par la ComUE sur la période 2021-2023, HyPE-13 : projet qui a réuni douze universités autour de la recherche de modalités de formation hybrides et enfin le volet ingénierie pédagogique du COMP pour accompagner certaines équipes dans l'évolution de leurs formations). Ces projets posent toutefois la question de la pérennisation des moyens.

Dispositifs mis en place au service de la pédagogie (à l'échelle de l'établissement)	Nombre d'occurrences
Formations	27
Articles publiés sur l'intranet	45
Articles publiés dans la Lettre aux personnels	20
Bulletins info.pédagogie	20
Podcasts audio	4
Webinaires	4
Journées d'étude	2
Nouveaux dossiers « Idées pour enseigner »	5

Tableau 5 Nombre d'informations, formations et temps d'échange pédagogiques en 2022-2023 et 2023-2024

La présente accréditation a donné lieu à **un développement important des usages des outils numériques pour l'enseignement**, à travers la plateforme Moodle : de 531 cours accueillis en 2013-2014, on est passé à 9 691 en 2023-2024.

À l'occasion du cours d'accompagnement au 1er semestre (S1), les étudiants sont encouragés à s'inscrire et à s'auto-évaluer sur les plateformes Ecri+, PIX et OMB+ (économie-gestion). Pour le moment, seul PIX donne lieu à des sessions de certification basées sur le volontariat (quelques formations les rendent obligatoires, à titre d'expérimentation), mais la même évolution est envisagée pour Ecri+.

Le soutien à la production de ressources numériques a bénéficié du projet HyPE-13 et Hybrid-IT (14 UE ont été hybridées dans quatre domaines de formation) puis du projet Include qui comprend des ressources de formation en langues pour les étudiants dispensés d'assiduité. **La réalisation d'un contrat type de cession de droits a constitué un support pour le développement de l'hybridation des pratiques.**

Parmi les nouveautés, on notera : **l'ouverture de tiers lieux** (avec espaces de travail individuel ou en groupe, en libre accès) et la **rénovation progressive des amphithéâtres et des salles de cours** (PAP SI 05).

L'ULL2 a fait de l'internationalisation un axe fort de son offre de formation. Dans cette perspective, elle encourage la diversification des pratiques pédagogiques et des opportunités de mobilité. A cette fin, une charge de mission auprès du **Vice-président internationalisation a été créée pour promouvoir les cours en modalité COIL** (collaborative online international learning) et mettre en place le Certificat International Lumière. Par ailleurs, le travail sur l'accueil et l'attractivité s'est traduit **par une augmentation du flux d'étudiants en mobilité entrante sous convention**. Ce travail sur la stratégie de diplomation en partenariat international a cependant atteint son étiage (Tableau 6 et Tableau 7).

Année universitaire	Effectifs
2021-2022	460
2022-2023	590
2023-2024	671

*Tableau 6 Mobilité non diplômante entrante*

Année universitaire	Effectifs
2021-2022	134
2022-2023	137
2023-2024	91

*Tableau 7 Mobilité entrante dans le cadre de diplômes en partenariat international*

## Le renforcement de l'internationalisation et la consolidation de la professionnalisation des formations

**L'ambition d'internationalisation** de la formation s'appuie **sur le bureau des étudiants internationaux et sur le Centre international d'études françaises (CIEF)**. Elle se traduit par la mise en place de stages intensifs de français de pré-rentrée (PRUNE) ; par une offre de cours de français aux étudiants entrant sous convention (FEMI) ; par l'animation de nombreux diplômes en partenariat international ; par l'élaboration d'un catalogue de cours destinés aux étudiants en mobilité entrante encadrée ; par des programmes courts internationaux (mobilités entrantes et sortantes de courte durée). Elle a également **donné lieu à la définition et à la mise en œuvre d'un programme d'accueil, d'intégration et d'inclusion des étudiants internationaux (Alter-Ego)** qui a pour but **de favoriser leur insertion et une expérience d'interculturalité**. Ce programme se concrétise dans l'organisation de soirées, de rencontres, ainsi que dans la constitution de binômes avec des étudiants français.

De façon générale, **l'internationalisation des formations est un facteur important d'attractivité** dont témoignent le développement de cours en langue étrangère ou la mise en place d'un Parcours international au sein de la licence Économie-Gestion. Ces efforts ainsi que la qualité de l'accueil des étudiants internationaux, ont été reconnus par l'obtention, en mai 2020, par la Commission de labellisation de Campus France, du label Bienvenue en France.

La **professionnalisation des formations est une priorité ancienne** mais a pris de l'ampleur dans le cadre de l'actuelle accréditation avec un soutien institutionnel fort au développement des formations continues et en alternance.

## Le développement de la formation continue : entre succès confirmé et pression concurrentielle

**La Formation continue et en alternance (FCA) constitue l'un des axes stratégiques** de l'établissement depuis 2020. De nouveaux moyens lui ont été accordés : une restructuration du Service commun de formation continue (SCFC) qui est passé de 8 à 25 agents ; la création de deux vice-présidences dédiées ; la création d'un CFA interne et d'un Conseil consultatif de la formation continue. **Cette structuration est allée de pair avec une participation soutenue à des salons dédiés** (Transition Pro, Salon de l'alternance, etc.).

**Ces efforts se sont avérés payants puisque le nombre de parcours s'est accru sensiblement**, passant de 35 en 2020 à 52 en 2024 et impliquent de plus en plus de composantes. L'établissement accueille aujourd'hui plus de 4 000 étudiants en formation continue (4 072 contre 2 933 en 2020) et en

alternance (1 079 contre 745 en 2020). **La Formation professionnelle a doublé ses recettes** qui se sont élevées à 10 039 779 € en 2023 et 11 185 487 € en 2024, ce qui représente 41 % des ressources propres de l'établissement en 2024. **Un ambitieux process** d'amélioration continue de la FCA a été mis en place : matrices de soutenabilité financière ; guides pour les stagiaires et les alternants ; kits de création de parcours en alternance, de diplômes universitaires et de formations courtes ; développement de l'approche par compétences ; éligibilité des DU au CPF par des co-certifications (nationales) ou des certifications adossées aux blocs de compétences (expérimentation) ; déploiement de FCA manager, etc. À titre d'exemple, l'établissement s'est engagé dans le développement des formations syndicales et prudhommales, dans celle des huissiers de justice et dans celle des nouveaux métiers de l'accompagnement social.

La FCA est positionnée au sein de la DiSS avec l'objectif de développer des formations autour d'un double adossement : à la **recherche** (mobilisation de connaissances pointues actualisées dans les laboratoires du site) et au **territoire** (extension des partenariats avec les entreprises, les collectivités territoriales, le monde associatif). La création, en 2024, **du doctorat en VAE symbolise par ailleurs l'avènement d'une nouvelle culture académique, plus ouverte aux enjeux sociétaux de l'époque.** Une première soutenance de thèse en VAE a été organisée avec succès en janvier 2025.

Dans un contexte de restriction budgétaire, **la réduction du financement de la formation professionnelle** (baisse annoncée des niveaux de prise en charge des apprentis, réduction des enveloppes des OPCO pour les formations post-bac, etc.), **constitue néanmoins un frein**, d'autant que les formations universitaires souffrent de la concurrence d'organismes privés non soumis aux mêmes contraintes, notamment aux contrôles qualité. **Malgré ces difficultés, la FCA universitaire reste un atout essentiel pour l'établissement**, grâce à son potentiel d'articulation avec la recherche (au travers de thématiques à fort enjeu sociétal comme l'intelligence artificielle ou la transition écologique), à sa pédagogie spécifique et à la qualité de la professionnalisation induite.

### De l'orientation à l'insertion : une offre de formation cohérente et attractive (réf. 16)

**L'attractivité est un enjeu décisif** de l'offre de formation d'autant plus que le site lyonnais est particulièrement dense en formations, notamment privées. **L'académie de Lyon est l'une de celles où la part de l'enseignement privé est la plus importante dans l'offre d'enseignement supérieur** (*Note d'information du SIES, 24.09.2024*).

Afin de répondre à ce défi, l'établissement a travaillé sur la communication autour de son offre de formation en direction des étudiants et de leur famille. **Les fiches formation déposées sur le site Internet de l'Université - qui constitue la porte d'entrée privilégiée des étudiants et futurs étudiants** - ont été harmonisées. Un travail est actuellement en cours pour s'assurer de la cohérence des sites web des différentes composantes et des fiches formation et améliorer la visibilité des formations en alternance (avec l'ajout d'un filtre sur les fiches formation) et des diplômes en partenariat international (DPI). L'établissement a également participé à de nombreux événements (journées de l'enseignement supérieur, salons de l'étudiant, journées des masters, etc.) et a **effectué un travail de sensibilisation des équipes pédagogiques. Les plaquettes de formation ont été retravaillées**, même si les équipes pédagogiques **ont progressivement privilégié d'autres supports** (diaporamas et capsules vidéo). **Cette multiplication des informations disponibles** à partir de plusieurs points d'entrée (sites institutionnels de l'Université et des composantes, blogs de formations) **pose parfois des problèmes de cohérence qui montre l'importance d'un pilotage centralisé de la communication.** Dès lors, il apparaît plus que nécessaire de penser conjointement, à l'occasion de la prochaine accréditation, l'offre de formation et la communication afférente.

Depuis 2021, l'établissement s'est doté **d'un observatoire de la formation, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante** (OFIVE) qui, par ses travaux, nourrit la production de données.

Les nombreuses publications de l'OFIVE (conditions de vie, débouchés et insertion, profils des néo-bacheliers, etc.) **constituent autant de ressources d'information pour renforcer l'attractivité de l'établissement et de ses formations.**

Parallèlement, de multiples actions de communication ont été impulsées pour améliorer l'information des futurs étudiants. Une première action s'adresse aux familles avec « *Lyon 2 rencontre les familles* » sous la forme d'une soirée d'information. Une seconde s'adresse aux professionnels de l'enseignement secondaire (proviseurs, professeurs et professeurs principaux, psychologues de l'Éducation nationale), sous la forme d'une journée d'information coorganisée avec l'Université Lyon 3. Une troisième touche directement les lycéens, **à travers un programme d'immersion dans des cours magistraux** lors d'une semaine des vacances d'hiver. Ces rencontres ont permis de s'adresser à des publics différents de ceux qui fréquentent les salons. Elles **offrent l'intérêt de délivrer une information actualisée** qui prend en compte les ajustements de l'offre de formation. Elles contribuent aussi à faire connaître certaines formations mal connues ou moins prisées par les familles comme la licence professionnelle Mode ou les licences en langues. Elles illustrent en tout cas **le souci de l'établissement de travailler sur la transition entre lycée et université pour garantir les meilleures chances de succès aux futurs étudiants.** Dans cette optique, l'ULL2 a noué un partenariat avec une vingtaine de lycées hébergeant des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), dont douze localisés à Lyon, afin de permettre aux élèves de rejoindre un parcours universitaire au bout d'une ou deux années de CPGE.

Ces relations avec l'extérieur se conjuguent avec un travail d'accompagnement des étudiants accueillis à l'ULL2. En effet, ceux-ci ont la possibilité **de solliciter l'aide des conseillers du Pôle Orientation et réussite (COSIE)** ou des Coordinatrices des études, également rattachés au COSIE pour faciliter leur intégration au sein de l'Université. On ne peut que **déplorer que ce dispositif précieux ait été remis en cause par l'arrêt du projet Cursus+** qui a conduit à mettre fin à la moitié des contrats coordinatrices.

### Piloter l'offre de formation par les indicateurs : la contribution de l'OFIVE

La création de l'OFIVE, en 2021, a concrétisé **la volonté de mesurer les performances de l'établissement.** Des enquêtes sur le devenir des diplômés (d'une licence professionnelle et d'un master) à 18 mois, sur les conditions d'étude (perception de la formation suivie, des services proposés, du volume de travail, de l'accueil de la scolarité, etc.), sur le bien-être et les conditions de vie étudiante (logement, financement, transports, restauration, etc.) ont ainsi été lancées. Chaque année, l'OFIVE publie également des données précises (spécifiées par composante) sur les effectifs des étudiants inscrits à l'Université.

Progressivement, l'établissement a également **déployé une mesure de la soutenabilité financière** de ses formations, tout particulièrement pour **celles en alternance.** La création d'une vice-présidence chargée de l'alternance a accéléré ce processus en formalisant un objectif d'équilibre financier prenant en compte le volume d'heures, le nombre d'étudiants et la répartition des heures de CM ou de TD et **en accompagnant les équipes pédagogiques dans la construction de nouveaux parcours en alternance.**

Enfin, **le COMP 2024-2026 a concouru à adosser l'offre de formation à une exigence de pilotage étayée par des indicateurs.** Trois objectifs, renvoyant à des indicateurs concernent ainsi le pilotage de l'offre de formation. Ils ont servi de levier de transformation pour plusieurs formations à l'insertion professionnelle fragile : c'est ainsi que la mention « Lettres » s'est, par exemple, engagée dans un travail de réflexion sur son offre de masters pour l'adapter aux enjeux de l'Intelligence artificielle, ce qui a abouti à la création d'une nouvelle formation en alternance intitulée MAESTRIA – Master Écritures créatives, stratégie et techniques rédactionnelles avec l'IA à compter de la rentrée 2025-2026. Le COMP a également accompagné **la montée en puissance de l'alternance,** ainsi que l'ouverture d'un doctorat par VAE.

L'établissement veille à la soutenabilité de son offre de formation en articulant sa politique de ressources humaines avec une démarche structurée d'amélioration continue (réf. 17)

L'accréditation et le dialogue de gestion : des moments forts pour définir la politique de ressources et d'accompagnement de l'offre de formation

L'établissement a renforcé le pilotage de l'offre de formation en définissant des indicateurs spécifiques (réussite, attractivité, insertion professionnelle), en redéployant des postes entre composantes pour **tenir compte de l'évolution des effectifs étudiants**, le faible taux d'encadrement global limitant la portée de l'exercice, en travaillant sur la cohérence de l'offre de formation du site dans le cadre de la ComUE, en soutenant les spécialités "à petits effectifs" qui font la force de sa recherche et en améliorant la communication sur l'offre de formation par l'organisation d'événements spécifiques.

**Le pilotage de l'offre de formation s'effectue, au moment de l'accréditation**, via les conseils d'UFR et les instances académiques (CAC, CDC, CFVU) et, en cours d'accréditation, en fonction des opportunités liées à l'évolution de la réglementation, au lancement d'appels à projets, ou à l'identification de nouveaux partenaires en accord avec la gouvernance et après discussion et/ou présentation en CFVU. De nombreuses **actions contribuent à l'amélioration continue de l'offre de formation** : des enquêtes générales ou plus ciblées de l'OFIVE permettent de mieux connaître le devenir des diplômés et d'adapter les maquettes pédagogiques aux réalités socioéconomiques ; la signature de conventions de partenariat avec des acteurs du monde socio-économique renforcent la professionnalisation, tout comme le déploiement d'une UE Prépro intégrée à toutes les maquettes de licence ; la construction et le déploiement de l'orientation par le COSIE d'une offre de stages ; l'intégration d'une UE transversale pour accompagner les nouveaux bacheliers dans leurs premiers pas à l'université.

En termes de communication, même si des progrès restent à accomplir, **l'établissement a récemment désigné une chargée de communication dédiée à l'offre de formation**, positionnée en centrale à côté des chargées de communication dans les UFR et instituts.

**Les dialogues de gestion mis en place entre l'équipe de gouvernance et les composantes** prennent en compte de nombreux indicateurs. Par exemple, les taux d'encadrement par composante et par section CNU sont analysés pour arbitrer les campagnes d'emplois de même que la proportion MCF/PR par section CNU est analysée pour arbitrer les repyramidages.

L'établissement met en œuvre des actions incitatives de diverses natures. **Le référentiel enseignant** permet de **valoriser de nombreuses tâches collectives**. Des congés pour projet pédagogique (CPP) leur permettent également de dégager du temps pour développer de nouveaux projets. Ainsi le Master MAESTRIA a été conçu dans le cadre d'un CPP.

Pour les formations en alternance, les composantes peuvent disposer **d'un excédent mobilisable** qui sert à financer des heures d'enseignement complémentaires, de la masse salariale et/ou des dépenses de fonctionnement. Ce dispositif, qui **accompagne le développement des formations en alternance** aux niveaux licence, licence professionnelle et master, constitue une incitation financière pour les composantes. Certaines formations bénéficient ainsi d'heures de retour d'alternance, d'autres financent des voyages d'étude ou des sorties de terrain. De même une note de cadrage, validée par le CA, a été rédigée et comprend des incitations à créer des formations courtes notamment celles s'appuyant sur une expertise en recherche.

## La maîtrise des coûts des formations

Le travail d'analyse de soutenabilité des parcours en Formation Initiale (FI) a été effectué lors de la mise en place de la précédente accréditation, et **a conduit à allouer des moyens pédagogiques définis à chaque mention**. Il n'existe pas, pour la FI, de suivi annuel de soutenabilité ni de suivi d'évolution des capacités d'accueil. Il est en revanche vérifié, lors des demandes de modification de maquettes, que celles-ci ne dépassent pas les moyens pédagogiques alloués.

Les parcours ouverts à la formation continue (FC) et à l'alternance (FA) font en revanche l'objet d'un suivi annuel de soutenabilité réalisé par le SCFC et la DAF à partir de **l'analyse de matrices financières**. Le principe, pour ces formations qui fonctionnent sur ressources propres, est celui de **l'autofinancement**. Les matrices financières permettent d'évaluer en coûts complets (méthode P2CA) : le coût des maquettes pédagogiques, des suivis d'étudiants et des diverses charges indirectes, au regard des recettes générées. Cet outil d'analyse de la soutenabilité pédagogique et financière a été déployé en 2021/2022 par le SPCF (service de la DAF), en partenariat avec le SCFC, afin d'identifier les critères d'ouverture de nouvelles formations.

Depuis la rentrée 2023/2024, cet outil a été perfectionné et permet d'analyser également la soutenabilité financière de l'offre de formation du CFA LYON 2. **Il permet de contrôler la conformité des données pédagogiques** saisies par le responsable pédagogique (RP) avec celles validées en CFVU et de mettre en œuvre un dispositif incitatif pour le déploiement de l'offre de formation à savoir l'excédent mobilisable, celui-ci résultant du différentiel entre les recettes générées et les charges directes et indirectes du parcours d'alternance considéré. **Les recettes générées par les formations en alternance permettent de financer des heures maquette et de suivi et de contribuer aux charges de structure de l'université**, le reliquat (i.e. l'excédent mobilisable) étant utilisé par la composante pour des actions pédagogiques en faveur des apprenants.

## Structurer l'évaluation pédagogique pour renforcer la qualité des formations

Depuis 2016, l'ULL2 **travaille à généraliser l'évaluation des enseignements par les étudiants**, parfois depuis longtemps mise en place par les responsables pédagogiques de certaines mentions. Une feuille de route Évaluation des Formations par les étudiantes (EFE) a été signée en 2023 mais n'est pas encore complètement mise en œuvre faute de ressources humaines dédiées. Des pratiques d'EFE existent donc au sein de l'université mais sans reconnaissance et sans procédures formalisées permettant d'en mesurer l'ampleur et l'impact.

Néanmoins, **l'OFIVE interroge régulièrement les étudiants sur leur perception de leur formation**. Ainsi, **une enquête** a récemment été conduite sur **les conditions d'étude des étudiants**. Une partie conséquente du questionnaire porte **sur la qualité de la formation**. Les résultats de cette enquête ont été produits pour chaque diplôme et adressés à l'enseignant responsable de la formation. Une fiche d'indicateurs pluriannuels a également été mise à disposition. Cette fiche indique les caractéristiques socio-démographiques des étudiants, leur choix d'orientation et leur réussite.

De son côté, le SCFC, **dans le cadre de sa démarche qualité** et pour répondre aux obligations liées à la Formation Professionnelle, fait remplir et analyse, en lien avec l'OFIVE, **un questionnaire de satisfaction et d'évaluation de son offre de formation**. Enfin un appui pédagogique est proposé aux enseignants par le service de pédagogie du supérieur afin de réfléchir à la pédagogie utilisée et à son éventuelle amélioration. Un accompagnement mettant l'accent sur les modalités d'évaluation a également été proposé aux enseignants et aux doctorants qui interviennent dans les formations.

Par ailleurs, le déploiement **des conseils de perfectionnement** a été achevé, parfois laborieusement et avec de grandes disparités dans leur composition, leur régularité et leur objectif. **Des représentants apprentis sont systématiquement invités** aux conseils de perfectionnement des formations en alternance et au conseil de CFA. L'une des ambitions de la nouvelle accréditation est de fournir un cadrage qui permette d'accroître l'efficacité de ces conseils en vue de l'amélioration continue des formations et des enseignements. Ainsi est-il prévu de mettre à disposition des conseils de perfectionnement **une fiche d'indicateurs portant sur les étudiants** (caractéristiques socio-démographique, parcours scolaire/universitaire antérieur, etc.). Cette fiche, qui dans un premier temps ne pourra concerner qu'un nombre limité de mentions, sera produite et présentée au conseil de perfectionnement par l'OFIVE.

## « SWOT » Formation

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité des disciplines et des unités de recherche (dont disciplines rares)</li> <li>• Multiplicité des partenariats académiques sur le site Lyon-St Etienne et à l'échelle nationale et internationale</li> <li>• Développement de la professionnalisation et des formations en alternance</li> <li>• Ancrage ancien de l'IUT, aiguillon de l'alternance</li> <li>• Internationalisation des parcours (MINERVE)</li> <li>• Taux d'insertion professionnelle élevé</li> <li>• Accès élargi aux bibliothèques universitaires</li> <li>• Ouverture des formations sur la société (Boutique des sciences, Motifs, etc.)</li> <li>• Promotion de la formation tout au long de la vie (thèse en VAE)</li> <li>• Développement d'outils de collecte d'informations (création de l'OFIVE en 2021)</li> <li>• Réponse à de nombreux appels à projets (Cursus+, CMA, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de lisibilité de l'offre de formation</li> <li>• Dispersion des services partie-prenantes de l'offre de formation</li> <li>• Appropriation disparate des leviers de professionnalisation</li> <li>• Dispersion des lieux d'enseignement</li> <li>• Disparité dans l'appropriation de l'approche par compétences</li> <li>• Attractivité inégale avec des parcours de master aux effectifs en déclin</li> <li>• Difficulté à assurer une cohérence dans l'organisation pédagogique de 24 mentions de licence</li> <li>• Coûts élevés de coordination des dispositifs d'ouverture et de mutualisation en licence</li> <li>• Locaux limités pour répondre à la diversité de l'offre</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle accréditation (septembre 2027)</li> <li>• Livraison d'un campus entièrement repensé et du Learning Centre La Ruche dédié à la documentation et à des pratiques pédagogiques originales</li> <li>• Appropriation d'un nouvel logiciel de conception et de pilotage des formations (SGCE)</li> <li>• Attractivité et dynamisme de l'environnement local avec un riche bassin d'emploi</li> <li>• Rôle de coordination de la ComUE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépendance à l'égard de financements provisoires (AAP)</li> <li>• Superposition des calendriers et des indicateurs d'évaluation</li> <li>• Contraction des financements (en particulier pour l'alternance) et des débouchés</li> <li>• Évolution démographique des effectifs étudiants</li> <li>• Développement de formations privées dont certaines de piètre qualité</li> <li>• Redondances et concurrences locales sur des disciplines à l'attractivité fragile (langues)</li> <li>• Politisation des enjeux/domaines traités par les SHS</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique de recrutement moins ambitieuse au regard de moyens en baisse</li> </ul>
--	---

## Une politique étudiante inclusive, solidaire et ambitieuse au service du bien-être et de la réussite (réf. 18)

### Un accompagnement global et structuré de la vie étudiante

La vie étudiante bénéficie d'un soutien fort de la part de la gouvernance. L'ULL2 inscrit sa politique de vie étudiante dans une vision **solidaire, démocratique et inclusive**, visant à favoriser **l'épanouissement, la réussite et le bien-être** de tous ses étudiants. Cette politique est structurée autour d'axes stratégiques inscrits dans le **contrat quinquennal 2022-2026** (axe 5, objectif 3) et dans le **COMP 2024-2026** avec des objectifs clairement identifiés. Le déploiement de cette politique ambitieuse en faveur de la vie étudiante s'appuie sur une gouvernance forte et une organisation structurée. En 2021 l'université a créé un poste de **Vice-président chargé de la vie étudiante et de la culture**, ainsi qu'une **Direction de la Vie Étudiante et des Campus (DVEC)** réunissant la vie étudiante et associative (SVE), la santé (SSE), la culture (SC) et l'OFIVE qui constitue une ressource importante pour le suivi des actions entreprises.

Au regard des valeurs portées par l'établissement, **l'amélioration des conditions de vie étudiante** constitue une priorité affirmée. Celle-ci s'est traduite par la mise en œuvre de nombreuses actions concrètes visant à soutenir les étudiants les plus vulnérables et à favoriser la réussite de tous. Des leviers ont été actionnés en faveur de la **lutte contre la précarité étudiante** (accès facilité aux aides sociales et à une restauration universitaire de qualité). Pour **simplifier les démarches**, un guichet unique en ligne a été mis en place. Il permet l'accès des étudiants en situation de précarité à des rendez-vous visant à les faire bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières (aides du CROUS ou aides sociales individuelles délivrées par l'université). L'université échange régulièrement avec le CROUS sur des sujets tels que l'accès à la restauration sur les campus, la capacité des restaurants universitaires étant devenue très insuffisante depuis l'instauration du repas à 1€ pour les étudiants boursiers.

Plus spécifiquement, la **période d'intégration** a été développée et dédoublée sur les deux campus associant différents services, des stands dédiés aux organisations étudiantes et à des partenaires tels que le CROUS ou les TCL et des animations (musique, quizz etc.) contribuant à l'accueil des nouveaux étudiants et à une meilleure information sur les ressources dont ceux-ci peuvent bénéficier. L'université s'est également attachée à créer des lieux dédiés à la vie étudiante – tels que la Maison des étudiants, des tiers-lieux et des locaux associatifs qui favorisent l'engagement, la convivialité et l'interdisciplinarité. L'organisation d'évènements de rentrée et de forums sur les deux campus principaux vient renforcer cette dynamique d'accueil, d'intégration et de socialisation en faveur d'une lutte contre l'isolement étudiant.

Consciente des enjeux liés au numérique, l'ULL2 a agi pour **réduire la fracture numérique** par le biais d'un accompagnement ciblé, permettant à chacun et chacune de maîtriser les outils essentiels à la réussite académique. Toujours dans une logique d'inclusion, un troisième Schéma Directeur du handicap a été adopté en 2022, afin **de mieux accompagner les étudiants en situation de handicap** et de garantir une égalité réelle des chances (Tableau 8).

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nombre d'étudiants en situation de handicap accompagnés	709	775	889	897	989

Tableau 8 Les étudiants en situation de handicap accompagnés par la Mission Handicap

L'université s'est également engagée à améliorer l'accessibilité de ses campus, grâce au développement d'une application GPS inclusive à destination des personnes en situation de handicap mais qui pourra servir à l'ensemble de nos étudiants pour s'orienter sur les campus : la Mission Handicap a vu son public augmenter de presque 40% de 2019 à 2024 (Tableau 9). À ce stade, l'expérimentation s'effectue sur le campus PDA. Une attention spécifique a par ailleurs été portée à la **santé étudiante**, avec un renforcement des services de prévention mais aussi de soins proposés sur les deux principaux campus, incluant notamment l'embauche d'une médiatrice santé au sein du Service de santé universitaire (SSU) devenu Service de santé étudiante (SSE) afin d'assurer un accompagnement de proximité à chaque étudiant qui en exprime le besoin. Des centres de santé ont été implantés sur chaque campus, avec une offre de soins élargie incluant médecins, psychologues, diététicienne, sage-femme, infirmières, afin de répondre à l'ensemble des besoins des étudiants. Ils répondent à un besoin criant : comme on le voit sur le tableau 9, alors que le nombre total d'étudiants en formation initiale a légèrement baissé (-11%), le nombre de consultations de prévention a augmenté de 54% et celui des consultations de soin de 107%, si bien qu'un tiers des étudiants a recours aujourd'hui au SSE (Tableau 9).

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nb consultations de prévention	3176	3752	3911	4113	4906
Nb de consultations de soin	1659	2070	2698	2606	3445
Nb total d'étudiants en FI	27920	28037	28606	25007	25028
Pourcentage des étudiants de l'établissement vus au SSE	17,32%	20,77%	23,10%	26,87%	33,36%

Tableau 9 Consultations des étudiants au SSE à titre individuel (source RAP 2024, p.77)

Cette **approche globale de la santé** ne se limite pas à l'accès aux soins médicaux (beaucoup d'étudiants non lyonnais ne trouvent pas de médecin traitant), mais intègre également la promotion du **bien-être physique et mental**, dans laquelle le sport joue un rôle essentiel. **L'accès au sport** a ainsi été envisagé comme un levier fondamental de prévention et d'équilibre, contribuant à réduire le stress, à améliorer la concentration et à renforcer le lien social entre étudiants. **En 2019-2020, 788 étudiants étaient licenciés de l'Association Sportive et 4 818 étudiants inscrits en sport en 2023-2024. En 2023-2024, ce sont 840 étudiants qui bénéficient d'une offre d'activités sportives gratuites, diversifiées et accessibles à tous.**

Engagement, inclusion et prévention : des actions concrètes en faveur de l'épanouissement des étudiants

La **lutte contre toutes les formes de discriminations et contre les violences sexistes et sexuelles** s'est également renforcée, avec la création de cellules dédiées pour les personnels et les étudiants. La cellule de signalement VSS/harcèlement/discrimination pour les étudiants, créée en 2021, est chargée d'écouter, d'accompagner mais aussi de saisir les services juridiques si la personne le demande (voir les données RSU sur cette cellule). **Les saisines sont examinées en toute confidentialité** et la communication au sujet de la CDVSS a été renforcée depuis l'automne 2024 : amélioration de la

plateforme de signalement, affiches, flyers, journée de lutte contre les VSS en novembre. **La promotion de l'égalité et de la lutte contre les discriminations et les VSS s'est déployée en interne mais également sur le territoire environnant à travers de nombreuses actions** : réseau région AURA VSS, collaboration inter-universités par le plan d'action égalité élaboré avec Aix-Marseille, participation à la Conférence Permanente des chargé-es de mission Égalité Diversité (CPED), collaboration avec la Ville de Lyon sur des actions de sensibilisation aux VSS. De même, la sensibilisation aux questions d'inclusion s'est appuyée sur des outils tels que des expositions, des conférences, des ciné-débats, des spectacles mais aussi sur des formations et des actions de sensibilisation auprès des personnels.

L'université a également développé **une riche offre culturelle** répondant à **des enjeux de démocratisation du savoir, de promotion de la création et d'aide à la réussite universitaire**. Celle-ci répond à une volonté d'accroître l'ancrage territorial de l'établissement en nouant des partenariats avec des institutions culturelles (Opéra de Lyon, Théâtre des Célestins, Maison de la Danse, etc.). Cette offre diversifiée constitue également un enjeu d'attractivité et de rayonnement de l'établissement (Tableau 10).

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Évènements	28	4	38	39	50
Représentations	56	5	58	56	74

*Tableau 10 Nombre d'évènements et de représentations proposés par le Service Culturel (source PAP 2024, p.84)*

Enfin, la **démocratie étudiante** a été encouragée par le développement de pratiques participatives telles que les budgets participatifs (40 000 euros), la **représentation étudiante au sein des instances** de gouvernance. Le renforcement de l'engagement étudiant a par ailleurs été valorisé à travers différents dispositifs comme l'attribution de bonus sur la moyenne du second semestre (de la L1 au M2) ou l'accompagnement spécifique de projets menés par les étudiants (Charte de valorisation de l'engagement étudiant – Annexe 11). Le déploiement des actions s'incarne également dans **l'accompagnement d'associations étudiantes** très dynamiques. Des représentants de ces associations sont membres des commissions CVEC (commissions initiatives étudiantes – budget 80 000€ /an et aides sociales – budget 85 000€ - Annexe 12). Les associations étudiantes soumettent régulièrement des demandes de subventions pour développer des projets. Elles bénéficient de l'accompagnement du Pôle Initiatives étudiantes (aide au montage de projets, conseils, etc.) et de la mise à disposition des ressources de la Maison de l'étudiant (réservation de salles de répétition, de danse, prêt de matériels, etc.). **Le renforcement de la prise en compte de la vie étudiante dans les politiques publiques constitue une opportunité majeure** pour développer davantage les actions en faveur des étudiants avec un point d'attention porté sur la politisation de certains groupes qui génère des tensions susceptibles de nuire à la cohésion et au bon déroulement des actions collectives sur les campus.

Le suivi des actions en faveur de la vie étudiante est assuré grâce à des indicateurs chiffrés (par exemple, le nombre de consultations dans les services de santé ou le nombre d'étudiants bénéficiaires du bonus engagement), complétés par une analyse SWOT permettant d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces.

**Des déséquilibres entre les campus persistent**, notamment en matière d'équipements et de dynamisme, souvent liés à des contraintes infrastructurelles. Cette disparité **constitue un obstacle à l'égalité d'accès aux services et aux activités**. Le campus BDR est particulièrement contraint en termes de surfaces mobilisables pour des actions liées à la vie étudiante. Malgré ces contingences bâtementaires, une salle « hors-sac » et différents espaces dont un tiers lieu et un local inter-associatif ont été aménagés sur ce campus, permettant aux étudiants et aux associations étudiantes de se réunir et d'organiser des « cafés de la MDE » même si celle-ci est installée sur le campus PDA. Un espace étudiant a également été aménagé sur le site Rachais.

Enfin, l'université s'inscrit dans une logique de structuration pérenne de sa politique en faveur de la vie étudiante, avec **l'élaboration du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)**, dont la finalisation est prévue pour la rentrée 2025.

## « SWOT » Vie étudiante

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien de la gouvernance à la vie étudiante : appui institutionnel constant pour développer et valoriser les initiatives étudiantes.</li> <li>• Engagement fort dans la lutte contre la précarité et la vulnérabilité étudiantes</li> <li>• Dynamisme de la vie étudiante : multiplicité d'initiatives favorisant l'engagement, l'épanouissement et la cohésion sur les campus</li> <li>• Valorisation de l'implication des étudiants dans les projets collectifs</li> <li>• Service de santé étudiante (SSE) présent sur deux sites et attention particulière portée au bien-être et à la santé des étudiants</li> <li>• Maison des étudiants : un lieu central et accueillant pour accompagner et fédérer les étudiants dans leurs démarches et projets mais aussi pour accompagner les associations étudiantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déséquilibres entre les campus : différences marquées dans les équipements et les dynamiques des différents sites (contraintes bâtementaires notamment)</li> <li>• Accès compliqué au campus PDA dans l'attente de nouveaux moyens de transports en commun</li> <li>• Dégradation de la santé mentale des étudiants : nouveau centre de santé mentale de la ComUE inauguré en 2025 déjà saturé</li> <li>• Salaires insuffisants pour attirer des personnels de santé pour les étudiants mais aussi les personnels</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la prise en compte de la vie étudiante dans les politiques publiques : opportunité de bénéficier d'un soutien accru pour développer des initiatives en faveur des étudiants ?</li> <li>• Ouverture des résidences étudiantes à la rentrée 2025 et de la Ruche à la rentrée 2026 : un projet moteur dans l'évolution du campus PDA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incertitudes sur l'avenir de la CVEC : possible réduction des ressources dédiées aux actions en faveur des étudiants</li> <li>• Ressources humaines insuffisantes pour faire fonctionner La Ruche en horaires élargis</li> <li>• Implantation de groupes fortement politisés au sein des organisations étudiantes : tensions potentielles pouvant affecter la vie étudiante et la cohésion sur les campus (blocages, occupations, etc.)</li> <li>• La mission handicap, saturée, ne peut plus faire face à un fort accroissement des demandes</li> </ul>

# CONCLUSION

Ce RAE a été l'occasion de présenter de façon synthétique l'ensemble des activités menées par l'Université Lumière Lyon 2 sur une période de cinq ans.

La période 2020-2025 a été marquée par l'élargissement des missions de l'établissement en matière de Vie étudiante et de Science avec et pour la société sous leurs multiples formes. Cet élargissement s'est concrétisé par la création de deux vice-présidences et de deux directions spécifiques et par la définition d'actions souvent novatrices. **L'offre de formation s'est quant à elle diversifiée en lien avec les principes d'individualisation, d'internationalisation et de professionnalisation des parcours.** L'accent a été mis, en particulier, sur le développement de la formation tout au long de la vie et de l'alternance après identification des besoins des acteurs socio-économiques et de l'intérêt des professionnels et des étudiants. De nouveaux outils et de multiples formations ont été proposés aux enseignants et aux enseignants-chercheurs qui ont alimenté un mouvement de transformation des pratiques pédagogiques **au service de la réussite étudiante.**

**La recherche n'en est pas moins restée la grande force de l'établissement sur le site et très au-delà, à l'échelle nationale et internationale.** Des moyens importants ont été mis dans le développement de la science ouverte et de la gestion des données, de l'intégrité scientifique, de l'interdisciplinarité et de la recherche participative. Le développement du service d'ingénierie de projet, aussi bien à la DRED qu'à la DRI, a permis d'accompagner les collègues de façon professionnelle et rapprochée dans leurs réponses aux AMI et aux AAP qui se sont multipliées.

**L'ensemble de ces actions, coordonnées pour la plupart dans des schémas directeurs ou des feuilles de route,** a nécessité l'intervention de nouveaux intervenants aux compétences spécifiques (médiateurs scientifiques, ingénieurs projet, ingénieurs pédagogiques, médiateurs culturels, etc.) et le développement d'outils adaptés, en particulier numériques.

Avec son plan AVENIRS, l'établissement s'est également engagé de façon résolue **dans une démarche de transition écologique et de responsabilité sociétale.** L'Université Lumière Lyon 2 s'est par ailleurs impliquée dans la rénovation de ses campus, d'abord dans le cadre du Plan Campus qui a été accompagné par de nombreux travaux d'amélioration pris en charge par l'établissement puis dans la requalification globale du Campus Porte des Alpes, dans le cadre d'un projet associant l'établissement, les collectivités locales et l'Etat. Depuis l'été 2024, elle a aussi activement participé à la démarche de structuration scientifique du site, en lien avec les autres établissements de l'ESR dans le cadre de la ComUE. Sur le plan interne, l'établissement **s'est attaché à mener une politique d'amélioration des conditions de travail et d'étude, avec un accent tout particulier mis sur l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les stigmatisations et discriminations en tout genre ou encore contre les violences sexuelles et sexistes** (jusqu'à la révocation d'un enseignant-chercheur gravement mis en cause par une étudiante).

Pour le mandat qui s'ouvre, l'équipe présidentielle de l'Université Lumière Lyon 2 a clairement défini ses priorités : **la simplification de son offre de formation** qui doit non seulement devenir **plus lisible mais également plus soutenable sur un plan financier et humain**, à la fois pour les personnels administratifs et pour les enseignants ; **la poursuite d'une politique de fort soutien à la recherche** dans la continuité des deux mandats précédents ; la montée en puissance **des actions de vie étudiante** désormais comprises comme contribuant pleinement à la réussite étudiante ; **le développement de l'Alliance européenne BAUHAUS4EU**, qui vise à internationaliser l'ensemble des activités de l'établissement ; la mise en œuvre des actions identifiées dans le plan AVENIRS ; enfin, après des années de très gros travaux, **l'achèvement du Campus Porte des Alpes autour des nouveaux logements étudiants et de La Ruche** abritant la nouvelle bibliothèque du site, qu'il s'agira de faire vivre au service de la qualité de vie, de travail et d'étude, en lien avec tous les acteurs du territoire.

**Ces projets se heurtent cependant à plusieurs obstacles** qui, à cette date (juin 2025), paraissent difficilement surmontables. **Le premier est d'ordre budgétaire.** L'inflation ainsi que les mesures salariales non compensées imposées par le ministère, sachant que la subvention pour charges de service publique - déjà amputée de la fin de la compensation Glissement vieillissement technicité (GVT) depuis 2018 - est d'ores et déjà particulièrement basse, ont obligé le CA à voter un BI 2025 en déficit de plus de 8 millions, ce qui constitue une première pour l'établissement.

Par ailleurs, le pourcentage de la masse salariale dépassant légèrement les 85 % autorisés, **l'université a été contrainte de présenter des conditions de retour à l'équilibre (CRE)** qui vont l'obliger : à renoncer à certains postes obtenus dans le cadre d'AMI ou d'AAP (par exemple dans le cadre du COMP ou de l'Alliance européenne), à repousser le recrutement sur des postes de BIATSS nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement et à limiter le nombre de concours proposés aux agents ; à repousser les recrutements d'EC lorsqu'un poste se libère et que son renouvellement se justifie ; mais aussi à repousser *sine die* un certain nombre d'investissements, en particulier d'entretien des bâtiments les plus vétustes ou encore à diminuer des dépenses de fonctionnement déjà restreintes.

**La solution préconisée par notre tutelle est d'augmenter nos ressources propres.** Or cette piste a déjà été explorée lors du mandat précédent grâce à deux leviers : le développement des formations en alternance et de la formation tout au long de la vie – mais celui-ci atteint ses limites, sauf à créer des formations qui n'ont pas de pertinence ou ne seront pas « rentables » ; la réponse à des AAP d'envergure – mais ceux-ci n'ont d'intérêt que s'ils permettent d'obtenir des moyens RH indispensables pour réaliser tel ou tel projet ce qui a pour effet immédiat d'augmenter encore le pourcentage de la masse. Un troisième levier réside **dans la reconfiguration de la politique d'exonération des frais différenciés** rendue nécessaire par le dépassement du seuil maximum d'étudiants exonérés, totalement ou partiellement. Désormais, l'exonération ne reposera plus sur le diplôme (comme c'était le cas pour le master, les frais différenciés n'étant appliqués que pour la licence) mais sur le pays d'origine, de sorte à exclure les étudiants venant de l'un des pays considérés par la Banque mondiale comme les plus fragiles en raison des conflits qui y sévissent (soit une quarantaine de pays environ). Le quatrième levier repose **sur une réduction conséquente de l'offre de formation.** Le risque est grand de devoir fermer des parcours voire des mentions dont la plupart accueillent des effectifs significatifs qui témoignent de leur capacité à répondre à des besoins. Ce levier pourrait donc altérer la mission de service public de l'établissement.

Ces mesures drastiques risquent de mettre à mal l'ensemble des activités de l'établissement ainsi que les conditions de travail et d'étude. En outre, l'université va devoir renoncer à certains projets dans lesquels il apparaît pourtant « en pointe » : les sciences avec et pour la société, le déploiement du numérique, la rénovation de son patrimoine immobilier en lien avec les nouvelles normes environnementales, la prise en charge du handicap, les dispositifs individualisés d'orientation, le déploiement de sa stratégie DDRSE, etc.

**Ce virage sans précédent va de pair avec un autre sujet d'inquiétude, source de démotivation de l'ensemble de la communauté universitaire : la multiplication et la virulence des attaques contre la science, particulièrement contre les sciences sociales et contre les universités publiques.** Reposant sur une vision caricaturale du fonctionnement quotidien de nos établissements et de nos disciplines, celles-ci ouvrent la porte à tous les fantasmes. Alors qu'elle s'est efforcée d'améliorer son image et son attractivité, qu'elle délivre des formations de qualité à la grande satisfaction de ses étudiants, alors que l'année universitaire s'est déroulée quasi normalement, **l'Université Lumière Lyon 2 a été l'objet d'une violente campagne de dénigrement** qui a fait suite à l'interruption du cours d'un collègue par des individus masqués et cagoulés. Personne ne conteste que cet événement soit absolument inadmissible en ce qu'il remet en cause une liberté académique à laquelle chacune et chacun est rigoureusement attaché et qu'il a gravement remis en cause les conditions de travail de l'agent concerné. **Cet incident a en conséquence été dénoncé avec force par la présidence qui a pris toutes**

**les mesures nécessaires à la protection du collègue** (dont un signalement auprès du Procureur de la République qui a aussitôt ouvert une enquête).

Pour autant, **il a déclenché un emballement politico-médiatique incontrôlable** qui a sérieusement écorné l'image de l'établissement. Qualifiée de « wokiste », « d'islamo-gauchiste » voire « d'islamo-wokiste », l'Université Lumière Lyon 2, ses personnels et ses étudiants, ont été accusés d'être gangrenés par « l'islamisme radical » puis par le « frérisme » au motif qu'une trentaine d'étudiants se présentant comme « autonomes », avait décidé de défendre la « cause musulmane » et d'organiser, hors de tout cadre réglementaire, deux soirées de rupture de jeûne à la fin du ramadan. **Même si la présidence a interdit ces évènements, au nom du principe de laïcité, elle a néanmoins été accusée de complicité par les détracteurs de l'établissement.** Surtout, ce dernier a été attaqué sur sa gouvernance et sur sa gestion ainsi que sur les modalités de recrutement de son personnel ou d'attribution de financements de thèse, qui relèveraient de critères idéologiques alors qu'ils s'inscrivent dans un cadre transparent défini de manière à exclure tout conflit d'intérêt. Par ailleurs, **ces accusations reposent sur une totale méconnaissance de la diversité intrinsèque de ses communautés étudiante et professionnelle et de ses modalités de fonctionnement ;** elles ne reflètent en rien **la diversité des approches et des méthodologies scientifiques** qui caractérisent ses composantes de formation et de recherche.

Dans un tel contexte budgétaire et politique, et alors que l'année universitaire se termine, il n'est pas facile de se projeter dans l'avenir, même dans un délai proche. Chacun travaille cependant à préparer une rentrée que tout le monde espère plus apaisée. **La principale recommandation que l'établissement se fait à lui-même est donc de tenir le cap dans la tempête en restant fidèle à ses valeurs et à ses principes.**

## Acronymes

- AAP : Appel à projet
- ADUM : Accès Doctorat Unique et Mutualisé
- ALL-SHS : Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines et sociales
- AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt
  - CMA : Compétences et Métiers d'Avenir
  - ICC : Industries Culturelles et Créatives
  - In'Art : Intelligence artificielle
- ANR : Agence nationale de la recherche
- APPI : Appel à projets pluridisciplinaires internes
- ASDESER : Accélération des Stratégies de Développement des Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche
- ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
- Auref : Alliance des Universités de Recherche et de Formation
- AVENIRS : Actions Vers des ENGagements Innovants, Responsables et Soutenables
- BAP : Branche d'Activités Professionnelles
- BDR : Berges du Rhône
- BdS : Boutique des sciences
- BI : Budget Initial
- BIATSS : personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, de Santé, Sociaux
- BIP: Blended Intensive Program / Programme intensif hybride
- BPI : Banque de Prêt et d'Investissement
- BUT : Bachelors Universitaires de Technologie
- CA : Conseil d'Administration
- CAC : Conseil académique
- CCSTI – La Rotonde : Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle – La Rotonde
- CD : Contrat doctoral
- CDC : Conseil des composantes
- CDD : Contrat à Durée Déterminée
- CDVSS : Cellule de lutte contre toutes les formes de Discrimination et contre les Violences Sexistes et Sexuelles
- CERCRID : Centre de Recherches Critiques sur le Droit
- CFA : Centre de Formation d'Apprentis / en Alternance
- CFVU : Commission de la formation et de la vie universitaire
- CIA : Complément indemnitaire annuel
- CIEF : Centre International d'Études Françaises
- CIFRE : Conventions industrielles de formation par la recherche
- CIL : Certificat International Lumière
- CLES : Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur
- CM : Cours magistral
- CMW : Centre Max Weber
- CNE : Commission numérique d'établissement
- CNOUS : Centre national des œuvres universitaires et scolaires
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- CNU : Conseil National des Universités
- CoACTIS : Conception de l'action en situation (Unité de Recherche en sciences de gestion et de management)
- CoARA : Coalition for Advancing Research Assessment / Coalition pour l'Avancement de l'Évaluation de la Recherche
- COIL : collaborative online international learning
- COMP : Contrat d'objectifs, de moyens et de performances
- ComUE : Communauté d'universités et établissements
- COPil : Comité de Pilotage
- CORI : Conseil d'orientation des relations internationales
- COS : Comité de sélection

- COSIE : Centre d'Orientation des Stages et de l'Insertion des Étudiantes et Étudiant
- CoTech : Comité Technique
- CPE (Lyon) : Ecole supérieure de Chimie, Physique, Electronique (de Lyon)
- CPED : Conférence Permanente des chargé.e.s de mission Egalité et Diversité
- CPER : Contrats de Plan État-Région
- CPF : Compte Personnel de Formation
- CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Écoles
- CPJ : Chaire de Professeur Junior
- CPP : Congés pour projet pédagogique
- CR : Commission recherche
- CRG : Compte-rendu de Gestion
- CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- CSA : Comité social d'administration
- CVEC : Contribution à la Vie Étudiante et du Campus
- DAF : Direction des Affaires Financières
- DAJIM : Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés
- DD-RS : Développement durable et responsabilité sociétale
- DF : Direction de la Formation
- DFVE : Direction de la Formation et de la Vie étudiante
- DGS : Direction / Directeur générale des services
- DIPHE : Développement, Individu, Processus, Handicap, Éducation
- DIRCOME : Direction de la communication et de l'évènementiel
- DISP : Décision & Information pour les Systèmes de Production
- DiSS : Direction Sciences et société
- DOI : Digital Object Identifier
- DORA : Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche
- DPI : Diplôme en Partenariat International
- DRED : Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales
- DRHAS : Direction des Ressources Humaines et de l'Action Sociale
- DRI : Direction des Relations Internationales
- DSG : Dialogue stratégique de gestion
- DSI : Direction des Systèmes d'Information
- DU : Diplôme Universitaire
- DUT : Diplôme Universitaire et Technologique
- DVEC : Direction de la Vie étudiante et des Campus
- EC : Enseignant-Chercheur
- ECL : École Centrale de Lyon
- ECNU : École Normale Supérieure de l'Est de la Chine
- ECP : Education, Cultures et Politiques
- EFE : Évaluation des Formations par les étudiantes
- EMC : Étude des Mécanismes Cognitifs
- EMSE : École des Mines de Saint-Étienne
- ENS (Lyon) : École normale supérieure (de Lyon)
- ENSAL : École nationale supérieure d'architecture de Lyon
- ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- ENTPE : École nationale des travaux publics de l'État
- EO : Enseignement d'ouverture
- EPE : Établissement Public Expérimental
- EPR : Équipe Permanente de Remplacement
- ERC : Conseil européen de la recherche
- ESBanque : École supérieure de la banque
- ESR : Enseignement Supérieur et de la Recherche
- ESS : Économie sociale et solidaire
- ETP : Équivalent temps plein
- EUR : École Universitaire de Recherche
- EVS : Environnement, Ville, Société

- FA : Formation en alternance
- FC : Formation Continue
- FCA : Formation continue et en alternance
- FDJVD : Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié
- FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
- FEDER : Fonds européen de développement régional
- FEMI : Français pour étudiant.es en mobilité internationale
- FI : Formation Initiale
- FLTV : Formation Tout au Long de la Vie
- FS : Formation spécialisée
- FULL2 : Fondation Université Lumière Lyon 2
- FR : Fédération de Recherche
- GBCP : Gestion Budgétaire et Comptable Publique
- GER : Gros Entretien Renouvellement
- GES : Gaz à effet de serre
- GIP : Groupement d'Intérêt Public
  - CIERA : Centre Interdisciplinaire d'études et de recherches de l'Allemagne
- GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique
  - IdA : Institut des Amériques
  - IXXI : Institut Rhône-Alpin des systèmes complexes
  - Gestes : Groupe d'études sur le travail et la santé au travail
- GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences
- HAL : Hyper Article en Ligne
- HCERES : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- HCL : Hospices Civiles de Lyon
- HDR : Habilitation à diriger des recherches
- HOP : Human Optimization Program
- HRS4R : Stratégie européenne des ressources humaines pour la recherche
- IA : Intelligence Artificielle
- ICAR : Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations
- ICLy : Institut Catholique de Lyon
- ICOM : Institut de la Communication
- IDEX : Initiative d'excellence de l'Université de Lyon
- IETL : Institut d'Études et du Travail de Lyon
- IEP (Lyon) : Institut d'Études Politiques (de Lyon)
- IFI : Institut Français d'Islamologie
- IGE : Ingénieur d'études
- INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- INSA (Lyon) : Institut National des Sciences Appliquées (de Lyon)
- INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
- IRP: International Research Project (ex LIA)
- IS : Intégrité Scientifique
- IUF : Institut Universitaire de France
- IUT : Institut Universitaire de Technologie
- JACES : Journées Arts et Culture dans l'Enseignement Supérieur
- Label SAPS : Label Sciences Avec et Pour la Société
- LabEx : Laboratoire d'Excellence
  - ASLAN : Études avancées sur la complexité du langage
  - COMOD : Constitution de la modernité : raison, politique, religion
  - CORTEX : Construction, fonction cognitive, réhabilitation et réparation du cortex
  - IMU : Laboratoire d'Excellence Intelligence des Mondes Urbains
- LAET : Laboratoire aménagement économie transports
- LER : Laboratoire d'études rurales
- LIRIS : Laboratoire d'Informatique en Image et Systèmes d'Information
- LPR : Loi de Programmation de la Recherche
- LSE : Lyon Saint-Etienne

- LYNX : Lyon Excellences
- MCCC : Modalités de contrôle de connaissances et des compétences
- MCF : Maitre/Maitresse de conférences
- MESR(I) : ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche (et de l'Innovation)
- MobiDoc : Mobilité doctorale internationale
- MOM : Maison de l'Orient et de la Méditerranée
- MOTIFS : Modules de formation pluridisciplinaires
- MSCA : The Marie Skłodowska-Curie Actions
- MSH : Maison des Sciences de l'Homme
- MuMo : Musée des Moulages
- OF : Offre de formation
- OFIVE : Observatoire de la Formation, de l'Insertion professionnel et de la Vie étudiante
- OMEAA : Observation et Mesure des Environnements Actuels et Anciens
- ONR : Organisme National de Recherche
- OPCO : Opérateur de compétences
- P2CA : Projet Connaissance des Coûts des Activités
- PAP / RAP : Projet Annuel de Performance / Rapport Annuel de Performance
- PAST : Professeur associé en service temporaire
- PCA : Plan de continuité d'activité
- PDA : Porte des Alpes
- PEPR : Programmes et équipements prioritaires de recherche
  - OneWater : Eau Bien Commun
  - SAMS : Systèmes Alimentaires, Microbiome et Santé
  - SOLU-BIOD : Solutions fondées sur la Nature
  - VDBI : Solutions pour la Ville Durable et le Bâtiment Innovant
- PIA : Programme d'investissements d'avenir
- PIX : plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques
- PME : Petites et Moyennes Entreprises
- POMS : Pilotage des Outils de la Masse Salariale
- PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement
- PR : Professeur/Professeure des universités
- PSC : Projet scientifique et culturel
- PSSIE : Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'État
- PUI : Pôles universitaires d'innovation
- PUL : Presses Universitaires de Lyon
- QVT : Qualité de vie au travail
- RAF : Responsable Administratif et Financier
- RÉIUNIS : Réseau International Universités-Sociétés
- RESES : Réseau Étudiant pour une société Écologique et Solidaire
- RESETIS : Responsabilité sociale et environnementale, éthique de la recherche, intégrité scientifique
- RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- RH : Ressources Humaines
- RIS : Référente Intégrité Scientifique
- RP : Responsable Pédagogique
- RSSI : Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information
- RSU : Rapport de situation unique
- SAE : Situations d'Apprentissage de d'Évaluation
- SATT : Société d'Accélération du Transfert de Technologies
- SC : Service de la Culture
- SCD : Service Commun de Documentation
- SCFC : Service Commun de la Formation Continue
- SDSIN : Schéma Directeur des Systèmes d'Information et du Numérique
- SDVE(C) : Schéma Directeur de la Vie Étudiante (et de Campus)
- SHS : Sciences Humaines et Sociales
- SI : Système d'Information

- SIAD : Système Informatisé d'Aide à la Décision
- SIES : Système d'Information et des Études Statistiques
- SMS : Soutiens aux Manifestations Scientifiques
- SPAN : Schéma Pluriannuel Accessibilité Numérique
- SPCF : Service Pilotage et Contrôle Financier
- SPS : Service de pédagogie du supérieur
- SPSI : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
- SSE : Service de Santé Étudiant
- SSI : Système de Sécurité Incendie
- SSU : Service de Santé Universitaire
- STT (Mobilités) : Mobilités de formation (Staff Teaching Training)
- SVE : Service de la Vie Étudiante et associative
- TCL : Transport en Commun Lyonnais
- TD : Travaux dirigés
- TEDS : Transition écologique et développement soutenable
- TGIR Huma-Num : Très Grande Infrastructure de Recherche dédiée aux disciplines des lettres, sciences humaines et sociales et aux humanités numériques
- TrAlim : Transitions Alimentaires
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
- VP : Vice-Président
- VP TREES : Association nationale des vice-présidents et chargés de mission en charge de la transition écologique et sociétale des universités
- VSS : Violences sexistes et sexuelles
- UCBL : Université Claude Bernard Lyon 1
- UdL : Université de Lyon
- UE : Unité d'Enseignement
- UFR : Unité de Formation et de Recherche
- UJM : Université Jean Monnet
- ULL2 : Université Lumière Lyon 2
- UMIFRE : Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger
- UMR : Unité Mixte de Recherche
- UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
- UR : Unité de Recherche
- USP : Université de Sao Paulo
- UTA : Université Tous Âges

## Table des illustrations

Figure 1 Projets de structuration institutionnelle du site Lyon –Saint-Étienne de 2017-2025	9
Figure 2 Nombre total d'accords internationaux (2021-2025)	12
Figure 3 Une visibilité accrue aux actions de médiation scientifique	17
Figure 4 La médiation scientifique répond à la demande sociale	17
Figure 5 Les objectifs de réduction d'émission carbone à l'horizon 2030	18
Figure 6 L'accroissement des infrastructures de stationnement vélo (2021-2025)	19
Figure 7 Évolution et objectifs des superficies des campus (2019-2023) (source PAP 2025)	28
Figure 8 État d'accessibilité des locaux en 2023 (source PAP 2025)	29
Figure 9 Les productions scientifiques de 2019 à 2024 (source HAL)	33
Figure 10 La bibliodiversité des productions scientifiques (source HAL, consulté le 19 avril 2025)	33
Figure 11 Les thèses en cotutelle (2019-2024)	35
Figure 12 La progression de l'ouverture de la recherche par types de produits de 2013 à 2024	36
Figure 13 Les taux d'accès ouvert des productions scientifiques (source HAL et baromètre de la science ouverte)	37
Figure 14 Dotations aux laboratoires et financements internes	39
Figure 15 Détail des financements internes	39
Figure 16 Actions fléchées Recherche du COMP	40
Figure 17 Les critères de dotation des laboratoires	40
Figure 18 Les projets financés par l'ANR et gérés à l'ULL2	41
Figure 19 Dispositif APPI	42
Figure 20 Plan stratégique voté par le CA en janvier 2022	44

Tableau 1 Les instituts thématiques transversaux de la ComUE	7
Tableau 2 Les objectifs du COMP 2024-2026	9
Tableau 3 Les thèses financées par des contrats doctoraux et des conventions CIFRE	38
Tableau 4 les contrats européens en gestion par l'ULL2	41
Tableau 5 Nombre d'informations, formations et temps d'échange pédagogiques en 2022-2023 et 2023-2024	56
Tableau 6 Mobilité non diplômante entrante	57
Tableau 7 Mobilité entrante dans le cadre de diplômes en partenariat international	57
Tableau 8 Les étudiants en situation de handicap accompagnés par la Mission Handicap	64
Tableau 9 Consultations des étudiants au SSE à titre individuel (source RAP 2024, p.77)	64
Tableau 10 Nombre d'évènements et de représentations proposés par le Service Culturel (source PAP 2024, p.84)	65

Annexe 1 : Alliance européenne BAUHAUS4EU

Annexe 2 : Pôles de spécialité

Annexe 3 : Projet LYSIERES<sup>2</sup>

Annexe 4 : Plan AVENIRS

Annexe 5 : SDSIN 2021-2025

Annexe 6 : SPSI 2024-2028

Annexe 7 : Plan Guide du campus PDA

Annexe 8 : Plan SAPS

Annexe 9 : Organigramme de la DRED

Annexe 10 : Organigramme de la DISS

Annexe 11 : Charte de valorisation de l'engagement étudiant

Annexe 12 : CVEC – Commissions initiatives étudiant





— université  
— lumière  
— LYON 2

